



Observatoire
Régional
de l'Intégration
et de la Ville

ORIV

Centre de Ressources
Grand Est

2016

Rapport d'activités

RAPPORT MORAL

Nous sommes donc depuis 1 an actif dans la région Grand Est. Nous avons renforcé notre équipe d'une recrue supplémentaire présente à Reims pour assumer les missions que l'on nous confie ou dont nous nous saisissons.

Nous sommes labellisés par l'Etat, c'est officiel depuis le 16 mars 2017, centre de ressources « politique de la ville » dans le cadre d'un texte, dit cadre de référence, qui précise les missions que nous nous voyons confier par l'Etat en contrepartie de quoi nous disposons, dans le cadre d'une CPO (convention pluriannuelle d'objectif), d'un financement garanti 3 ans qui couvre une partie de notre budget.

Nous faisons un saut budgétaire puisqu'en l'espace de 3 ans nous sommes passés d'un budget de 450 000€ à 700 000€.

Voilà pour les faits. Mais qu'en est-il des questions qu'ils suscitent?

Comment embrasser un territoire de cette ampleur, comment s'en rapprocher?

Comment ne pas nous perdre, nous dissoudre dans l'ampleur de la tâche et l'étendue de cette nouvelle géographie?

Cette première année d'exercice nous donne quelques indications,

- accompagner les acteurs à un endroit, diffuser les enseignements à un autre,
- mettre en réseau, faire se rapprocher les acteurs de territoires voisins soulevant les mêmes questions en mutualisant les approches opérationnelles,
- utiliser au maximum la puissance de notre outil internet.

Les combinaisons ne manquent pas pour articuler la question de la proximité et de la dispersion territoriale... L'équipe invente de nouvelles modalités de travail, c'est très exigeant pour elles mais pour l'heure, il me semble que nous sommes dans une phase dynamique de montée en puissance.

Des interrogations subsistent :

- tiendrons-nous dans la durée et notre calibrage suffira-t-il pour faire face aux sollicitations nombreuses qui ne vont pas manquer de voir le jour plus nous nous ferons connaître, l'avenir nous le dira et nous aviserons avec lui...
- elles se situent aussi du côté de la gouvernance associative... l'association a toujours tiré sa vitalité des interactions entre son équipe "professionnelle" et ses administrateurs-trices, eux-mêmes engagés-es dans des positions locales, dans des approches opérationnelles qui nourrissent les approches critiques de l'association.

Qu'en est-il à l'échelle Grand Est, comment faire coïncider le Conseil d'Administration avec notre nouveau territoire ? C'est un chantier encore devant nous.

Nous sommes aussi à quelques jours de l'élection présidentielle et à quelques semaines des élections législatives, élections capitales comme le furent les précédentes et le seront sans doute les suivantes.

La stupeur d'avril 2002 se transforme en présence normalisée en 2017, 15 ans. 15 ans au cours desquels nous (la France) ne sommes pas parvenus à endiguer la montée des idées qui divisent, qui séparent, qui fracturent, qui libèrent de la violence...

Je ne suis pas à l'aise pour en parler tant celles-ci, à mes yeux, trouvent leur origine dans les phénomènes très concrets que sont la progression continue et "extravagante" des inégalités, de la précarité, les phénomènes de déclassement, d'abandon de certains territoires. Et pourtant, globalement la France, malgré leur fragilisation, n'a abandonné ni l'Etat social, ni les principes républicains sur lesquels elle fonde ses politiques publiques, qui ont toujours constitué la toile de fond de l'activité de l'association.

Qu'en sera-t-il demain?

Notre activité a pour seule finalité, de manière transversale, de contribuer à répondre à cette question de plus en plus problématique "comment allons-nous faire pour vivre ensemble" et j'ajouterai sans violences.

Alors bien entendu, dit ainsi cela paraît un peu écrasant compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Nous ne sommes pas les acteurs des grandes politiques structurelles qui ordonnent l'économie mondiale (dont nous n'ignorons pas les effets de "structure" sur nos questions) mais nous réalisons deux choses très précieuses à nos yeux :

- produire de la ressource et des savoirs pour permettre à des individus, des acteurs, des professionnels-les, des groupes, des organismes, des associations, des élus-es, des institutions de prendre en charge des situations et problématiques concrètes et de leur trouver des réponses,
- permettre, sur nos thématiques, de réfléchir et de prendre du recul.

Personnellement, à ce stade, je souhaite juste que nous puissions continuer...

Sylvie JAECKLE, Présidente de l'ORIV

SOMMAIRE

Rapport moral	2
Un centre de ressources territorialisé	6
Une association confrontée à de nécessaires adaptations	8
Un cadre national	8
Le contexte régional	9
Une stratégie de déploiement	9
Modalités et moyens d'intervention	13
Une fonction ressources transversale et mutualisée	16
Sens de l'intervention	16
Rendre accessibles et mettre à disposition les ressources	17
La gestion du centre de documentation	17
Le site internet de l'ORIV	18
Une veille quotidienne sur l'actualité	19
Diffuser des informations et des connaissances	21
La production d'un bulletin mensuel	21
Les publications de l'ORIV	21
Disposer de ressources par la mise en réseau	23
Le réseau des centres de ressources politique de la ville	23
Le réseau RECI – Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration	24
Le portail européen sur l'intégration	26
Appuyer les acteurs-trices pour intervenant sur les territoires urbains fragilisés	30
Sens de l'intervention	30
Mettre à disposition des ressources pour l'action	30
Note sur le rapport annuel sur la politique de la ville	30
Production d'une note sur les familles monoparentales	31
Organisation de temps d'échanges – Réunions d'actualité sur la politique de la ville	31
Interventions ponctuelles	32
Repenser les cadres d'intervention au service des territoires et des habitants-es	32
Enquête auprès des habitants-es de HautePierre dans le cadre du NPNRU	32
Etude qualitative sur le quartier de Bellecroix à Metz - Metz Métropole	33
Accompagnement à la mise en œuvre des contrats de ville sur site	35
Penser l'intervention sur les territoires urbains fragilisés, hors QPV – M2A	36
Etude sur le de dispositif de parrainage en Lorraine	36
Cycle de qualification « Jeunesse »	37
Permettre la prise en compte et la reconnaissance des Habitants-es... ..	40
Sens de l'intervention	40
Favoriser une prise en compte optimisée des démarches participatives	40
Notes sur les Fonds de participation des habitants-es	41
Rentrée citoyenne – Rencontres territoriales Membres des Conseils Citoyens	41
Etat des lieux de la mise en œuvre des Conseils Citoyens dans la région Grand Est	43
Accompagnements auprès des Conseils Citoyens	44
Accompagnement de la dynamique intercommunale des Conseils Citoyens - EMS	44
Appui auprès du Conseil Citoyen d'Essey-lès-Nancy	44
Temps de qualification à destination des acteurs et actrices de la politique de la ville du bassin houiller	45
Appuyer les acteurs-trices locaux notamment par la promotion de pratiques... ..	46
Recherche-action sur la promotion des Interventions Sociales Communautaires	46

Réseau local « pouvoir d’agir »	46
Appui à la réflexion sur le « pouvoir d’agir » Pôle politique de la ville –Mulhouse	47
Rapport biennal « Tisser la confiance dans les quartiers populaires. Un engagement ignoré, un défi politique »	47
Appuyer les acteurs-trices pour agir en faveur de l’Egalité des droits	50
Sens de l’intervention.....	50
Comprendre les mécanismes et processus à l’œuvre en termes d’intégration sociale.....	50
Appui dans le cadre de la politique publique d’intégration.....	50
Interventions et apports de ressources.....	52
Valorisation d’expériences autour de pratiques d’intégration	53
Réflexion franco-allemande sur les questions d’intégration	53
Outiller les acteurs et actrices par la promotion d’expériences... ..	54
Fonctionnement d’un atelier sur les pratiques professionnelles en lien avec les enjeux d’intégration sociale	54
Appuis autour de pratiques auprès des Adultes-relais	55
Flânerie historique avec les anciens migrants... Exposition « De l’immigré au Chibani » ...	55
Promouvoir une culture de la non-discrimination dans les pratiques professionnelles	58
Sens de l’intervention.....	58
Identifier les discriminations à l’œuvre et permettre leur prise en compte par les professionnels-les	58
Pratiques professionnelles non-discriminatoires dans le domaine de la santé	58
Pratiques professionnelles non-discriminatoires dans le secteur de la Petite Enfance	60
Accompagnement auprès de la Ville de Strasbourg.....	60
Prise en compte des enjeux d’égalité – Mulhouse	61
Capitaliser et diffuser les enseignements issus de ces démarches.....	62
Ecriture de la rubrique « Pas à pas...Prévenir les discriminations » - Revue Le Furet.....	62
Produire des éléments de connaissance sur « approche intégrée et discriminations ».....	62
Apport de ressources et temps d’échanges inter-acteurs-trices.....	63
Réaffirmer le principe d’égalité dans l’action publique.....	63
Appui à la mise en œuvre des axes transversaux - Contrat de ville EMS.....	63
Accompagnement auprès de la Communauté d’Agglomération de Longwy.....	64
Accompagnement auprès de la Communauté d’Agglomération Châlons-en-Champagne... ..	65
Appui dans le cadre de la démarche sur Vitry-le-François	66
Accompagnement auprès de la Ville de Revin	66
Accompagnement dans le cadre du CORA du Haut-Rhin.....	66
Outiller les acteurs-trices sur les enjeux de laïcité et de citoyenneté	68
Sens de l’intervention.....	68
Comprendre les mécanismes et processus à l’œuvre	68
Production de ressources	68
Accompagnement dans le cadre du plan de formation Laïcité et Valeurs de la République	69
Participation au Réseau Histoire et Mémoire de l’immigration en Champagne-Ardenne	69
Rentrée Citoyenne – Rencontres territoriales en direction des Adultes-Relais.....	70
Apports de ressources et temps d’échanges.....	71
Accompagner les acteurs-trices dans leurs territoires	71
Projet d’amélioration-construction d’un lieu de culte musulman à Kingersheim.....	71
Journée de réflexion inter-acteurs « Laïcité et Citoyenneté »	73
Cycle de qualification inter-acteurs-trices « Laïcité, citoyenneté et vivre ensemble... .. »	73
Matinales « Laïcité Parlons-En ! » - Mulhouse	74
Citoyenneté, laïcité, collectif... en pratique, c’est quoi ?... ..	75
La Fédérations des Centres socio-culturels du Bas-rhin... Se qualifier collectivement pour mieux appréhender le principe de laïcité dans la vie quotidienne des structures	75
Construction identitaire... Enjeux en termes de pratiques pour les Adultes-Relais	76
Recherche intervention « Construire et Renforcer l’esprit critique des jeunes des quartiers populaires.....	77
Annexes	80

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'association **ORIV** (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) porte un **centre de ressources**, qui a « *pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville* »¹ par la mise à disposition de ressources (information, documentation, expériences...) et l'organisation de temps d'échanges. Le centre de ressources tient compte « *d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux* »². « *Ils constituent des observateurs privilégiés des dynamiques territoriales urbaines.* »³

Créé en **1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace**, l'ORIV a commencé à travailler sur **les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996**, En 1997, il s'autosaisie de **la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations**. En 1998, il est officiellement **reconnu comme Centre de Ressources politique de la ville**.

L'ORIV intervient, du fait de cette histoire, **simultanément dans trois domaines** : l'intégration des immigrés, la prévention des discriminations (en particulier celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes) et l'égalité, le développement social urbain, à travers, notamment, la mise en œuvre de la politique de la ville (visant à renforcer la cohésion sociale et urbaine).

Pour mener à bien ses missions, l'Observatoire **met à disposition, produit, développe et diffuse des connaissances** sur ces trois sujets. La particularité de l'action de l'ORIV se trouve notamment dans la **complémentarité entre ces différents domaines**, le **croisement des réflexions** et la **territorialisation de ses activités**.

Historiquement présent en Alsace, l'ORIV a déployé ses activités en Lorraine entre 2010 et 2015. Ce développement de l'activité en Lorraine s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains, association de développement locale renommée depuis peu, « Citoyens et Territoires. » En 2016, l'activité de l'ORIV (sur l'ensemble de ces champs et ces modes d'intervention) a été **déployée à l'échelle de la région Grand Est**.

L'ORIV agit dans une logique d'**observation** et de **veille**. Il se donne la possibilité d'alerter les pouvoirs publics et les personnes concernées sur les constats développés à l'occasion de ses travaux. Par ailleurs, l'ORIV **accompagne et qualifie les acteurs-trices** (élus-es, services de l'Etat, professionnels-les des collectivités et associations) par le biais de groupes de travail, l'organisation de temps d'échanges, la réalisation d'études et de diagnostics... L'action de l'association s'inscrit également dans une **logique de prospective et d'anticipation**, mais aussi d'interpellation en direction des pouvoirs publics. Elle vise ainsi une transformation des représentations et des pratiques, notamment dans le champ professionnel.

Enfin, l'association s'inscrit dans **des réseaux nationaux** : Réseau des centres de ressources politique de la ville, Réseau Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration (RECI). Ils permettent une mise en perspective, une confrontation des analyses et une mutualisation des ressources.

Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée en 2016 sur l'ensemble de ces volets.

¹ Cadre de référence national Etat – Centre de Ressources, 2016, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires : http://www.cgget.gouv.fr/sites/cgget.gouv.fr/files/atoms/files/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf, page 3.

² Cadre de référence national Etat – Centre de Ressources, 2016, page 3

³ Cadre de référence national Etat – Centre de Ressources, 2016 page 3

UNE ASSOCIATION CONFRONTEE A DE NECESSAIRES ADAPTATIONS



UN CADRE NATIONAL

Agir au service des habitants-es des territoires inscrits en politique de la ville est éminemment complexe et nécessite des ressources multiples. En effet, l'évolution des politiques publiques et l'implication d'acteurs et d'actrices issus-es de champs professionnels et d'institutions différentes, renforcée par la nécessaire mobilisation du droit commun, requièrent des compétences complexes.

Les Centres de Ressources Politique de la ville (CRPV) sont des structures qui, dès leur conception, se sont inscrites dans cette dynamique. Les premiers Centres de Ressources ont émergé en 1993 et ont été reconnus à compter du Comité Interministériel des Villes (CIV) de juin 1998. Depuis, l'État a favorisé leur développement sur l'ensemble du territoire national afin de renforcer et d'appuyer les politiques locales.

Les Centres de Ressources exercent, auprès des acteurs-trices des territoires de la politique de la ville, une mission de qualification et d'animation de la réflexion collective avec le soutien de toutes les institutions concernées, en particulier l'État et les collectivités territoriales.

Depuis 2011, un nouveau cadre national fixe les modalités de partenariat entre l'État et les centres de ressources. Ce document a fait l'objet d'une révision à partir de 2015 et a été formalisé le 16 mars 2017⁴. La démarche a été portée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Il se décline en plusieurs documents :

- Une charte partenariale cosignée par Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et par les présidents des principales associations nationales d'élus : l'ARF (Association des Régions de France), l'ADF (Assemblée des Départements de France), l'AdCF (Assemblée des Communautés de France), l'AMF (Assemblée des Maires et Présidents d'intercommunalités), l'AMGVF (Association des Maires de Grandes Villes), l'Association Villes et Banlieues et l'Association Villes de France. Elle vise à :
 - o **formaliser une vision partagée par les CRPV**, à accroître la lisibilité de leur action et de leur valeur ajoutée ;
 - o **poser les grands axes de leurs missions prioritaires** ;
 - o **définir les principes directeurs de la gouvernance** de ces structures ;
 - o **identifier les grands engagements des signataires** pour soutenir leur activité.
- Un nouveau cadre de référence des centres de ressources qui a été redéfini dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Il décline les attentes de l'État à l'égard des centres de ressources et fixe les engagements réciproques.
- Une annexe technique rédigée par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU).

Ces documents constituent le socle des relations partenariales entre l'État et les CRPV.

⁴ <http://www.cget.gouv.fr/actualites/la-journee-nationale-des-centres-de-ressources-de-la-politique-de-la-ville>



LE CONTEXTE REGIONAL

La réforme territoriale relative à la nouvelle délimitation des régions, ainsi que la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale, et le cadre fixé (cf. ci-dessus) par l'Etat, ont redéfini les périmètres d'intervention des Centres de Ressources. Le cadre de référence précise qu'« une nouvelle répartition territoriale des Centres de Ressources et des financements associés doit donc être étudiée, en s'attachant à répondre à deux exigences :

- Continuer à inscrire l'action des Centres de Ressources en proximité avec les acteurs-trices de terrain.
- Couvrir l'ensemble du territoire national de manière exhaustive en optimisant les moyens. »⁵.

L'intervention de l'ORIV s'est ainsi élargie à l'ensemble du nouveau territoire régional, l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. Cette logique d'extension des activités de l'ORIV, démarrée en 2009 en Lorraine, s'inscrit, à chaque fois, dans un contexte local particulier qui est pris en compte. Au début des années 2000, l'ORIV a été incité par l'État à étendre son activité hors du territoire régional, dans une logique de proximité géographique. Ainsi en Lorraine, l'ORIV a souhaité prendre l'attache d'une structure associative locale : le Carrefour des Pays Lorrains devenu depuis Citoyens et Territoires. En Champagne-Ardenne, aucun Centre de Ressources n'existait au 31 décembre 2015. Dans le domaine de la politique de la ville, des actions étaient mises en œuvre directement par l'Etat (DRJSCS notamment), en lien, dans le champ de la prévention des discriminations, avec le GIP ARIFOR, et plus particulièrement le PRILDE (Pôle Ressources Intégration, Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité).



UNE STRATEGIE DE DEPLOIEMENT

Fort de ces constats, l'ORIV a été amené, au cours de l'année 2016, à mettre en place une stratégie de déploiement.

Plusieurs défis étaient à relever :

- se faire connaître à l'échelle du Grand Est,
- allier une action de proximité tout en étant présent à l'échelle de la nouvelle région.

La stratégie territoriale était triple :

- poursuivre le travail engagé en Alsace, en réinterrogeant les modes d'intervention compte tenu de l'élargissement du périmètre d'action,
- renforcer l'intervention en Lorraine,
- engager une démarche de déploiement en Champagne-Ardenne, en s'appuyant sur l'existant.

Dans cette perspective, quatre axes de travail ont été investis au cours de l'année 2016, avec des avancées plus ou moins importantes :

- ➔ Développer des partenariats sur l'ensemble du territoire (10 départements et 116 QPV pour 40 intercommunalités concernées par la politique de la ville) afin d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les différents intervenants-es. L'enjeu était d'aller au-devant des acteurs-trices dans leur diversité pour connaître et tenir compte de l'existant.
- ➔ Repenser les modes d'actions et d'intervention pour répondre aux enjeux identifiés.

⁵ Cf. extrait du cadre de référence, page 6.

- ➔ Renforcer la lisibilité des activités de l'ORIV à l'échelle de la Région Grand Est par le développement d'une stratégie de communication permettant d'adapter ses outils, le site Internet, etc... à l'échelle d'intervention de la région.
- ➔ Mettre en place la plateforme EST (Egalité et Solidarité entre les Territoires) à l'échelle de la région afin de proposer aux acteurs-trices des territoires des services et des contenus via un « pôle d'expertise » au service des politiques territoriales (quartiers prioritaires, grandes agglomérations, métropoles, espaces périurbains, petites villes et campagnes), dans une logique de développement (local, économique...) et de solidarité.

UNE PRESENCE SUR LES TERRITOIRES ET UNE VISIBILITE AUPRES DES ACTEURS-TRICES

Ce travail de proximité s'est d'abord et surtout fait au cours de l'année 2016 en direction de l'Etat.

L'enjeu était en effet de se doter d'un cadre de travail commun, sachant que les personnes en charge de la politique de la ville dans le cadre de la réforme territoriale de l'Etat n'étaient pas habituées à recourir aux services d'un centre de ressources. L'obligation pour l'ORIV de s'adapter à un nouveau territoire d'intervention et donc, à un nouveau système d'acteurs, a été complexifiée par le fait que les acteurs de l'Etat, eux-mêmes, étaient également en train de se repositionner.

L'année 2016 a permis de construire des liens et de mettre en place les instances en cohérence avec, d'une part, les logiques locales et, d'autre part, les exigences du cadre de référence.

L'interlocuteur privilégié du centre de ressources est le niveau régional via le SGARE (Secrétariat Général aux Affaires Régionales et Européennes) et la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). Pour permettre un suivi de la mise en œuvre des actions, un comité technique a été institué. Il réunit les agents de la DRDJSCS et du SGARE en charge du centre de ressources ainsi que l'équipe de Direction de l'ORIV (environ une fois par trimestre⁶).

Pour autant, il a été nécessaire également de réfléchir aux moyens de maintenir des relations avec les acteurs-trices départementaux de l'Etat, mais aussi avec les collectivités (professionnels-les et élus-es). Il a été décidé de mettre en place un Comité des partenaires. Le Conseil d'Administration de l'ORIV ne comprenant pas de représentants des financeurs, il s'agit de disposer d'un espace où l'association peut échanger avec les institutions (collectivités, services de l'Etat...). Cette instance, qui a déjà fonctionné à l'ORIV, s'attachera à réunir (à compter de 2017) l'ensemble des partenaires institutionnels, qu'ils soient ou non financeurs de l'ORIV.

Enfin, l'ORIV a également répondu aux demandes du niveau national de l'Etat (CGET – Pôle animation territoriale) :

- Rédaction de contribution pour le niveau national (pour 2016 sur participation citoyenne et laïcité),
- Contribution à des groupes de travail, temps d'échanges mis en place par le niveau national
- Participation à différentes instances (mises en place dans le cadre du cadre de référence) et en particulier en 2016 au comité technique d'animation nationale (lieux de rencontre d'une journée entre le CGET et les directeurs-trices de centres de ressources) : 13 janvier 2016, 10 juin 2016 et 4 novembre 2016.

Une réunion a été organisée à l'initiative du CGET le 4 mars 2016 permettant de réunir le niveau national et les niveaux régionaux de l'Etat, ainsi que les centres de ressources.

Au-delà des liens avec l'Etat, l'année 2016 a également été ponctuée de réunions et/ou temps d'intervention dans les territoires de l'ex-région Champagne-Ardenne afin de faire connaître l'ORIV,

⁶ 5 juillet 2016, 31 août 2016 et 30 novembre 2016.

ses activités et ses modes d'intervention. L'ORIV a ainsi été amené à répondre à un certain nombre de sollicitations permettant de rendre concrète la fonction de centre de ressources.

UNE RESTRUCTURATION DE L'ÉQUIPE SALARIEE POUR PERMETTRE DES INTERVENTIONS ADAPTEES

Avant de repenser les modes d'actions, il a fallu travailler sur la structuration de l'équipe de salariées afin que les modes de faire et les missions soient en adéquation avec les enjeux de déploiement. La réflexion menée en 2015 (dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement) avait permis d'identifier un certain nombre d'évolutions nécessaires tant sur le plan des missions de chacune des salariées que des modalités d'intervention. Il s'agissait également de réfléchir à d'autres moyens de faire « équipe » dans un contexte où l'ensemble des salariées n'est plus situé sur un même site géographique et avec un partenariat extérieur à la structure.

L'équipe a été amenée à travailler sur une nouvelle forme d'organisation qui privilégie à la fois le « mode projets » et une structuration différente des compétences et responsabilités. Cela a impliqué un repositionnement des salariées par rapport à leurs missions qui a pour effet un changement des intitulés de postes d'une partie de l'équipe. Plus que jamais, il a été nécessaire d'organiser des temps de travail au sein de l'équipe afin de permettre de mettre en œuvre cette nouvelle organisation (réunions d'équipe, réunions de travail semestrielles).

L'équipe de l'ORIV s'est également inscrite dans une démarche de formation en commun. Plus globalement, depuis quelques années, l'ORIV a fait le choix de renforcer les actions de formation pour accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au nouvel environnement.

Dans le même temps, le travail en commun entre membres du Bureau⁷ (et plus largement les administrateurs) et l'équipe s'est poursuivi avec, entre autres, l'organisation de temps de travail permettant notamment de questionner les orientations associatives.

Le chantier reste ouvert sur 2017 sachant qu'il s'agira de structurer la nouvelle organisation.

LA CONSTRUCTION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION

L'année 2016 a été l'occasion pour l'ORIV d'interroger sa manière de communiquer. Cette réflexion était indispensable. En effet, avec le déploiement des activités de l'association à la région Grand Est, la question de sa visibilité est devenue un enjeu majeur.

Cette démarche a débuté au second trimestre 2016 par la réalisation d'entretiens avec les membres de l'équipe et des administrateurs, pour permettre d'établir un premier état des lieux sur la communication de l'ORIV. Celui-ci a pointé entre autre : l'absence de stratégie de communication, une faible diffusion des publications de l'ORIV, une valorisation quasi inexistante des temps d'échanges organisés par l'ORIV, un site internet qui propose beaucoup d'informations, mais mal hiérarchisées, avec trop de textes, et enfin, l'absence de l'ORIV sur les réseaux sociaux.

Suite à cet état des lieux et avec le départ en congé maternité de Diane HASSIG, Responsable de la documentation et de la communication, le choix a été fait de recruter durant son absence une personne chargée de travailler sur la stratégie de communication de l'ORIV. Ophélie ZAEGEL a assuré cette fonction de juillet à décembre 2016. Sur la base du travail déjà réalisé, elle a mené une analyse technique des outils de communication et a réalisé un sondage en direction de lecteurs et lectrices du Bulletin d'information de l'ORIV.

⁷ Réunion entre les membres du Bureau et l'équipe le 25 janvier 2016.

Ces démarches ont permis de compléter le constat initial en faisant apparaître : l'absence de communication ciblée, une « image » de l'ORIV peu claire, une insuffisante identification des « publics cibles », des publications multiples, un site internet à retravailler, des nouvelles demandes (facebook, newsletters...), la nécessité de créer de nouveaux supports et celle d'établir des liens avec les sites – partenaires : site internet du Réseau RECI mais surtout site internet du réseau national des centres ressources politique de la ville (cf. page 24).

L'ensemble de ces éléments nécessite d'être complété par :

- la clarification des publics et des enjeux,
- Un état des lieux des avis des usagers de l'ORIV (points forts, points faibles...)
- Une réflexion à poursuivre sur la ligne éditoriale.

Sur cette base, il s'agira ensuite de :

- Refondre le site internet.
- Mettre en place une stratégie par rapport aux contenus et/ou produire de nouveau contenu.
- Optimiser la fonction de veille et la documentation.

Ce « plan de communication » sera mis en œuvre progressivement au cours de l'année 2017.

L'AMORCE D'UNE PLATEFORME AUTOUR DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Compte tenu des enjeux locaux et de la volonté d'articuler les réflexions entre les différentes échelles de territoire, le partenariat antérieur et les compétences de chacune des structures, il a été décidé de mettre en place une plateforme mutualisée entre Citoyens et Territoires (anciennement Carrefour des Pays Lorrains) et l'ORIV.



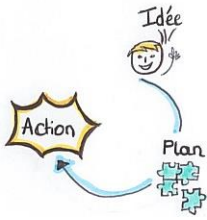
La notion de plateforme renvoie à l'idée de proposer aux acteurs-trices des territoires (urbains comme ruraux) des services et des contenus inhérents aux deux structures dans une logique de complémentarité.

Cet espace intitulé Plateforme EST - Égalité et Solidarité entre les Territoires, est conçu comme un « pôle d'expertise » au service des politiques territoriales : quartiers prioritaires, grandes agglomérations, métropoles, espaces périurbains, petites villes et campagnes, dans une logique de développement (local, économique...) et de solidarité.

La plateforme n'a pas d'entité juridique propre et repose sur des partenariats et conventionnements entre les deux structures (signature le 10 mai 2016 d'une convention relative au fonctionnement d'un groupement de moyens de fait).

Concrètement, au-delà de la réflexion relative à la convention, ce partenariat s'est traduit en 2016, par :

- Un apport en termes de moyens humains : c'est-à-dire la participation et/ou le portage d'actions inscrites au programme de travail de l'ORIV par des salariés de Citoyens et Territoires. Cela a été plus particulièrement le cas de Johan CHANAL, chargé de mission à Citoyens et Territoires (cf. présentation des actions).
- Une réflexion pour construire des actions en commun : newsletter mais aussi une journée de réflexion à l'échelle de la région Grand Est.



MODALITES ET MOYENS D'INTERVENTION

UN CENTRE DE RESSOURCES AU SERVICE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'INTEGRATION

L'ORIV déploie donc, depuis début 2016, ses activités de Centre de Ressources au profit des territoires et des acteur-trices en politique de la ville sur l'ensemble de la région Grand Est.

Conformément au cadre de référence national établi par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, les activités de l'ORIV consistent à :

- **Contribuer à l'animation technique des réseaux de professionnels-les**
 - ➔ Concrètement, il s'agit de permettre le partage d'information sur les sujets liés à la politique de la ville, la co-élaboration d'outils, la diffusion d'outils ou de pratiques, la mise en réseau...
- **Accompagner la montée en compétences des acteurs locaux**
 - ➔ Cela passe par l'organisation de temps d'échanges et de qualification (journée de travail, cycle de plusieurs séances sur un même sujet, séminaire...)
- **Capitaliser et diffuser les retours d'expériences**
 - ➔ Cela se traduit par un travail de veille, de mise en commun des connaissances, de formalisation des enjeux et des enseignements...

Au titre de la politique de la ville, l'ORIV travaille (de manière privilégiée) sur un territoire comptant :

- 40 contrats de ville (8 en Alsace, 11 en Champagne-Ardenne et 21 en Lorraine),
- 116 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (31 en Alsace, 34 en Champagne-Ardenne et 51 en Lorraine).

Ces territoires comptent 397.680 habitants, soit 7,1% des habitants de la région (recensement de la population de 2013).

Cette focalisation sur les territoires relevant de la politique de la ville, qui constitue depuis quelques années le support financier principal de l'activité de l'ORIV, ne doit pas occulter le fait que l'association a souhaité poursuivre son action dans le champ de l'intégration. Il s'agit pour elle de continuer à mettre à disposition des acteurs et actrices une fonction ressources à l'échelle du territoire de la région Grand Est.

Cet enjeu a notamment été réaffirmé lors d'un séminaire de travail organisé le 1^{er} octobre 2016 qui a réuni les administrateurs et l'équipe. Il s'agit d'interroger les orientations associatives et de se doter d'un projet associatif partagé. Par ailleurs, il trouve pleinement sens eu égard à la fois à la singularité de la présence immigrée dans le Grand Est mais aussi aux spécificités des flux migratoires récents comme aux enjeux sociétaux.⁸

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DU PROJET

L'Assemblée Générale de l'ORIV s'est tenue le 31 mars 2016 à Mulhouse.

Près de 50 personnes, dont de nombreux élus haut-rhinois, mais aussi des représentants de l'Etat, ont participé à cette Assemblée qui s'est tenue dans des locaux mis à disposition par la Ville de

⁸ Pour aller plus loin : http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_actusur_cent_sept.pdf

Mulhouse. Au-delà de la partie statutaire qui a permis de présenter le rapport d'activités 2015 et le bilan financier, ainsi que les perspectives 2016, tant en termes de programme de travail que de financements, l'Assemblée Générale a été l'occasion d'un échange.

Michel KOEBEL, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg, et Emmanuel JOVELIN, Professeur des universités en sociologie, à l'Université de Lorraine, ont apporté leurs contributions à une réflexion sur "Construire du commun : entre démocratie locale et vivre ensemble".

Le **Conseil d'Administration**⁹ s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, cinq fois au cours de l'année 2016 (30 janvier, 17 mars, 12 mai, 1^{er} octobre, 15 novembre 2016).

Entre ces réunions, le **travail de suivi quotidien a été assuré par le Bureau** qui s'est réuni très souvent au cours de l'année 2016 (une à deux fois par mois) compte tenu des nombreux enjeux (nouveaux partenariats, relations institutionnelles, missions de l'équipe). La présence régulière des membres du bureau a permis un travail sur la durée et les prises de décisions nécessaires au fonctionnement de l'association.

DES MOYENS FINANCIERS

L'association a bénéficié comme les autres années, avec toutefois un accroissement des subventions publiques, du soutien d'un certain nombre de financeurs à savoir :

- l'Etat via des crédits émanant du CGET – Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, et de la DRDJSCS Grand Est... ainsi que du Ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (DAAEN),
- de collectivités en Alsace : Eurométropole de Strasbourg, Mulhouse Alsace Agglomération, Ville d'Illzach, Communauté d'Agglomération de Saint Louis, ...
- de collectivités en Lorraine : Metz Métropole, Ville de Metz, Communauté d'Agglomération d'Epinal, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Commune de Moyeuve Grande ...

Le déploiement en Champagne-Ardenne ne s'est pas traduit dans le soutien de collectivités en 2016 car il s'agissait d'aller au-devant des acteurs du territoire afin de se faire connaître.

Au-delà du soutien financier et afin de construire une action autour d'enjeux partagés, les relations entre l'association et les partenaires de l'ORIV se sont traduites au cours de l'année 2016 par de nombreux contacts et déplacements dans les territoires des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Marne. Ces collaborations ont pris la forme surtout de relations interpersonnelles. L'année n'a pas été propice en effet à l'organisation de temps collectifs entre l'association et les différents financeurs, comme ce fut le cas les années précédentes.

DES MOYENS LOGISTIQUES

Pour que les activités menées par l'ORIV s'adaptent aux enjeux et spécificités locales de la Champagne-Ardenne, il a été décidé de s'allier les compétences d'une personne ayant la connaissance de ce territoire (création d'un poste depuis le 1er juillet 2016) et de disposer d'une antenne à Reims. Cette antenne se situe dans les locaux du CIAM – Collectif Interculturel d'Associations de Migrants¹⁰. Ce partenariat avec une structure locale permet de disposer d'un

⁹ Cf. en annexe 1 la composition du Conseil d'Administration, page 82.

¹⁰ <http://ciam-reims.com/>

bureau mais aussi de salles de réunion. Par ailleurs, une convention avec l'ARIFOR a permis également de garder le fonds documentaire acquis au fil du temps par le PRILDE.

DES MOYENS HUMAINS

Le programme de travail, validé par les administrateurs-trices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par une équipe de neuf salariées.

En effet, l'ORIV a accueilli, en cours d'année, une nouvelle collègue qui est venue renforcer l'équipe dans le cadre du déploiement territorial à compter du 1^{er} juillet 2016.

Dès 2015, une discussion avait été engagée avec le GIP Arifor dans le but de faire évoluer le poste occupé dans le cadre du PRILDE (Pôle ressources intégration, lutte contre les discriminations et pour l'égalité) vers un poste dédié dans le champ de la politique de la ville et rattaché à l'ORIV.

Il faut préciser :

- d'une part que les actions menées au sein du PRILDE étaient, au moins dans le champ de la prévention et de la lutte contre les discriminations, très proches de celles menées par l'ORIV,
- d'autre part qu'il existe un partenariat de longue date entre le PRILDE et l'ORIV au titre du Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration).

Compte tenu de la proximité des actions menées au sein du PRILDE et dans le cadre de l'ORIV notamment par rapport aux enjeux de prévention et de lutte contre les discriminations, les actions menées antérieurement dans ce domaine par le PRILDE ont été pour parties reprises par l'ORIV (cf. programme de travail).

Par ailleurs, l'ORIV a également eu recours à un recrutement en CDD pendant le congé maternité d'une des salariées.

Au cours de l'année 2016, les salariées qui ont porté les activités de l'ORIV sont :

- Emilie ARNOULET, Directrice de projets (à compter du 1^{er} juillet 2016)
- Corinne CURTI, Secrétaire
- Gaëlle DONNARD, Directrice de projets
- Diane HÄSSIG, Responsable de la communication et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, Directrice
- Caroline OBERLIN, Directrice de projets
- Laetitia ROCHER, Chargée de missions
- Martine THIEBAULD, Assistante de projets
- Ophélie ZAEGEL, Cheffe de projet communication (11.07.2016 au 9.12.2016).

Certaines actions ont bénéficié également d'un appui via la mise à disposition de salariés de Citoyens et Territoires.

UNE FONCTION RESSOURCES TRANSVERSALE ET MUTUALISEE



SENS DE L'INTERVENTION

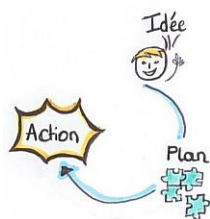
Agir au plus près des intervenants-es et de leurs attentes suppose de disposer de connaissances adaptées, qui sont mobilisées à travers la fonction ressource. Elle constitue le support des interventions de l'ORIV. Par ce biais, l'association apporte des connaissances pertinentes, c'est-à-dire actualisées, claires, contextualisées et appropriables.

La production de connaissances et de ressources est au cœur des métiers de l'ORIV depuis sa création. Cette dimension est d'ailleurs considérée comme un préalable à l'action ("connaître pour agir") depuis le démarrage de la structure.

Ces productions prennent des formes variées, de la note synthétique de deux pages, à la production d'études ou la capitalisation d'expériences.

Ainsi elles peuvent être le fruit de démarches d'appui et d'accompagnement (dans une logique de capitalisation des enseignements), de temps d'échanges (colloques, journées d'études) ou des productions (études, bulletin mensuel notamment).

Toutes ces productions font l'objet d'une mise en ligne sur le site de l'ORIV et sont téléchargeables gratuitement.



ACTIONS MENEES

La fonction ressources est **transversale à l'ensemble des activités et thématiques** de l'ORIV et s'est traduite en 2016 par :

- La gestion d'un **centre de documentation** (ouvrages, périodiques, rapports...), ouvert à toutes et à tous (sur rdv).
- La réalisation d'une **veille informative sur l'actualité nationale**.
- La mise à disposition de ressources par le biais d'un **site internet** (www.oriv.org).
- La publication d'un **bulletin mensuel d'information** « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».
- La production d'**outils, de notes, d'analyses statistiques**, etc., pour répondre aux attentes des intervenants-es et capitaliser et valoriser les travaux menés par l'ORIV.
- La participation à différents **réseaux nationaux**, via notamment l'alimentation de deux panoramas de la presse : l'un sur l'actualité de la politique de la ville (www.scoop.it/t/actualite-politiquedelaville) et l'autre sur l'intégration, l'immigration, la lutte contre les discriminations (www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations).
- Le recensement de ressources, rédaction de notes d'analyses pour alimenter le **Portail européen sur l'intégration**, outil créé à l'initiative de la Commission européenne (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>).

RENDRE ACCESSIBLES ET METTRE A DISPOSITION LES RESSOURCES

LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

LA BASE DOCUMENTAIRE

Les documents disponibles au centre de documentation de l'ORIV sont accessibles grâce à la base de données du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) : <http://biblio.reseau-reci.org/>.



Cette base spécialisée sur les thématiques de l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations est mutualisée entre trois centres de ressources (Cofrimi – Occitanie / IREV – Hauts-de-France / ORIV – Grand Est).

Elle référence 6.000 titres d'ouvrages, 3.000 titres de rapports, d'études et plus de 1.000 articles...

Elle est consultable aussi bien par un public averti (chercheurs, professionnels...) que par un public plus large (étudiants...).

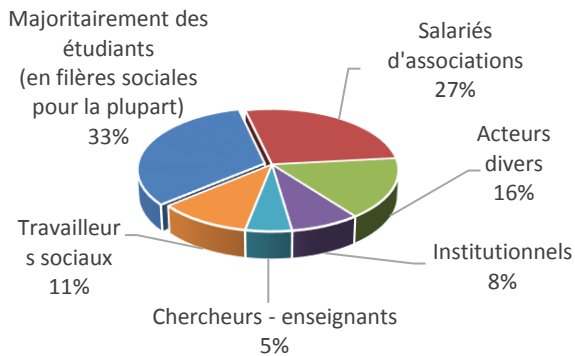
En 2016, la base de données documentaire en ligne a reçu **7 373 visites**.

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures membres du réseau RECI (demandes d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

LES DEMANDES ADRESSEES AU CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation, en tant que lieu où sont consultables physiquement mais aussi de manière « virtuelle » les ressources, répond en particulier à l'objectif d'accessibilité et de mise à disposition de connaissances.

Profil des usagers du centre de documentation de l'ORIV



Sur l'année 2016, tout comme en 2015, **une quarantaine de personnes environ ont sollicité l'ORIV sur son volet ressources documentaires.**

Ce sont des demandes adressées directement à la responsable de la documentation et de la communication. 70% font l'objet de réponses par mails (avec envoi de documents numériques, de liens vers des sites internet ressources...) et les 30% restantes de la prise d'un rendez-vous pour venir consulter et/ou emprunter des documents à l'ORIV.

LE SITE INTERNET DE L'ORIV

Le site internet de l'ORIV présente l'activité de l'association. Il permet de se tenir informé des principaux temps d'échanges qu'il organise, de télécharger les dernières publications...

Le site internet de l'ORIV présente une interface utilisateur claire et informative. À gauche, un menu de navigation permet d'accéder à différentes sections : QUI SOMMES-NOUS ?, CENTRE DE DOCUMENTATION, NOS PUBLICATIONS, AGENDA, IMMIGRATION ET INTÉGRATION, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN, ÉGALITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS. En haut, une barre de recherche offre des options de recherche par thème ou libre. Le contenu principal est divisé en plusieurs blocs : une section d'accueil avec un article sur l'exposition « De l'immigré au Chibani », une section « LES RDV » avec des dates et des liens pour plus d'informations, une section « DERNIÈRES PUBLICATIONS » avec des liens vers des bibliographies et des actualités, et une section « ACTUALITÉS SUR... L'INTÉGRATION, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA VILLE » avec des liens vers des fonds de participation et des initiatives. En bas, une section « TISSE LA CONFIANCE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES. UN COMBAT IGNORÉ, UN DÉFI POLITIQUE » présente un rapport biennal de la Fédération des centres sociaux de France et Questions de Ville.

Le site internet c'est : **15141** visites en 2016 (**14.758** visites en 2015).

Plus de **300 documents** proposés en téléchargement, dont notamment :

- 40 notes de l'ORIV
- 40 actes ou synthèses de colloques ou de temps d'échanges...
- 13 dossiers ressources ou thématiques
- 40 bibliographies thématiques
- Tous les numéros du bulletin mensuel *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville*

EXEMPLE DE DOCUMENTS MIS EN LIGNE EN 2016

- Actes de la journée régionale d'échanges « **Economie Sociale et Solidaire et politique de la ville** » - CRESS – ORIV, 6 novembre 2015 - Strasbourg
- « **Laïcité et pratiques professionnelles : des temps d'échanges pour mieux comprendre et cerner la problématique** » (retranscription des interventions et documents)
- **Discriminations dans le champ de la santé. Les repérer et les prévenir tout au long du parcours de soins** – Migrations Santé Alsace – ORIV - Note de synthèse - mai 2016
- **Jeunesse et genre** - Atelier des Professionnels de la Ville - Compte-rendu de la séance du 10 décembre 2015

UNE VEILLE QUOTIDIENNE SUR L'ACTUALITE

Une partie de l'équipe de l'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées... en ligne) par le biais d'outils numériques spécifiques. Cette veille est ensuite partagée au sein de l'équipe. C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs et aux sollicitations adressées au centre de documentation.

Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe également :

- ➔ Au **Club de veille du Réseau des Centres de ressources Politique de la ville**. Il propose une démarche de veille collaborative, pour améliorer la gestion de l'information. La participation à ce club de veille implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville.

Cette veille sur l'actualité de la politique de la ville alimente le **panorama de la presse** lancé en 2014 par le Réseau des Centres de ressources politique de la ville :

<http://www.scoop.it/t/actu-politiquedelaville>



- ➔ A la **démarche de veille mutualisée menée par le Réseau RECI**. Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente le panorama de presse, lancé en 2015 par le Réseau RECI, sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations :

<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>



Ce travail de veille permet également de repérer des actualités pertinentes à mettre en ligne sur le Portail européen sur l'intégration. Ce site internet propose des informations et des « bonnes pratiques » relatives à l'intégration des migrants (cf. page 26).

DIFFUSER DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES

La fonction ressources consiste également à diffuser des informations et des connaissances, c'est-à-dire des ressources produites par l'ORIV.

LA PRODUCTION D'UN BULLETIN MENSUEL



« **Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville** » est un **bulletin mensuel, de 4 pages**, destiné à informer régulièrement les partenaires sur les activités de l'ORIV. Il a également pour objectif de donner des repères sur les thématiques de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale et territoriale dans le cadre d'un « zoom » (dossier central du bulletin). Chaque « zoom » porte sur un thème particulier.

Il est diffusé à environ 550 exemplaires papier auprès des financeurs, des adhérents et des partenaires de l'ORIV. Il fait également l'objet d'une mise en ligne sur internet à chacune de ses parutions. De plus, en 2016, 173 personnes (contre 141 en 2015) ont été informées par mail de la mise en ligne d'un nouveau bulletin. Les inscriptions, pour recevoir le bulletin mensuel par mail, sont en constante augmentation.

➤ Au total ce sont plus de 700 personnes qui sont destinataires de cette publication.

Les 8 nouveaux numéros mis en ligne courant 2016 ont fait l'objet, pour l'ensemble, de **1.377 téléchargements**.

- n° 111 – décembre 2016 - Le Fonds de Participation des Habitants-es : un outil de soutien aux initiatives
- n° 110 - septembre 2016 - Les familles « monoparentales » : quelles réalités aujourd'hui ?
- n° 109 – mai - juin 2016 - Discriminations dans le champ de la santé : les repérer et les prévenir tout au long du parcours de soin (120)
- n° 108 – avril 2016 - L'interdiction des discriminations dans le champ de la santé : quel cadre juridique ? Quelles réalités ? (128)
- n° 107 – mars 2016 - Politique publique d'accueil et d'intégration et présence immigrée en région Grand Est (264)
- n° 106 – février 2016 - Rénovation urbaine et mixité : illustration à partir d'un quartier strasbourgeois (253)
- n° 105 – décembre 2015-janvier 2016 - Diversité de la prise en compte de la prévention des discriminations dans les contrats de ville (285)
- n° 104 – novembre 2015 - Economie Sociale et Solidaire et Politique de la Ville (327).

LES PUBLICATIONS DE L'ORIV

En plus du bulletin mensuel de l'ORIV, les documents produits et mis en ligne au cours de l'année 2016 sont présentés ci-dessous :

- Les actes de la **journée « économie sociale et solidaire et politique de la ville »**, organisée le 6 novembre 2015 par la CRESS Alsace et l'ORIV dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire : <http://www.oriv.org/journee-regionale-dechanges-economiesociale-et-solidaire-et-politique-de-la-ville/>

- **Note sur l'élaboration du « rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville » - 2016** (247 téléchargements).
- **Discriminations dans le champ de la santé. Les repérer et les prévenir tout au long du parcours de soins** - Note de synthèse - mai 2016 (106 téléchargements).
- **Renouveler le regard sur les enjeux d'intégration sociale – Actes de la Journée d'étude** – janvier 2016 (926 téléchargements).
- **Laïcité et pratiques professionnelles : des temps d'échanges pour mieux comprendre et cerner la problématique**, juin 2016
Les différents documents proposés dans cette rubrique (interventions, dossier du participant...) ont fait l'objet de 467 téléchargements.
- **Sélection de textes relatifs au cadre juridique de la laïcité, à la liberté de conscience et à l'interdiction des discriminations fondées sur la religion** – mars 2016 (26 téléchargements).
- **Bibliographie « Laïcité »**, 2016 (386 téléchargements).

L'ensemble des publications est présenté en annexe 2 du rapport.

DISPOSER DE RESSOURCES PAR LA MISE EN RESEAU

L'ORIV s'appuie de fait sur des logiques de réseaux d'acteurs. Le réseau permet la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...).

La logique de réseau est surtout développée à l'échelle nationale, avec la participation de l'ORIV au Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville, et au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration).

L'implication, de l'ORIV à ces réseaux, revêt des formes et des modalités de travail variables du fait de leur mode de fonctionnement et des objectifs poursuivis.

LE RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

Ce réseau n'est pas pour l'instant formalisé mais c'est une volonté inscrite à la fois dans le cadre de référence (organisation chaque année d'une rencontre des équipes) et souhaitée par une partie des Directeurs et Directrices des centres de ressources, notamment par le biais de Question de Ville. Question de ville est l'association des directeurs-trices des centres de ressources politique de la ville. Elle a été créée le 11 septembre 2008. Depuis l'Assemblée Générale de 2015, la Directrice de l'ORIV en est la co-présidente.

Question de Ville s'est donné les objectifs suivants :

- Être un lieu de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles spécifiques mises en œuvre pour diriger, animer, gérer et construire une stratégie de développement d'un centre de ressources pour la politique de la ville dont les missions principales sont la création d'espaces d'information, de réflexion et débats, de mise en réseau des acteurs, de production de connaissances, de capitalisation et de diffusion de ces connaissances.
- Être un espace d'élaboration, de mutualisation et de diffusion d'un point de vue des directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville par rapport aux politiques publiques de développement social et urbain et à leur mise en œuvre et de construction de propositions partagées reposant sur le croisement des analyses et expertises locales.

Globalement en 2016, l'activité de Question de Ville a permis d'assurer une visibilité des centres de ressources en tant que collectif dans une période charnière : celle de l'élaboration des contrats de ville et de la négociation du cadre de référence entre l'Etat et les centres de ressources. Concrètement, cela a consisté en termes de productions et/ou de représentations à :

- La rédaction d'une tribune en réaction au projet de loi Égalité et Citoyenneté, intitulée « *Pour une vision élargie de la mixité au bénéfice de l'égalité* » (publiée le 27 juin dans L'Humanité et le 31 août dans La Gazette des Communes).
- La participation à la rédaction du rapport « *Tisser la confiance dans les quartiers populaires. Un engagement ignoré, un défi politique* » en lien avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (cf. page 48).
- La présentation au ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports de la contribution nationale du réseau des centres de ressources au bilan d'étape de la réforme de la politique de la ville, le 2 février 2016.
- L'intervention dans le cadre d'une journée de travail organisée par l'Assemblée des Communautés de France le 29 avril 2016 à Paris pour présenter la note sur la réforme de la politique de la ville (réalisée fin d'année 2015).
- La rencontre avec la nouvelle secrétaire d'État à la politique de la ville, le 8 juin 2016.

La mise sur les rails du réseau des centres de ressources s'est amorcée via notamment le lancement de l'élaboration du portail national des centres de ressources.

Question de Ville s'est mobilisée pour relancer le projet de site internet du réseau national des centres de ressources, déjà ancien, mais n'ayant pas abouti jusque-là. Cette création doit en effet permettre de :

- donner une identité collective propre au réseau,
- clarifier l'action du réseau auprès des instances nationales et des publics des centres de ressources,
- valoriser les dynamiques collectives à l'œuvre au sein du réseau,
- valoriser les actions des centres de ressources et les initiatives locales,
- leur donner une visibilité au niveau national.

En 2016, un groupe de pilotage a été identifié pour travailler sur un cahier des charges et retenir un prestataire après passation d'un appel d'offres. La cheffe de projet communication de l'ORIV a apporté son expertise dans le cadre de ce projet au cours de l'année 2016. Le travail se poursuit sur 2017.

Par ailleurs, le travail de réseau entre les Directeurs et Directrices repose également sur des temps de travail en commun (regroupement plusieurs fois dans l'année : 14 janvier, 9 juin, 26 août, 15 décembre 2016).

Les objectifs de ces rencontres sont multiples :

- échanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville (entre centres de ressources mais aussi en lien avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET);
- partager sur les outils de qualification mis en œuvre par les différents centres de ressources ;
- renforcer les capacités d'intervention des centres de ressources dans la conduite de la politique de la ville par des échanges de pratiques.

Enfin, les chargés-es de l'information, de la documentation et/ou de la communication des structures membres ont également l'occasion de se rencontrer pour échanger sur leurs pratiques et travailler sur les outils de veille mutualisés.

LE RESEAU RECI (RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)

L'ORIV participe au Réseau RECI (Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration : <http://reseau-reci.org/>) depuis sa création en 2005.

En 2016, le réseau était, composé de sept structures assurant une fonction ressources dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la prévention des discriminations, à savoir : AVDL (Association Villeurbanaise pour le Droit au Logement), COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations), EPI (Espace Picard pour l'Intégration), Espace Accueil aux Etrangers, IREV (Institut régional de la Ville), ORIV et le Pôle ressources intégration, lutte contre les discriminations et pour l'égalité (PRILDE) au sein du GIP ARIFOR¹¹.

La fonction documentaire au sein du Réseau

Le portage d'une base documentaire commune est l'objectif principal du Réseau RECI. La mutualisation de l'activité documentaire des centres de ressources composant le Réseau constitue l'activité de base du Réseau RECI. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune (cf. les statistiques de consultation de la base page 17).

¹¹ Pour une présentation complète de ces structures voire sur le site internet du Réseau RECI : www.reseau-reci.org.

Un panorama de la presse dans les champs de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations (cf. page 20).

Un programme de travail commun

Le réseau RECI s'est réuni quatre fois en 2016 pour des réunions d'une durée de deux jours. Les réunions se sont tenues à Strasbourg, Lille et Paris (deux fois).

Ces réunions ont permis la mise en commun des projets, dont l'avancée est assurée également par des temps d'échanges réguliers entre les porteurs des différents dossiers.

Les réunions de réseau ont donné lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de travail de l'année, mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques.

Ces temps de discussion ont permis également le fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.

Lors de ces réunions, les membres du réseau RECI ont travaillé, plus particulièrement, sur les thèmes suivants :

Approche intégrée des discriminations dans les contrats de ville

- ➔ Production du document : **Contrat de ville et prévention des discriminations. Analyse de l'axe « lutte contre les discriminations » dans les contrats de ville** – novembre 2016, 13 p.

Laïcité

Le Réseau a apporté en 2016 une double contribution collective sur ce thème :

- ➔ **Valorisation des ressources existantes par la mise à jour de la bibliographie** (réalisée par l'ORIV) **et la réalisation d'un recueil d'outils pédagogiques** : l'objectif de ce recueil est de disposer d'outils conceptuels et de fournir des clés de décryptage, nécessaires à une véritable compréhension et maîtrise du principe de laïcité, et de supports à la réflexion et au débat, d'outils pratiques et ludiques pour mener une action pédagogique.
- ➔ **Production d'un « Point de vue sur la laïcité au service du lien social »** offrant des premiers éléments d'analyse notamment sur la portée de ces plans de formation, l'impact de l'appropriation de ces éléments de cadrage sur les postures et pratiques professionnelles. Cette note a permis de mettre en avant un certain nombre d'enjeux connexes à celui du principe de laïcité. Le travail sur ce sujet permet en effet de réinvestir les questions liées à la lutte contre les discriminations, la place de l'Islam, l'Histoire, la nécessité de « faire société » autour d'enjeux communs, les enjeux géopolitiques et la question sociale.

Ces éléments ont été diffusés le 9 décembre 2016, à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat.

Logement et mixité sociale

Face à l'actualité de la question et aux nombreux enjeux mis en avant sur la mixité, le réseau a engagé une réflexion interne visant à réaliser à terme une note documentée sur le sujet.

- ➔ Dans un 1^{er} temps, une bibliographie actualisée, c'est-à-dire postérieure à la revue de la littérature réalisée par Thomas Kirszbaum en 2008 a été élaborée fin 2016.

Parcours d'installation et diversité des territoires

Le Réseau a engagé une nouvelle réflexion en 2016 qui a pris la forme d'un travail de réflexion et de prospective permettant d'identifier les démarches mises en œuvre localement concernant les parcours d'accueil et d'installation des primo-arrivants. La formalisation de cette réflexion est prévue pour début 2017.

Suivi de l'expérimentation nationale CGET - DDD « Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville ».

LE PORTAIL EUROPEEN SUR L'INTEGRATION

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.



Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

- ➔ En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet.

Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration (tant au sein d'organisations gouvernementales que non gouvernementales) des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts (institutionnels, associatifs, chercheurs...) et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

En 2016, le Réseau RECI a mis en ligne, sur le portail, 26 « actualités » (« news »). Des résumés analytiques détaillent le contenu de l'information donnée ou des rapports présentés et permettent de se saisir rapidement des informations proposées.

Dans un deuxième temps, les internautes ont la possibilité de consulter les articles, les documents présentés, de manière plus détaillée (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/resources/news>).

En 2016, le réseau RECI a mis l'accent sur le repérage de pratiques d'intégration, ainsi 6 expériences novatrices ont été valorisées par des membres du Réseau RECI sur le portail :

- Accueil des nouveaux arrivants étrangers dans une commune
La ville de Nantes développe depuis de nombreuses années une politique d'accueil des étrangers. Elle a décidé d'améliorer sa politique d'accueil et d'accès à l'information des publics migrants via son Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers (CNCE), instance dédiée à la participation des étrangers. Les améliorations portent sur l'information (fiabilité, facilité de lecture), la communication (par le biais d'un réseau de partenariat), l'accueil et l'orientation (formation des agents en interface avec les usagers immigrés, mise en place d'une cellule de veille, interne à la ville, et renforcement des partenariats).
- Répertoire en ligne des acteurs de l'accès aux droits des étrangers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
L'objectif est de répertorier et géolocaliser, sur un site internet spécifique, les différents lieux d'accueil et d'accès aux droits des étrangers par domaines de compétences via PAPPU, logiciel en ligne de gestion de l'accueil (<http://www.pappu.fr/>). Ce répertoire présente principalement les ressources en région PACA. Toutefois, ce site Internet ayant la particularité d'être interconnecté avec le logiciel de gestion de l'accueil « PAPPU », toutes les structures qui l'utilisent au niveau national peuvent également être géolocalisées sur l'annuaire.
- « Pratiques langagières » : programme régional de soutien et de valorisation des compétences linguistiques de chacun
Depuis 8 années, les services de l'Etat du Nord Pas-de-Calais portent un programme visant à accompagner les démarches locales qui valorisent les pratiques langagières. L'ambition de ce programme est de travailler la langue autrement, de la valoriser, d'observer ce qu'elle porte d'histoire, d'emprunt, et de regarder ce qu'elle apporte comme compréhension de l'environnement, ce qu'elle traduit des rapports des uns aux autres, de la relation à la ville, au quartier et à l'évolution des territoires
- Comme A La Maison (CALM)
Le dispositif « Comme A La maison » (CALM) permet la mise en relation entre des réfugiés mal logés voire sans domicile fixe et des personnes souhaitant s'engager sur l'accueil de réfugiés. Par l'intermédiaire d'une plateforme numérique, les réfugiés y indiquent leurs besoins et les particuliers offrent un hébergement ou un soutien. Il s'agit d'un outil de mise en relation. L'engagement est social et non financier.
- Mise en place d'un réseau de vigilance des intermédiaires de l'emploi et du logement
La Ville de Villeurbanne a mis en place un réseau de vigilance en faveur de l'égalité et de la non-discrimination. Composé actuellement d'une quinzaine de structures locales, ce réseau s'est constitué progressivement dans une co-construction entre des professionnels de l'intermédiation de l'emploi (Mission locale, Pôle Emploi, ADL...), du logement (AVDL, AILJO) ou de l'action sociale. Sont également membres le CCAS, la Ville de Villeurbanne, des acteurs du droit mais aussi des sociologues. Ce réseau se donne pour mission de repérer et traiter les situations discriminatoires, orienter les victimes de discrimination vers des structures d'accès aux droits et mettre en visibilité des discriminations dans l'espace public.

- La Maison des langues – Garges-lès-Gonesse

La Maison des langues est une structure municipale qui s'adresse aux étrangers qui résident sur le territoire du Val-d'Oise. En proposant en un lieu unique des formations ou des orientations en termes d'apprentissages linguistiques, la Maison des langues permet de faciliter les parcours des personnes en leur donnant une vision globale de ce qui existe. Elle assure une suite de parcours linguistique pour les personnes qui sortent de formation après la signature du contrat d'intégration Républicaine (CIR).

APPUYER LES ACTEURS-TRICES INTERVENANT SUR LES TERRITOIRES URBAINS FRAGILISES

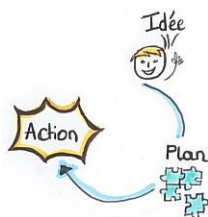


SENS DE L'INTERVENTION

Par son action en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville (quartiers populaires), l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale. L'association considère ces territoires tout à la fois comme des territoires d'avenir, notamment en raison de la forte présence de jeunes, et des territoires en devenir, puisqu'ils concentrent des difficultés qui constituent des défis pour la société dans son ensemble.

Dans cette perspective, l'action de l'ORIV vise à permettre une meilleure appréhension de ces quartiers qui sont souvent perçus de manière simplificatrice et stéréotypée ; soutenir et accompagner les acteurs y intervenant en mettant à disposition des ressources documentaires, méthodologiques ou humaines ; favoriser la mise en réseau et les échanges entre acteurs dans un souci de décloisonnement des actions et de construction partagée...

- ➔ **Mettre à disposition des ressources mobilisables pour l'action**
 - Production de notes et valorisation d'expériences afin d'outiller les acteurs-trices locaux.
 - Organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et en direction de différents types de professionnels-les, sur la base de l'actualité ou d'un thème.
- ➔ **Repenser les cadres d'intervention au service des territoires et des habitants-es**
 - Mise en place de cycles de qualification ou de temps d'échanges visant à favoriser la prise en compte par les professionnels-les et acteurs-trices locaux de ces enjeux, en lien avec la mise en œuvre des contrats de ville.
 - Accompagnement d'équipes pour une intervention optimisée dans le cadre des contrats de ville, notamment autour d'enjeux clés : solidarité entre les territoires, développement économique et emploi, mobilisation du droit commun.



ACTIONS MENEES

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES POUR L'ACTION

NOTE SUR LE RAPPORT ANNUEL SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les communes et EPCI signataires d'un contrat de ville ont l'obligation de rédiger un rapport annuel.

Le décret publié au Journal officiel du 5 septembre 2015 fixe le « contenu et mode d'élaboration du rapport annuel aux assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des communes sur la mise en œuvre de la politique de la ville. »



L'ORIV a réalisé une note méthodologique pour l'élaboration de ce rapport :

http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_rapport_mise_en_oeuvre_politique_ville.pdf

PRODUCTION D'UNE NOTE SUR LES FAMILLES MONOPARENTALES

Dans le cadre du groupe « Observation suivi évaluation » du contrat de ville de Metz Métropole (cf. page 33), l'ORIV a mené un travail d'observation sur le quartier de Bellecroix, à Metz. Au-delà d'une vision générale du quartier, il a semblé important de réaliser un zoom sur les questions de monoparentalité. D'une part, parce que la part de familles monoparentales est très élevée, d'autre part, parce que les acteurs du quartier qualifient la situation des familles monoparentales de préoccupante.

La rédaction de cette note a permis de situer le quartier de Bellecroix, en termes de monoparentalité par rapport aux autres quartiers politique de la ville de Metz mais également eu égard à la situation nationale. Par ailleurs, cela a permis de prendre conscience que le statut de famille monoparentale n'est pas définitif et peut être une étape dans le parcours des familles.



La rédaction de cette note pour l'agglomération de Metz a également donné lieu à la production d'un zoom au titre du bulletin mensuel de l'ORIV : http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_actusur_cent_dix_siteweb.pdf

ORGANISATION DE TEMPS D'ECHANGES - REUNIONS D'ACTUALITE SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tout-e professionnel-le.

Elle constitue également un support pour susciter les échanges entre intervenants-es.

C'est dans cette perspective qu'ont été menées depuis quelques années en Alsace, puis en Lorraine, des « réunions d'actualités » permettant de faire le point sur les questions liées à la politique de la ville et au développement social et urbain, de partager les informations et d'identifier les impacts sur la pratique et la mise en œuvre des contrats de ville.



Ces réunions répondent à un triple objectif :

- permettre la diffusion d'informations et de ressources sur la politique de la ville,
- favoriser l'émergence d'une culture commune entre les acteurs-trices (de droit commun et directement impliqués-es sur la politique de la ville),
- permettre la mise en réseau d'intervenants-es.

L'ORIV apporte les éléments d'actualité en les recontextualisant et en les explicitant par des expériences, des éléments d'analyse.



En 2016, ces réunions ont eu lieu à l'échelle de chacune des ex-régions mais avec des mises en œuvre territoriales différentes.

A l'échelle de l'ex-région Champagne-Ardenne, il s'agissait d'initier ce type de rencontres. Une seule réunion s'est tenue (17 octobre 2016) et dans un cadrage resserré (agents de l'Etat : référents-es politique de la ville de la DRDJSCS à l'Antenne de Châlons-en-Champagne, référents-es politique de la ville des DDCS et DDCSPP, délégués-es du Préfet).

A l'échelle de l'ex-région Lorraine, 5 réunions ont été organisées (24 février, 24 mai, 5 juillet, 4 octobre et 18 novembre 2016). Les participants-es conviés-es aux réunions étaient des membres des services de l'Etat. Y sont conviés-es des représentants-es régionaux-ales (DRDJSCS, SGARE) comme départementaux-ales en charge de la politique de la ville mais également ceux-celles relevant de services de droit commun ainsi que d'autres agences (ARS, Pôle Emploi notamment).

A l'échelle de l'ex-région Alsace, sept réunions ont été organisées. Les personnes conviées étaient à la fois les représentants-es des services de l'Etat (avec le même profil qu'en Lorraine) ainsi que les chefs-fes de projets des collectivités inscrites en politique de la ville. Les réunions (sauf la première de l'année, le 2 mars 2016) ont été dédoublées à Strasbourg (14 juin, 30 septembre, 22 novembre) et à Mulhouse (17 juin, 27 septembre, 24 novembre).

➔ En cumulé ce sont 135 personnes qui ont participé à ces réunions.

Il est prévu pour 2017, une harmonisation des modalités d'organisation de ces réunions d'actualité en gardant néanmoins une proximité géographique.

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Au-delà des temps d'échanges présentés ci-dessus et organisés par l'ORIV, les salariées de l'Observatoire sont également intervenues :

- Le 16 mars 2016 auprès des étudiants-es en première année d'éducateurs-trices de jeunes enfants, sur la méthodologie du diagnostic territorial.
- Le 1^{er} avril 2016 auprès des étudiants-es en troisième année d'éducateurs-trices de jeunes enfants, sur la politique de la ville.
- Le 29 avril 2016, à Paris, dans le cadre du Club des Agglomérations et des Métropoles, de l'AdCF (Assemblée des Communautés de France), lors d'une journée : « mettre en œuvre la politique de la ville ».
- Le 25 octobre 2016, à Strasbourg, dans le cadre du Comité de l'Administration régionale (réunion des Préfets du Grand Est) sur le thème « Egalité et citoyenneté sous l'angle de la cohésion sociale et de l'implication des acteurs et des habitants ».
- Le 27 octobre 2016, à Paris, dans le cadre de la « rentrée citoyenne » en direction des Conseils Citoyens, pour l'animation d'une table ronde sur « les formes de participation citoyenne et leur complémentarité : regards croisés d'élus, d'associations et de chercheurs ».

REPENSER LES CADRES D'INTERVENTION AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES HABITANTS-ES

ENQUETE AUPRES DES HABITANTS-ES DE HAUTEPIERRE DANS LE CADRE DU NPNRU

Le quartier prioritaire de la politique de la ville de Hautepierre a été retenu par l'ANRU comme quartier d'intérêt national pour le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Deux mailles n'ont pas encore bénéficié de la rénovation urbaine : Brigitte et Eléonore,

tandis que les mailles Jacqueline, Karine et Catherine ont d'ores et déjà fait l'objet d'interventions importantes dans le cadre du premier Programme de Rénovation Urbaine.

Compte tenu des délais pour la mise en œuvre du NPNRU (les premiers travaux démarreront au plus tôt en 2017), les élus et l'équipe de renouvellement urbain ont souhaité :



- garder le lien avec les habitants-es et notamment prolonger la dynamique « aller vers » et le forum Politique de la Ville qui a eu lieu le 4 juillet 2015,
- alimenter les plans-guide et lignes force du NPNRU en prenant dès aujourd'hui en compte la parole des habitants-es, leurs habitudes, leurs attentes, leurs souhaits de modifications et de maintien...

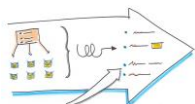
L'ORIV a été sollicité pour accompagner l'équipe dans la réalisation d'une enquête en porte à porte auprès des habitants-es résidant dans ces deux mailles.

Cette intervention s'est inscrite dans la lignée des travaux engagés avec l'Eurométropole de Strasbourg (Etude sur les parcours des habitants du Nouveau Parc Privé au Neuhof¹², Etude sur l'implantation d'activité économique dans les ZFU/PRU¹³, démarches d'accompagnement mises en place dans le cadre des phases de concertation du 1^{er} programme de rénovation urbaine¹⁴, etc...).

L'appui a porté sur la méthodologie de l'enquête et le traitement des données pour pouvoir le restituer aux élus et partenaires du territoire, aux habitants-es et aux prestataires qui mèneront les études urbaines.

Afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes des habitants-es (réalisations et projets à venir), il a été convenu que seules les équipes de la collectivité iraient faire du porte à porte.

Cette démarche a été un levier pour communiquer sur le projet à venir et son calendrier, mais aussi et surtout pour recueillir la parole des habitants-es dans la perspective des futurs projets d'aménagement. Elle a également été l'occasion de collecter des données sur les profils sociodémographiques, les habitudes de déplacement, l'image du quartier, etc.



L'intervention de l'ORIV a consisté à :

- élaborer le questionnaire entre mars et avril 2016,
- saisir et analyser les 169 questionnaires entre juillet et septembre 2016,
- restituer et partager l'interprétation des résultats entre septembre et octobre 2016 lors de réunions de travail avec la Direction de territoire et l' élu de quartier,
- participer à la réunion publique à destination des habitants-es le 13 octobre 2016.



Les constats ont donné lieu à la rédaction d'un document de synthèse « Enquête auprès des habitants-es des mailles Brigitte et Éléonore à HautePierre » - novembre 2016.

ETUDE QUALITATIVE SUR LE QUARTIER DE BELLECROIX A METZ DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE

L'ORIV intervient sur le territoire de Metz dans le cadre de la politique de la ville depuis 2011. Il a contribué à l'Observatoire dynamique des quartiers, en lien avec l'AGURAM (Agence d'Urbanisme

¹² <http://www.oriv.org/documents/etude-des-parcours-pratiques-et-usages-des-habitants-du-nouveau-parc-privé-au-neuhof-projet-de-renovation-urbaine-du-neuhof-strasbourg/>

¹³ <http://www.oriv.org/documents/etude-sur-limplantation-dactivite-economique-sur-les-territoires-en-renovation-urbaine-et-en-zone-franche-urbaine-a-strasbourg-hautepierre-neuhof/>

¹⁴ <http://www.oriv.org/documents/mobilisation-de-la-parole-des-habitants-et-renovation-urbaine/>

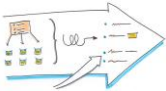
d'Agglomérations de Moselle), de 2011 à 2014. En 2014, l'ORIV a accompagné l'élaboration du Contrat de ville de Metz-Métropole.



La convention-cadre du contrat de ville fait état de la mise en place d'une démarche d'observation pendant toute la durée du contrat. En effet, disposer d'outils d'observation est nécessaire pour le pilotage du contrat de ville et la définition annuelle des orientations.

Cela permet également de renforcer la fonction de veille sur des sujets et problématiques qui ne sont pas disponibles par le recours à des données statistiques.

Cette fonction d'observation relève à la fois d'une dimension quantitative et d'une dimension qualitative. Il a été proposé que l'AGURAM prenne en charge la première dimension et l'ORIV la seconde. Une convention de partenariat a donc été signée entre l'AGURAM et l'ORIV.



Il s'agit au regard de cet enjeu lié à l'observation qualitative au titre du contrat de ville de :

- Mettre à disposition des acteurs-trices et décideurs-euses des données de compréhension et d'analyse de l'évolution sur les QPV, à partir des « dires d'acteurs »,
- Alimenter les orientations des appels à projet du contrat de ville, au regard des enjeux identifiés.
- Renforcer la fonction de veille sur des problématiques connues ou émergentes sur la durée du contrat de Ville.
- Développer une culture commune et les échanges entre les intervenants-es des territoires.
- Disposer d'un outil qui permette une approche comparative d'année en année.

Ce travail d'observation vise à perdurer sur la durée du contrat de ville en lien avec un groupe de travail « observation suivi évaluation ». L'enjeu réside donc dans la mise en place d'un dispositif souple, facilement appropriable par les acteurs-trices et qui permette de comparer et de suivre les données d'une année sur l'autre.

L'année 2016 a permis de tester la faisabilité du dispositif sur un quartier.

Au regard des études urbaines qui doivent démarrer sur le quartier de Bellecroix (Metz), il a été décidé que c'est ce quartier qui ferait l'objet de l'expérimentation.

Ainsi tout au long de l'année 2016, l'ORIV a mené le travail suivant :

- Lecture des éléments de diagnostic recueillis lors de la préparation du contrat de ville ainsi que ceux inscrits dans le contrat de ville de Metz Métropole pour cibler les points récurrents et problématiques sur le quartier.
- Organisation de réunions techniques avec la Ville, avec l'AGURAM et rencontre avec le Cojep¹⁵ (association animatrice du Conseil Citoyen de Bellecroix) afin d'identifier, de la place de chacun, les points forts et les pistes d'amélioration à travailler sur le quartier. La rencontre avec le Cojep a permis de savoir ce qui avait déjà été travaillé et produit par le Conseil Citoyen de Bellecroix. Ces réunions de travail ont permis à l'ensemble des partenaires de se mettre d'accord sur les thématiques principales à aborder pour le quartier de Bellecroix. L'AGURAM a par la suite réalisé une fiche quartier qui recensait les principales données statistiques de Bellecroix.
- Organisation de trois réunions avec les acteurs-trices de Bellecroix : une avec les acteurs socioprofessionnels-es (09/11/2016 dans l'après-midi), une avec les membres du Conseil Citoyen (09/11/2016 en soirée), une dernière réunissant acteurs-trices socioprofessionnels-les et Conseil Citoyen a eu lieu le 23/11/2016. Sur la base de ces éléments il a été possible de produire un visuel rendant compte de la perception des différentes problématiques du quartier pour les participants-es.
- Rédaction d'une synthèse de chacune des séances et production d'une synthèse générale.
- Présentation des éléments issus de la démarche en comité technique le 8 décembre 2016.

¹⁵ Carrefour des organisations de jeunesse et d'éducation populaire en Moselle.



A l'issue de ce travail, un document compilant les contributions de l'ORIV et de l'AGURAM a été produit début 2017. Il fera l'objet d'une présentation en comité de pilotage.

Ce travail mené à titre expérimental à Bellecroix a permis à l'ORIV de tester une méthode de travail, et d'en identifier les écueils : difficile mobilisation des membres du Conseil Citoyen, identification préalable des intervenants-es « incontournables » dans la démarche et du « bon » niveau de représentation des différents organismes (acteurs de terrain et direction).

Il a été proposé de continuer le travail en 2017 sur un autre QPV de l'agglomération messine, ainsi que sur un quartier de veille active.

ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE SUR SITE

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et à la cohésion urbaine a défini un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville.

Il y est précisé (article 1) que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, elle vise à assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville.

L'ORIV a au cours de l'année 2016 accompagné plusieurs collectivités et structures dans la mise en œuvre des contrats de ville.



Ces accompagnements ont été pensés comme des temps de travail permettant de répondre aux orientations attendues dans le cadre de la politique de la ville (programmation annuelle, établissement du rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville, élaboration des annexes ...) et :

- de construire le sens de l'action en cohérence avec les enjeux locaux,
- de s'inscrire dans une logique de capitalisation des enseignements issus des sites (en termes de méthode de travail et de contenu),
- de permettre ensuite un essaimage de ces éléments auprès d'acteurs-trices d'autres territoires en politique de la ville.

De fait, les modes d'intervention, les méthodes et les contenus travaillés (ainsi que le temps passé auprès des acteurs du territoire) ont été adaptés aux contextes locaux, à l'ancienneté de l'action, aux partenariats existants ainsi qu'aux attentes exprimées par les acteurs.

Les territoires ayant fait l'objet d'un accompagnement global dans le cadre du contrat de ville sont les suivants :

- contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg (Bas-Rhin),
- contrat de ville de Saint-Louis (Haut-Rhin)
- contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération / Wittenheim (Haut-Rhin)
- contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération / Illzach (Haut-Rhin)
- contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération / Mulhouse (Haut-Rhin)
- contrat de ville de Metz Métropole (Moselle)
- contrat de ville de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (Moselle)
- contrat de ville de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (Moselle)
- contrat de ville de Moyeuvre-Grande (Moselle)
- contrat de ville du Grand Nancy (Meurthe-et-Moselle)
- contrat de ville de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (Vosges).

L'accompagnement mis en place a parfois donné lieu à une action spécifique valorisée par ailleurs dans le rapport d'activités.

PENSER L'INTERVENTION SUR LES TERRITOIRES URBAINS FRAGILISES, HORS QPV - AGGLOMERATION MULHOUSIENNE

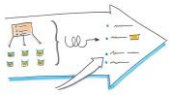
A l'occasion de la révision de la géographie prioritaire de la politique de la ville de l'agglomération mulhousienne, l'agence d'urbanisme a mis au jour des territoires qui présentent les mêmes caractéristiques que les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), notamment en termes de faiblesse des revenus, mais qui ne sont pas assez peuplés pour être classés en « QPV ».



Compte tenu de l'enjeu du contrat de ville de réduction des inégalités territoriales, il a paru important à la collectivité d'inscrire également ces quartiers au titre du contrat de ville.

Dénommés « quartiers prioritaires pour la ville d'intérêt d'agglomération » (QPVA), il a été proposé qu'ils puissent « bénéficier des moyens de droit commun des partenaires et en particulier de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) qui veillera, au titre de ses politiques communautaires, à intégrer systématiquement ces quartiers dans ses stratégies.

A l'occasion de leur révision, les documents de planification devront être adaptés pour intégrer cette préoccupation et ce zonage spécifique. Le contrat de ville fait également mention de la volonté d'assurer une veille en direction de ces territoires, la possibilité de les faire bénéficier d'échanges de pratiques ainsi que d'éventuelles mutualisations.



M2A a sollicité l'ORIV pour mener un état des lieux à partir d'entretiens auprès des élus-es et techniciens-nes des collectivités concernées.

Il visait à mieux appréhender la situation de ces territoires, les besoins identifiés par les actrices-trices ainsi que les modes d'intervention éventuels mis en place. Ce travail a été mené au premier semestre 2016.



Sur la base de ces entretiens, l'ORIV a rédigé une note rendant compte de l'état des lieux et incluant un certain nombre de préconisations, portant sur des modalités de travail entre les différentes communes.

Ces éléments ont été présentés le 19 mai 2016 aux élus-es en charge de la politique de la ville au sein de M2A.

L'ORIV a présenté les éléments, mais seulement relevant de l'état des lieux, aux membres de la commission « solidarités » le 8 juin 2016.

Les échanges lors de la commission ont rejoint l'une des préconisations formulées par l'ORIV relative à la mise en réseau des intervenants-es des communes, afin de partager les préoccupations, mais aussi les expériences, les actions menées et les leviers d'intervention à destination de ces territoires et de leurs habitants-es.

Cette démarche se poursuivra en 2017.

ETUDE SUR LE DISPOSITIF DE PARRAINAGE EN LORRAINE

Les jeunes résidant en QPV rencontrent des freins importants dans l'accès à l'emploi comme le montrent les nombreuses études menées dans ce domaine depuis plusieurs années.

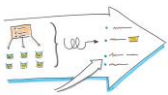
Une des difficultés identifiées dans ce cadre est l'absence de réseaux et de personnes ressources susceptibles de les recommander, de les orienter vers les acteurs économiques et plus globalement une méconnaissance du monde de l'entreprise. Le dispositif de parrainage tente de répondre à ces difficultés.



Face aux difficultés croissantes des jeunes face à l'emploi, l'un des objectifs du Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (CIEC) de mars 2015 visait à développer le recours au parrainage. Ainsi l'instruction datée du 13 août 2015 vise à augmenter le nombre de jeunes bénéficiant du parrainage dès 2015, à formaliser et rendre opérationnel un plan d'action régional concerté et de procéder à un pilotage renforcé du dispositif.

En Lorraine, un comité de pilotage régional associant l'État (à travers la DIRECCTE et la DRJSCS), le Conseil Régional et AMILOR (association régionale des missions locales) s'est réuni début septembre 2015. Il a défini un plan d'actions régional ayant vocation à consolider et amplifier la dynamique existante en matière de parrainage. Dans cette perspective il a semblé intéressant de disposer d'éléments de connaissance sur la manière dont les jeunes (en particulier ceux résidant en QPV) s'approprient le dispositif.

L'étude a pour objectif d'identifier et de comprendre les freins et les leviers dans l'accès et la mobilisation des jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans le cadre du dispositif de parrainage porté par les missions locales et leur réseau en Lorraine.



Pour ce faire, l'analyse s'est appuyée sur :

- les données statistiques disponibles,
- les évaluations qualitatives de l'activité de parrainage menées en 2014 et 2015,
- la réalisation d'entretiens semi-directifs effectués auprès des différents acteurs-trices (filleuls-eules résidant en territoires prioritaires politique de la ville, parrains / marraines, conseillers / conseillères de Missions Locales), et des entretiens exploratoires auprès d'AMILOR et des équipes des missions locales des agglomérations de Metz et de Nancy.

Cette étude a été menée plus particulièrement par l'association Citoyens et Territoires (anciennement Carrefour des Pays Lorrains), et Romuald BARREY, étudiant en Master II ISA (Interventions Sociologiques et Anthropologiques) et avec l'appui de l'ORIV.



L'analyse réalisée a permis la formalisation d'enseignements qui ont été présentés devant le comité de pilotage du dispositif parrainage le 20 septembre 2016. Suite à cette présentation, un rapport a été élaboré intégrant un certain nombre de préconisations qui seront présentées début 2017 au comité de pilotage.

CYCLE DE QUALIFICATION « JEUNESSE »

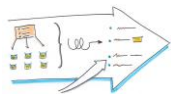
En 2015, afin de mettre à disposition des acteurs-trices des éléments pour se saisir des questions de « jeunesse » qui doivent se traduire par une prise en charge dans les contrats de ville, le Carrefour des Pays Lorrains (devenu depuis Citoyens et Territoires) avait initié un cycle d'échanges autour de ce sujet.



A la jonction des travaux et réflexions portés par LOR'Jeunes en Lorraine, le cycle de rencontres visait à outiller les acteurs territoriaux désireux de déployer leur politique en faveur de la jeunesse. Ces temps d'échanges ont été construits en tenant compte à la fois du périmètre des quartiers de la politique de la ville, mais également en élargissant le regard pour questionner la mise en œuvre d'une politique jeunesse à l'échelle intercommunale.

Les séances avaient une visée territoriale ce qui a amené à les concevoir autour d'un tronc commun (« mise en œuvre d'une politique jeunesse sur un territoire ») et d'une approche thématique distincte sur chaque territoire.

Basées sur le partage d'expériences, elles devaient permettre à différents-es acteurs-trices des territoires de se connaître et de partager des points de vue sur les freins et les leviers à activer dans une telle démarche.



La première séance a eu lieu le 15 décembre 2015 sur les mobilités internationales et européennes. Elle a réuni une dizaine de participants-es.

Les autres rencontres se sont déroulées en 2016 :

- le 6 janvier 2016 sur l'engagement des jeunes (Freyming Merlebach)
- le 19 janvier 2016 sur le logement des jeunes (Longwy).

PERMETTRE LA PRISE EN COMPTE ET LA RECONNAISSANCE DES HABITANTS-ES



SENS DE L'INTERVENTION

Les démarches basées sur la mobilisation des habitants-es permettent de renouveler l'action publique. A ce titre, l'ORIV accompagne la reconnaissance de ces processus participatifs, qu'ils soient menés dans le cadre d'instances souhaitées par les institutions, ou par des structures associatives qui en font leur cœur de projet.

Il s'agit pour l'ORIV de soutenir le développement de ces modes d'intervention, de comprendre les enjeux qui les sous-tendent, qui les fragilisent et de porter à connaissance les conditions de leur mise en œuvre.

- ➔ **Favoriser une prise en compte optimisée des démarches participatives**
 - Mise à disposition de réflexions et travaux menés sur la participation des habitants-es.
 - Appui dans le cadre du fonctionnement des Conseils Citoyens.
 - Capitalisation des enseignements sur les enjeux participatifs (notamment la mise en œuvre et le fonctionnement des Conseils Citoyens).
 - Organisation et/ou participation à des temps d'échanges permettant la confrontation des pratiques et une prise en compte des enjeux de participation.

- ➔ **Appuyer les acteurs locaux notamment par la promotion de pratiques et d'expériences innovantes**
 - Accompagnement de démarches innovantes menées sur les territoires impliquant professionnels-les et habitants-es dans une logique de développement endogène, de « pouvoir d'agir » et de « vivre ensemble ».



ACTIONS MENEES

FAVORISER UNE PRISE EN COMPTE OPTIMISEE DES DEMARCHES PARTICIPATIVES

Agir afin de favoriser la « participation citoyenne » constitue un enjeu clé dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville, via notamment la mise en place des Conseils Citoyens.

L'ORIV a, par de nombreuses actions, apporté son appui et mis à disposition des ressources pour permettre aux professionnels-les de se saisir de ce sujet.

NOTE SUR LES FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS-ES

La participation des habitants-es est un objectif récurrent de la politique de la ville depuis sa création. Plusieurs moyens ont été mis en place, au fil du temps, pour favoriser et/ou soutenir cette participation. C'est le cas des Fonds de Participation des Habitants-es (FPH).

En 2016, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et le Conseil National des Villes ont exprimé la volonté de relancer la dynamique des fonds de participation des habitants.

Dans ce contexte, l'ORIV a notamment été sollicité par l'Eurométropole de Strasbourg afin de lui apporter des éléments de connaissance sur le fonctionnement du dispositif pour lui permettre d'en mettre un en place dans les meilleures conditions possibles.

Une note a également été produite sur la base de recherches documentaires et un tableau présentant des exemples de villes ayant mis en place un FPH a été réalisé.



Sur la base de ces éléments et des expériences identifiées, l'ORIV a fait porter le zoom du bulletin d'information du mois de décembre 2016 sur ce sujet :

http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_actusur_cent_onze.pdf

RENTREE CITOYENNE – RENCONTRES TERRITORIALES EN DIRECTION DES MEMBRES DES CONSEILS CITOYENS

La mise en place et le fonctionnement des Conseils Citoyens est une volonté de l'État pour permettre de donner effectivement la parole aux habitants-es des quartiers prioritaires considérant qu'ils-elles sont bien (voire les mieux) placés-es pour parler de leurs vécus, de leurs situations.

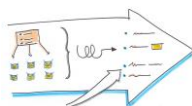
L'objectif « est de rendre les habitants-es acteurs-trices à part entière dans les territoires, aux côtés de l'État et des collectivités. C'est une condition indispensable pour permettre aux habitants-es de se réapproprier les projets qui concernent leur vie quotidienne »¹⁶.



Un an après la signature des contrats de ville, et la mise en place des premiers Conseils Citoyens, l'État a souhaité que des temps d'échanges soient organisés au niveau territorial en direction des membres des Conseils Citoyens (circulaire du 3 août 2016). Ces rencontres s'inscrivent dans le prolongement des Comités Interministériels à l'Égalité et à la Citoyenneté et visent à renforcer le soutien aux acteurs-trices de proximité ainsi qu'à mieux connaître le fonctionnement de ces instances.

La circulaire faisait état d'un possible recours aux centres de ressources politique de la ville en appui à l'organisation de ces temps d'échanges.

Pour l'ORIV, la rentrée citoyenne constituait une opportunité à plusieurs titres : poursuivre le travail mené autour des enjeux de participation citoyenne, venir en appui du travail déjà engagé en direction des Conseils Citoyens, mettre en place de nouveaux partenariats mais aussi renforcer la visibilité de l'ORIV à l'échelle de la Région.



L'ORIV a travaillé avec la DRDJSCS et les niveaux départementaux de l'État (Préfectures, Sous-Préfectures et DDSCS ou DDSCSP) pour construire des propositions sur la base des attentes exprimées au niveau national et en tenant compte des situations locales et des partenariats existants. L'option retenue a été celle de réunions à l'échelle des départements¹⁷. Ces réunions ont été conçues avec la volonté d'avoir des temps où une grande place a été laissée à l'échange, avec des animations de type participatif et une dimension conviviale.

¹⁶ http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse-nouvelle_politique_de_la_ville.pdf

¹⁷ Avec au niveau de la Moselle l'organisation de deux réunions du fait du nombre important de Conseils Citoyens et au niveau de l'Aube, pas de réunion départementale car les Conseils Citoyens étaient en cours d'installation.

L'implication de l'ORIV a varié selon les territoires

Territoire	Date et lieu	Nombre de participants	Apports ORIV
Ardennes	07/10/16 - 17h30-20h30, à Bazeilles	66 personnes dont 56 conseillers citoyens	Appui conception, animation. Note cadrage
Bas-Rhin	8/10/16, matin, à Strasbourg	118 personnes dont 80 conseillers citoyens	Appui conception, animation
Haute-Marne	8/10/16, 10h-13h, à Chaumont	15 personnes dont 11 conseillers citoyens	Appui conception, animation / note cadrage
Meuse	17/10/16, 17h30 à 20h30, à Verdun	26 personnes dont 22 conseillers citoyens	Appui conception, animation / note cadrage
Moselle	Secteur Bassin houiller : 4/10/16, 16h30-19h30, à Forbach	81 personnes au total dont 55 conseillers citoyens	Appui conception, animation de la séance. Note cadrage
	Secteur Metz-Thionville : 5/10/16, 16h30-19h30, à Metz.	90 personnes au total dont 60 conseillers citoyens	
<i>Marne</i>	<i>8/10/16 matin, Chalons en Champagne</i>	<i>Une soixantaine de personnes</i>	<i>Présence ORIV en tant que participant</i>
Meurthe et Moselle	11/10/16, 17h-20h, à Nancy	89 personnes au total dont 69 conseillers citoyens	Appui conception, animation ateliers et apports synthèse. Note cadrage
Haut-Rhin	14/10/16, 14h30 à 18h, à Colmar	60 personnes au total dont 50 conseillers citoyens	Appui conception, animation / note cadrage
Vosges	15/10/16, 9h-13h, à Epinal	60 personnes au total donc 40 conseillers citoyens	ORIV : interventions et animation d'un atelier

Ces réunions ont montré l'importante mobilisation de la part des membres des Conseils Citoyens, intéressés par ailleurs pour se rencontrer annuellement. Les échanges ont aussi souligné l'engagement au quotidien des conseillers-ères au sein des instances.

Les échanges ont souligné la grande diversité de structuration (associative ou non...) et de fonctionnement. De nombreuses questions ont été posées sur ces deux aspects.

Par ailleurs, il est apparu que de nombreux membres de Conseils Citoyens ont engagé des démarches visant :

- A se faire connaître des autres habitants-es du quartier et (éventuellement) des autres acteurs-trices du territoire (plaquette, communication, porte à porte, actions lors de manifestations de la ville, organisation fête des voisins...)
- A identifier les attentes et besoins des habitants-es du quartier (porte à porte, réunion publique, enquêtes avec questionnaire...).

Ils ont souvent d'ores et déjà engagé des réflexions, voire mené des actions, dans le domaine du cadre de vie.



L'ORIV a contribué à la production des synthèses des rencontres territoriales (éléments remontés au niveau national). Sur la base de ces éléments et de l'état des lieux mené par ailleurs, des pistes d'actions en direction des membres et des animateurs-trices ont été identifiées.

L'Etat a organisé le 27 octobre 2016 une rencontre nationale ayant réuni près de 1.000 personnes. L'ORIV y a apporté sa contribution en animant une des tables rondes.

ÉTAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONSEILS CITOYENS DANS LA RÉGION GRAND EST

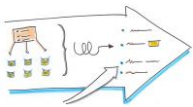


Deux ans après la mise en place des contrats de ville, l'ORIV a souhaité faire un point sur les dynamiques à l'œuvre.

L'état des lieux réalisé au cours de l'année 2016 donne une vision globale de la mise en œuvre des Conseils Citoyens dans la région Grand Est.

Il balaye l'ensemble du processus de mise en œuvre (campagne de communication, tirage au sort etc.), la vie du conseil citoyen, son articulation aux instances du contrat de ville.

Il s'intéresse aussi aux freins, aux leviers et aux besoins des membres des conseils mais également de leurs animateurs-trices.



L'état des lieux a été réalisé entre les mois de mai et novembre 2016, auprès des référents-es politique de la ville des collectivités. Les répondants-es ont été contactés-es par téléphone et par mail et ont répondu à un questionnaire commun à l'ensemble des sites.

La Région Grand Est regroupe 116 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). 86 questionnaires ont été recueillis, soit un taux de réponse de 74%.

Le département de l'Aube (10 QPV) n'est pas représenté dans l'analyse étant donné qu'aucun Conseil Citoyen n'y était mis en place au moment de l'enquête.

En parcourant et en analysant les différentes phases de mise en œuvre des Conseils Citoyens et leur fonctionnement actuel, l'état des lieux permet de révéler plusieurs points de vigilance, tout en soulevant des problématiques liées à la participation des habitants-es dans la vie publique.

Les Conseils Citoyens sont des instances jeunes qui, dans de nombreux cas, tâtonnent encore. Que ce soit du côté des partenaires du contrat de ville, des élus-es, des techniciens-nes, des associations ou des citoyens-nes, tous et toutes expérimentent cet « objet ». Quel lien faire avec les institutions ? Comment être reconnu en tant qu'acteurs-trices de la vie locale et être légitime auprès des professionnels-les ? Autant de questions qui viennent bousculer les pratiques de chacun et chacune dans la répartition des rôles dans la vie publique.

D'un côté, les Conseils Citoyens viennent interroger la capacité de réponse et de dialogue des pouvoirs publics, leur réactivité et leur capacité à reconnaître une expertise citoyenne. D'un autre côté, il semblerait judicieux que les animateurs et animatrices puissent constituer le maillon de la chaîne entre les institutions partenaires du contrat de ville et les membres afin que ces derniers puissent prendre leur place et devenir acteurs au même titre que tout autre partenaire de ce dispositif. A la différence des autres instances de participation comme les Conseils de Quartier, les Conseils Citoyens sont liés au contrat de ville. Ils sont donc d'emblée inscrits dans un système partenarial complexe qui nécessite une bonne compréhension du jeu d'acteurs, tant politiques qu'institutionnels, qui traverse le contrat de ville. La question se pose alors de la formation des animateurs-trices à l'écosystème complexe de la politique du contrat de ville (multithématique, territorialisé, mobilisant à la fois des crédits de droit commun et des crédits spécifiques, etc.)

Les Conseils Citoyens viennent également réinterroger les conditions de mobilisation des habitants-es. La vie d'une telle instance doit être envisagée dans un système global dans lequel l'animation de groupe aura une influence au même titre que la reconnaissance de l'instance, la prise en compte des demandes, des besoins des habitants-es. Mais c'est aussi la question du volontariat des membres qu'il faut poser à l'heure où des instances de concertation ou de participation sont mises en place de manière descendante et n'émergent pas d'initiatives locales.



L'analyse des questionnaires recueillis donnera lieu à la rédaction d'une note globale ainsi qu'à des synthèses départementales pour le premier trimestre 2017. Par ailleurs et sur la base de ces éléments, l'ORIV réalisera un annuaire des Conseils Citoyens. Il s'agira via une fiche de synthèse de présenter les caractéristiques de chaque Conseil Citoyen (localisation, date de création, structuration, modalités de portage, contacts...).

ACCOMPAGNEMENTS AUPRES DE CONSEILS CITOYENS

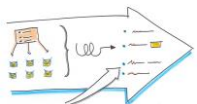
L'ORIV a suivi la mise en œuvre des Conseils Citoyens sur différents territoires au cours de l'année 2016.

Ces appuis ont été variables selon les territoires :

- Présence pendant les réunions des Conseils Citoyens pour apporter des éclairages sur certains sujets (Conseils Citoyens de Saint-Louis, Wittenheim...)
- Interventions ponctuelles dans le cadre d'une sollicitation (Conseils Citoyens de Saint-Dizier, d'Illzach...)
- Accompagnement dans le cadre d'un projet particulier (cf. ci-dessous).

ACCOMPAGNEMENT DE LA DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE DES CONSEILS CITOYENS DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (EMS)

L'ORIV a accompagné la mise en œuvre des Conseils citoyens sur les communes de Bischheim, Schiltigheim et Strasbourg en 2015. Si la phase de mise en œuvre et l'installation de chaque conseil a été portée par les différentes communes, il a semblé important de créer une dynamique commune à l'échelle de l'EMS. En effet, les Conseils Citoyens participent au même dispositif, le contrat de ville, aux mêmes instances de gouvernance, le comité de pilotage élargi et les comités de pilotage QPV.



En 2016, l'intervention de l'ORIV a consisté en un appui de cette dynamique inter-Conseils Citoyens à l'échelle des 5 communes de l'EMS concernées :

- Un état des lieux régional a permis de faire remonter les besoins et attentes sur l'ensemble de la région, dans une logique de benchmarking.
- Un appui auprès de la Direction du Contrat de ville et de la mission « participation citoyenne » lors de la préparation des réunions « Inter-Conseils Citoyens » réunissant les référents-es des communes et les animateurs-trices des Conseils Citoyens (4 réunions en 2016) ; ainsi qu'en apportant des éléments de cadrage et des propositions d'organisation lors de ces réunions.
- La recherche d'intervenants-es pour proposer des formations à destination des membres des Conseils Citoyens.
- La préparation du comité de pilotage élargi avec les représentants-es des 15 Conseils Citoyens de l'EMS (temps de travail le 24 novembre et le 20 décembre).

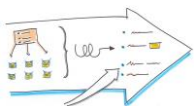
Le travail pourra se poursuivre en 2017, en accompagnant la démarche à l'échelle de l'EMS et en permettant les échanges d'expériences avec d'autres communes et d'autres conseils citoyens, à l'échelle de la région Grand Est.

APPUI AUPRES DU CONSEIL CITOYEN D'ESSEY-LES-NANCY

Conformément à la loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014, un Conseil Citoyen a été créé, le 16 février 2016 (sous format associatif), au sein du quartier de Mouzimpré, au niveau de la Ville d'Essey-lès-Nancy.

Très vite les membres ont souhaité s'inscrire dans une logique de mise en œuvre d'actions. Ils ont également souhaité aller à la rencontre des habitants-es du quartier afin de connaître leurs attentes sur la base d'une enquête par questionnaire. Cette démarche visait également à disposer d'informations lors de leurs échanges avec le bailleur social.

Dans cette perspective, ils ont sollicité, début juillet 2016, l'ORIV pour un soutien méthodologique. Sachant que l'ORIV a rencontré les conseillers citoyens du Grand Nancy à l'occasion de la première réunion inter-Conseils Citoyens organisée par l'intercommunalité le 30 mars 2016. Cette réunion visait à faire se rencontrer et à permettre des échanges entre les neuf Conseils Citoyens situés sur le territoire du contrat de ville du Grand Nancy. Il s'agissait également d'apporter des précisions sur les enjeux de la politique de la ville et les attentes par rapport aux Conseils Citoyens (intervention ORIV).



Plusieurs réunions de travail ont été organisées afin de discuter de la démarche, des attentes par rapport à l'enquête et du contenu du questionnaire qui a été élaboré par les membres du Conseil Citoyen. Conçue autour de quelques questions, l'enquête s'est faite en porte à porte, les enquêteurs notant directement les réponses aux questions posées oralement.

Les conseillers citoyens appuyés par une personne recrutée en service civique, par la Ville d'Essey-les-Nancy, sont allés à la rencontre des habitants du quartier.

La passation des questionnaires a débuté le 26 novembre 2016. Elle s'est poursuivie jusqu'au 22 décembre 2016.

Le début de l'année 2017 sera consacré à l'analyse des réponses aux questionnaires et à la réalisation d'une note qui servira de support à une réunion publique prévue en février 2017.

TEMPS DE QUALIFICATION A DESTINATION DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DU BASSIN HOULLER

Des sessions de qualification des animateurs-trices des Conseils Citoyens ont été assurées dans le bassin houiller lorrain.

Le 20 juin 2016, un temps de qualification a été proposé aux animateurs et animatrices des Conseils Citoyens de Forbach et alentours. Cette journée visait à revenir sur :

- Le cadre actuel de la politique de la ville et de ses modalités de gouvernance : Loi Lamy, Contrat de ville, géographie prioritaire, nouveau programme de renouvellement urbain, acteurs de la politique de la ville.
- La participation des habitants-es dans la politique de la ville : l'enjeu récurrent de la participation des habitants-es, le cadre réglementaire des Conseils Citoyens.
- Le rôle et place de l'animateur-trice.

L'objectif était de former, qualifier, et créer une culture commune des Conseils Citoyens pour les animateurs-trices. Cette journée a réuni 13 personnes.

Des temps similaires vont se poursuivre en 2017.

APPUYER LES ACTEURS-TRICES LOCAUX NOTAMMENT PAR LA PROMOTION DE PRATIQUES ET D'EXPERIENCES INNOVANTES

RECHERCHE-ACTION SUR LA PROMOTION DES INTERVENTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

L'année 2016 a été l'année de finalisation du rapport de la recherche-action du Séminaire pour la Promotion des Interventions Sociales Communautaires.

L'ORIV a participé aux Rencontres du Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire (SPISC) les 18 et 19 mars 2016 à Paris.

Cette rencontre a rassemblé les neuf sites de la recherche-action nationale, à laquelle participent l'ORIV et PAR'Enchantement depuis 2014, ainsi que des membres de réseaux nationaux et de nombreux acteurs-trices (salariés-es et bénévoles) intéressés-es par le sujet.



Ces deux journées ont été l'occasion d'échanger et de partager des points de vue et des pratiques autour de la notion de communauté (de quartier, de projets...) et visaient à améliorer la prise en compte des liens communautaires dans les interventions collectives.

A cette occasion, deux jeux ont été réalisés par les bénévoles et les salariés-es de l'association PAR'Enchantement et l'ORIV.



- Un 'jeu des 7 familles' qui interroge les postures de chacun des acteurs-trices (salariés-es, bénévoles, habitants-es, élus-es, administration, partenaires, ressources du territoire), favorisant le 'pouvoir d'agir' des habitants-es.
- Un 'jeu de l'oie' qui représente le parcours des habitants-es vers le pouvoir d'agir, les éléments facilitants ou au contraire les éléments qui ralentissent ces parcours.

Des portraits ainsi que des témoignages ont également été réalisés, rendant compte de ce que l'association PAR'Enchantement et sa méthode visant à rendre possible le pouvoir d'agir des habitants-es, leur a apporté dans leur vie quotidienne.

L'ORIV a également fortement contribué à la rédaction du rapport final de la recherche-action qui a été diffusé fin 2016.

RESEAU LOCAL « POUVOIR D'AGIR »

Dans la continuité de la recherche-action menée dans le cadre du SPISC, l'ORIV anime un réseau informel de structures œuvrant en faveur du « pouvoir d'agir des habitants-es ». Y participent aussi bien des associations de quartier, des équipes de prévention spécialisée, des agents de collectivités ou de services de l'Etat que des administrateurs-trices de l'ORIV, etc.



Il s'agit dans ce cadre de :

- Promouvoir le pouvoir d'agir et sensibiliser les acteurs associatifs et institutionnels.
- Rompre l'isolement de certaines structures.
- Améliorer la reconnaissance de ce mode de travail par les pouvoirs publics.

Le réseau est ouvert à toute personne/structure souhaitant échanger sur ces sujets.

En 2016, 5 réunions du réseau ont été organisées :

- Le 7 janvier, avec la participation de Guillaume Coti, coordinateur du collectif « Pouvoir d'agir » pour créer des passerelles entre la mobilisation locale et la mobilisation nationale (26 participants-es).
- Le 23 mars, pour faire un retour sur les rencontres du SPISC (23 participants-es).

- Le 1^{er} juin, sous forme de « forum ouvert » pour travailler sur nos valeurs communes (19 participants-es).
- Le 14 septembre, pour travailler sur les objectifs du groupe et les prochaines échéances (13 participants-es).
- Le 24 novembre, pour travailler sur les attentes et contributions de chacun-e au réseau (19 participants-es).

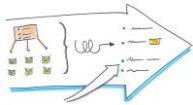
Le travail se poursuivra en 2017 autour de la structuration du réseau et du partage d'expériences entre structures.

APPUI A LA REFLEXION SUR LE « POUVOIR D'AGIR » DANS LES PRATIQUES DES AGENTS DU POLE POLITIQUE DE LA VILLE - MULHOUSE

L'équipe en charge de la politique de la ville de M2A a été restructurée du fait de la mise en place du contrat de ville et des Conseils Citoyens. La collectivité a connu d'autres modifications avec notamment la création de l'Agence de la Participation Citoyenne sur la ville de Mulhouse.

Un des enjeux des Conseils Citoyens (outil pour renforcer les liens entre pouvoirs publics et habitants-es) réside dans l'évolution de la gouvernance de la politique de la ville.

L'élue en charge de la politique de la ville à Mulhouse a souhaité dans ce cadre que les chefs-fes de projet œuvrent davantage dans le sens du « pouvoir d'agir » des habitants-es, notamment en les mobilisant davantage pour les commissions politique de la ville et pour le portage d'actions qui pourraient être financées dans le cadre du contrat de ville.



C'est dans ce cadre que l'ORIV a été sollicité pour permettre à l'équipe de mieux cerner la notion de « pouvoir d'agir ».

Le travail de l'ORIV s'est concrétisé (au-delà du temps de réflexion et de préparation entre les réunions) par trois interventions auprès de l'équipe :

- 1^{er} temps de formulation de la demande et des attentes (29 février 2016),
- 2^{ème} temps de reformulation et d'explicitation de la demande, en abordant également des sujets périphériques mais qui semblent au cœur des problématiques (11 avril 2016),
- 3^{ème} temps sur la définition commune du pouvoir d'agir : ce que chacun-e y met et ce à quoi cela peut servir (2 mai 2016).

Lors des séances de travail avec l'équipe « politique de la ville », de nombreux questionnements ont émergé sur ce qui est attendu et les moyens dont ils disposent pour y parvenir.

RAPPORT BIENNAL « TISSER LA CONFIANCE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES. UN ENGAGEMENT IGNORE, UN DEFI POLITIQUE »



Depuis 2011, la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France et Questions de Ville, association des directeurs-trices des centres de ressources politique de la ville ont engagé une démarche de coopération pour favoriser le dialogue entre les professionnels-les de leurs structures et les habitants-es autour de « l'état des quartiers ».

Elle a donné lieu à un premier rapport intitulé *On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités...*(en 2012), puis à un deuxième rapport centré sur la jeunesse, publié en 2014 et intitulé *Ils ne savent pas ce qu'on pense... Paroles de jeunes de quartiers populaires.*

Le 3^{ème} rapport devait permettre de sensibiliser les décideurs-ses politiques, aux niveaux local et national, sur les dynamiques positives qui sont à l'œuvre dans les quartiers, de valoriser ces dernières et ainsi contribuer à porter un autre regard sur les quartiers populaires. Tisser la confiance, tel est l'engagement de nombreuses personnes qui habitent ou travaillent dans les

quartiers populaires. Loin des projecteurs, elles agissent au quotidien contre les préjugés et l'immobilisme. Des « passeurs de frontières » qui font mentir des vécus tracés, ouvrent de nouvelles voies possibles, tissent la confiance en l'avenir.

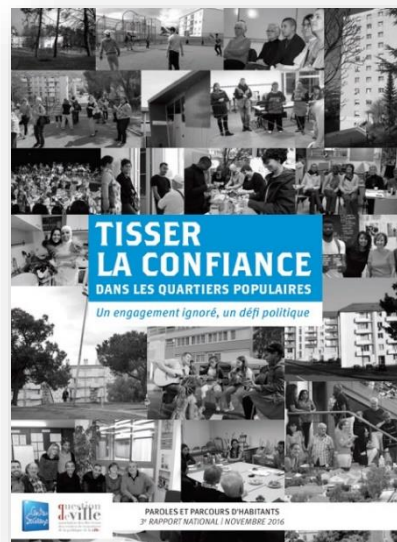
Ce rapport résulte du recueil de la parole de 150 habitants-es des quartiers populaires de différents sites en France (Ile-de-France, Bourgogne Franche-Comté, Lorraine, Alsace et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

En Alsace, la démarche est le fruit d'une collaboration entre le centre social et culturel l'Albatros à Lingolsheim, la fédération des centres sociaux et socioculturels du Bas-Rhin et l'ORIV. Il a démarré fin 2015 et s'est poursuivi en 2016.

Ainsi, ce sont une vingtaine de personnes, âgées de 25 à 65 ans, de Lingolsheim, qui ont contribué à la démarche en participant à plusieurs reprises à des groupes d'expression, d'échanges et de débats (26/01/2016, 17/02/2016, 26/02/2016 et 21/03/2016). Chaque temps d'échanges a été organisé au centre social et culturel l'Albatros.

L'ensemble des échanges a été enregistré et retranscrit intégralement par l'ORIV puis mis à disposition de Catherine FORET qui a assuré une analyse de l'ensemble des contributions au niveau national.

En Lorraine (action portée dans le cadre du partenariat avec l'association *Citoyens et Territoires*), le travail en lien avec les habitants-es a été mené en 2015, avec les centres socio-culturels de Sarreguemines, de Folschviller, de Hombourg-Haut et de la Clairière à Nancy.



Le travail sur la démarche, la problématisation des enjeux, la mise en forme des constats (sur la base du travail mené par Catherine FORET) s'est fait à l'occasion de rencontres inter-sites à Paris (11/01/2016, 16/06/2016 et 20/10/2016). Il a nécessité également un travail de relecture et d'écriture de la part des équipes impliquées.

Loin des idées reçues, cet ouvrage donne à voir la diversité et la richesse du point de vue des habitants-es et insiste surtout sur la manière dont l'investissement de chacun dans sa capacité d'écoute et de bienveillance contribue à tisser la confiance en l'avenir dans les quartiers populaires.

Préfacé par Jean-Marie Delarue, ancien délégué à la ville et au développement social urbain, ce rapport vise à démontrer qu'au-delà des statistiques, l'expertise des habitants-es est indispensable pour penser l'avenir de nos villes et qu'au-delà des images véhiculées, il s'y construit, au quotidien, la société de demain.

Au terme de ce rapport, Question de ville et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ont formulé six propositions pour valoriser les ressources et renouveler l'action publique dans les quartiers populaires.

Ces interpellations seront mises en débat au début de l'année 2017 à l'occasion d'une rencontre organisée à Paris avec l'association d'élus-es Ville et Banlieue.



Localement, il est également prévu d'assurer une diffusion des enseignements de cette démarche (à l'échelle des différents sites impliqués en Alsace comme en Lorraine), en y associant largement les habitants-es qui ont permis sa réalisation.

APPUYER LES ACTEURS-TRICES POUR AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES DROITS



SENS DE L'INTERVENTION

Agir en faveur de l'égalité des droits constitue une condition pour une réelle intégration sociale et, plus largement, pour assurer la cohésion sociale. C'est, à la fois, interroger les processus permettant à une personne ou à un groupe de trouver sa place dans la société dans une logique d'interaction et d'interdépendance et agir sur les obstacles à l'égalité des droits et à l'égalité de traitement dans la mise en œuvre de ces droits.

Il s'agissait, pour l'ORIV, en 2016, d'appuyer les acteurs et les actrices impliqués-es dans la mise en œuvre d'actions ou des politiques publiques d'intégration et de prévention des discriminations par des apports méthodologiques et documentaires, la diffusion de connaissances, la conception d'outils, la valorisation d'expériences, la participation active à des réseaux (européens, nationaux et locaux).

- ➔ **Comprendre les processus à l'œuvre en matière d'intégration sociale et de production des inégalités**
 - Production d'éléments de connaissance (notamment statistique) sur les immigrées.
 - Apports de ressources et interventions autour des enjeux d'intégration.
 - Participation à des travaux à visée comparative (à l'échelle de la région ou dans une logique transfrontalière).
- ➔ **Outiller les acteurs et les actrices par la promotion d'expériences et des formes de travail collaboratives**
 - Valorisation d'expériences autour des pratiques d'intégration.
 - Mise en place d'espaces de travail et élaboration de supports permettant de traiter collectivement des sujets.



ACTIONS MENEES

COMPRENDRE LES MECANISMES ET PROCESSUS A L'ŒUVRE EN TERMES D'INTEGRATION SOCIALE

APPUI DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE D'INTEGRATION

Le 11 février 2014, le gouvernement avait publié une feuille de route relative à la « Politique d'égalité républicaine et d'intégration » dans une logique de refondation de la politique d'intégration.

Elle mettait en avant une triple dimension :

- la focalisation sur les primo-arrivants en termes de politique d'accueil et d'accompagnement pour une durée de cinq ans (on peut parler de « primo-accueil »),
- la prise en compte des populations immigrées (au-delà des 5 premières années) par le droit commun en s'inscrivant dans une logique d'égalité,
- la mise en œuvre d'actions visant à éviter les discriminations et inégalités de traitement de ces populations.

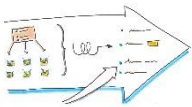
Les enjeux relevant des publics primo-arrivants ont été repris dans la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France et au parcours d'intégration républicaine.



Dans ce cadre, l'ORIV a rédigé un zoom sur « politique publique d'accueil et d'intégration et présence immigrée en région Grand Est » : http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_actusur_cent_sept.pdf

Ce contexte ont amenées les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) à recentrer leurs interventions afin de construire des « parcours d'intégration ». Pour se faire, elles ont également été amenées à œuvrer pour mieux connaître les acteurs-trices locaux dans le champ linguistique et les caractéristiques des populations primo-arrivantes pour construire de manière adéquate les parcours d'intégration.

Une démarche de réflexion a été engagée dans ce cadre fin d'année 2015 en Alsace. Ainsi, un comité technique sur le volet de l'apprentissage de la langue française a été mis en place par la DRJSCS – Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. Il avait vocation notamment à réfléchir sur la façon de faire l'articulation des différentes actions et d'assurer un maillage territorial. Il s'agissait également de penser la façon de mieux organiser les parcours linguistiques des primo-arrivants.



En 2016, ce comité s'est réuni une nouvelle fois en mars. Suite à cette réunion, il est apparu nécessaire de clarifier les informations des professionnels, quant aux missions notamment, de trois structures intervenant en Alsace dans le champ linguistique, à savoir le Crapt-Carlli, ESCAL et la plateforme portée par le CIDFF du Haut-Rhin. L'ORIV a été amené à mener des entretiens auprès de ces structures dans cette perspective.

En cours d'année, la nécessité de réfléchir à l'échelle de la région Grand Est a été mise en avant. Dans cette perspective, l'appel à projets sur les actions visant l'intégration s'est faite à l'échelle régionale. Le suivi de la programmation des actions visant à favoriser les démarches d'accompagnement et d'accueil a donné lieu à un travail interinstitutionnel entre des chargés-es de mission du SGARE, de la DRDJSCS et des DDCS / DDCSPP.

Considérant l'année 2016 comme une année de transition, il s'agissait de permettre une harmonisation des modes d'intervention et de voir comment répondre au mieux aux enjeux nationaux.

Le niveau régional a choisi de focaliser l'appel à projets sur les aspects suivants : l'accès aux droits, l'apprentissage de la langue française (sachant que les actions devaient s'inscrire dans la continuité de l'intervention de l'OFII visant à atteindre ou à reconnaître un premier niveau de maîtrise de la langue), la promotion des principes et valeurs de la République (toujours dans un souci de complémentarité avec les actions de l'OFII).

Au-delà de cette harmonisation au niveau de l'appel à projets, le SGARE et la DRDJSCS ont organisé une réunion le 8 juin 2016, à Nancy, en présence de représentants du Ministère de l'Intérieur, afin de poser les bases d'une politique régionale d'intégration.

Cette réunion a permis de travailler sur les aspects suivants :

- Connaissance statistique du public cible à l'échelle de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, via une intervention de l'ORIV,

- Présentation de la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France et du parcours d'intégration républicaine, par l'OFII,
- Orientations du programme 104 pour l'année 2016 et déclinaison en région : appel à projet, axes transversaux (offre de formation linguistique et offre de service local), suivi et évaluation.

L'ORIV a été amené à produire des éléments d'analyses statistiques sur la présence immigrée (et plus particulièrement l'arrivée des primo-arrivants) dans le Grand Est dans le cadre de la réflexion engagée par l'Etat au titre de la politique publique d'intégration.

Les données disponibles à cette échelle n'étant pas pour l'instant harmonisées, il n'a pas été possible de produire un document à cette échelle.

Plus largement, un travail de réflexion sur la présence immigrée ainsi que sur les types de flux migratoires a été engagé à l'échelle de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

INTERVENTIONS ET APPORTS DE RESSOURCES



Plusieurs interventions ont été réalisées au cours de l'année 2016 suite à des sollicitations ou dans le cadre de partenariats inscrits depuis plusieurs années (écoles de travail social notamment).

Elles visaient d'une part :

- A répondre aux interrogations nombreuses dans un contexte d'attentats et de mise en question de la capacité à « faire société » par des apports de connaissances, une mise en perspective historique...
- A permettre les échanges et à travailler sur les modes d'intervention auprès des populations dans des contextes de tensions et de peurs exacerbées.
- A déconstruire les représentations à l'œuvre et à qualifier les étudiants-es mais aussi les professionnels-les et les acteurs locaux par rapport aux processus d'intégration, à l'histoire de l'immigration ainsi qu'à la politique publique d'intégration.

Certaines de ces interventions sont récurrentes et relèvent de sollicitations d'organismes de formation notamment dans le champ de l'action sociale :

- ➔ Intervention « Politiques d'intégration », auprès de Conseillers-ères en Economie Sociale et Familiales, IFCAAD – Schiltigheim, 20 juin 2016.
- ➔ Interventions dans le cadre du Diplôme Universitaire « Droit, société et pluralité des religions » - Strasbourg, 25 février, 9 mars et 16 mars 2016.
- ➔ Intervention « Immigration et Politiques d'intégration », auprès d'étudiants-es en travail social, ESTES –Strasbourg, 12 mai 2016.

D'autres interventions ont été menées à la demande de professionnels-les et d'acteurs associatifs sur un territoire ou en direction de certains-es professionnels-les :

- ➔ Intervention le 4 février 2016, « Faut-il avoir peur des migrants ? » à la demande de la Pastorale des Migrants et du GAIC (Groupe d'Amitiés Islamo-Chrétienne), à Pfaffstätt.
- ➔ Intervention le 29 avril 2016, sur « Les enjeux de l'immigration en Alsace et à Colmar » à la demande d'un collectif associatif, à Colmar.
- ➔ Participation à une réunion du Conseil des Résidents Etrangers de Strasbourg pour présenter les enjeux de la présence immigrée sur Strasbourg, le 30 avril 2016.
- ➔ Atelier animé par l'ORIV dans le cadre de la Semaine de la diversité organisée par le Centre Social et Culturel du Neuhof
Cet atelier, organisé le 20 mai 2016, a permis d'échanger entre habitants-es et professionnels-les sur les atouts mais aussi les difficultés de la diversité culturelle : Comment et à quelles conditions la diversité est-elle un atout pour « vivre-ensemble ? ».
- ➔ Intervention à l'émission Radio du Conseil des Résidents Etrangers de Strasbourg le 26 juin 2016.

VALORISATION D'EXPERIENCES AUTOUR DE PRATIQUES D'INTEGRATION

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville est membre du réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) qui est un réseau national composé de structures ayant une fonction ressources et intervenant dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

Dans le cadre de ses actions, le réseau RECI travaille en lien avec le Migration Policy Group (MPG) situé à Bruxelles, pour alimenter un portail Internet dédié à l'intégration, inauguré par la Commission Européenne en avril 2009.

Ce portail est le support d'un forum qui doit permettre d'échanger des ressources (documents, rapports, travaux universitaires ...), des informations sur des bonnes pratiques ou différents acteurs (institutionnels, ONG, chercheurs...) intervenant dans le domaine de l'intégration des populations immigrées dans les pays membres de l'Union Européenne.



En 2016, 3 fiches portant sur des « bonnes pratiques » (entendues comme des projets innovants et/ou pouvant inspirer d'autres pratiques et acteurs dans ce domaine) ont été réalisées par l'ORIV :

- Comme A La Maison (CALM)
- Accueil des nouveaux arrivants étrangers dans une commune
- La Maison des Langues.

Une 4ème fiche (Maison de Solenn) était en cours de réalisation fin de l'année 2016.

Pour en savoir plus sur ces fiches, cf. pages 27-28..

REFLEXION FRANCO-ALLEMANDE SUR LES QUESTIONS D'INTEGRATION

Un séminaire franco-allemand « Défis de l'intégration : quels modèles et pratiques inclusifs dans le Rhin supérieur ? » avait été organisé par l'Euro-Institut et l'ORIV le 24 septembre 2015 à Kehl (Allemagne).

Ce séminaire, qui avait réuni une quarantaine de personnes, a permis de faire connaître les structures et "modèles" d'intégration en France et en Allemagne et d'identifier les enjeux migratoires actuels en interrogeant le positionnement de l'opinion publique dans les deux pays.

Murielle Maffessoli, directrice de l'ORIV, et Maurice Blanc, professeur émérite en sociologie et administrateur de l'ORIV étaient intervenus sur la situation en France en matière d'immigration et d'intégration¹⁸.

Cette journée a mis en évidence l'intérêt et l'importance d'échanger sur ce qui se fait ailleurs afin de réfléchir sur les façons de "faire une place" aux populations immigrées dans les sociétés d'accueil et de sensibiliser aux enjeux et aux responsabilités de chacun.



En prolongement de ce séminaire, et compte tenu de l'intérêt exprimé par les participants, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail franco-allemand (réunion ORIV – Euro-Institut en janvier 2016). L'objectif était d'échanger autour d'expériences menées de part et d'autre de la frontière, de travailler autour de la notion d'« accueil » des migrants et de leur prise en charge, d'identifier les modes d'intervention autour des enjeux d'interculturalité (pouvoir d'agir, travail communautaire...).

Le 9 mai 2016, une réunion s'est tenue en présence de l'Euro-Institut, de l'ORIV et de la personne chargée des relations interculturelles au sein du Ministère de l'Intégration du Bade-Wurtemberg. Elle devait permettre de lancer le groupe de travail mais les élections en Allemagne et les nouvelles

¹⁸ Pour accéder à l'intervention, cf le lien suivant : http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/intervention_m-blanc_m-maffessoli.pdf.

gouvernances locales (Bade-Wurtemberg) ont nécessité de mettre entre parenthèses le projet en attendant la définition des orientations.

En octobre 2016, un courrier commun (Euro-Institut, ESTES - Ecole supérieure en travail éducatif et social de Strasbourg et ORIV) a été adressé aux Ministres allemand et français des Affaires étrangères suite à la parution du rapport, co-dirigé par ces derniers, présenté à l'occasion du Conseil des Ministres franco-allemand d'avril 2016 et destiné à « promouvoir l'intégration » au sein des sociétés française et allemande. L'idée étant d'informer les Ministères des projets franco-allemands menés dans ce domaine au niveau transfrontalier et de solliciter leur appui pour la poursuite de ces projets.

➔ Le projet de groupe de travail a été relancé début 2017.

OUTILLER LES ACTEURS ET ACTRICES PAR LA PROMOTION D'EXPERIENCES ET DES FORMES DE TRAVAIL COLLABORATIVES

FONCTIONNEMENT D'UN ATELIER SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LES ENJEUX D'INTEGRATION SOCIALE

Cet atelier a été mis en place suite aux demandes exprimées par les professionnels-les lors du cycle d'échanges et de la journée d'étude sur les enjeux d'intégration organisés en 2015¹⁹. En effet, une soixantaine de participants-es avaient fait part de leur souhait de poursuivre la réflexion dans un cadre leur permettant d'aborder des cas concrets rencontrés sur le terrain et d'identifier des ressources pour y faire face. Après réflexion il avait semblé opportun de s'orienter vers l'organisation de temps d'échanges sous forme d'atelier de pratiques. Il s'agissait, à cette occasion, pour l'ORIV de tester une nouvelle façon de travailler avec les acteurs-trices.



L'objectif était de travailler sur les pratiques professionnelles et de co-construire des réponses adaptées en partant de cas concrets identifiés par ces professionnels-les. Deux autres objectifs étaient poursuivis dans le cadre de cette démarche à savoir favoriser la mise en réseau des acteurs et permettre la diffusion de ressources et d'informations.

La méthodologie utilisée est celle des « tables apprenantes » ou comment apprendre de l'expérience professionnelle. La méthode vise la découverte et l'appropriation de nouvelles pratiques professionnelles avec et par les membres du groupe.

Concrètement, cela suppose de présenter une situation professionnelle, qui a posé question, à l'ensemble des personnes du groupe. La présentation est suivie d'échanges au sein du groupe pour, collectivement, avec les compétences et connaissances de chacun, trouver une réponse adaptée.



Afin de préparer cet atelier, une douzaine de personnes ont été contactées, parmi celles qui avaient manifesté leur souhait de poursuivre la réflexion, pour identifier des situations à soumettre à la discussion en atelier.

Une fois identifiée, l'expérience retenue a fait l'objet d'un « décryptage » (analyse du contexte, du système d'acteurs-trices, du positionnement des acteurs-trices, des objectifs, de l'action mise en œuvre et des effets directs et induits) pour en faire un support de travail.

Par ailleurs, un groupe de professionnels-les (d'une quinzaine de personnes) a été constitué parmi ceux-celles qui avaient fait valoir leur intérêt pour poursuivre la réflexion.

¹⁹ Cf. <http://www.oriv.org/documents/integration-quels-nouveaux-defis-aujourd'hui-actes-du-cycle/#more-2735>
<http://www.oriv.org/documents/renouveler-le-regard-sur-les-enjeux-dintegration-sociale-actes-de-la-journee-detude/>

L'atelier s'est déroulé en deux séances (17 mars 2016 et 25 mai 2016). La situation proposée par l'ORIV portait sur une action menée par une professionnelle en direction de parents d'élèves d'une école primaire. Le sujet était le suivant : « Comment susciter la diversité du public dans le cadre d'une action en direction de parents ? ».

Dans un premier temps, les participants-es, répartis-es en plusieurs sous-groupes, ont travaillé à partir de supports iconographiques autour de trois questionnements en s'appuyant sur leurs expériences de vie et expériences professionnelles. Après s'être mis d'accord sur le sens du terme diversité, notamment culturelle, il s'agissait d'identifier ce que la diversité apporte à un groupe de personnes mais aussi d'en relever les difficultés.

La seconde séance a permis à l'ensemble des participants-es une mise en commun des réflexions en revisitant la situation afin d'apporter des améliorations à l'action mise en œuvre. L'ORIV a apporté des éléments de compréhension et des apports théoriques en écho aux propos des participants-es.

➔ Les éléments issus de cette démarche (sur la méthode comme sur le fonds) seront mis en ligne sur le site de l'ORIV en 2017.

APPUI AUTOUR DE PRATIQUES AUPRES DES ADULTES-RELAIS

Une action de qualification a également été menée en direction des « adultes-relais » dont la mission de « médiation sociale » les met particulièrement en avant compte tenu des replis, des rejets exprimés au sein de la société française.

Les personnes occupant un poste d'adultes-relais, compte tenu de leur fonction, de leurs missions et de leur profil sociodémographique, constituent un des publics ciblés prioritairement dans le cadre de l'organisation de temps de sensibilisation / information. En 2015, ils avaient été invités dans les locaux de l'ORIV, afin notamment de leur présenter l'association et ce qu'elle peut leur apporter en termes de ressources puis des temps d'échanges leur avaient été ensuite proposés.

En 2016, deux temps de travail (12/01/2016 et 8/03/2016) ont ainsi été organisés portant sur les enjeux d'intégration sociale.

L'intervention de l'ORIV, dans une volonté d'approche pragmatique, s'est construite autour d'une situation proposée par l'ORIV en lien avec les constats ou situations apportés par les adultes-relais eux-mêmes.

Les échanges ont permis notamment de définir la notion de lien social et de questionner la manière de faire lien et de réfléchir aux leviers possibles pour le travailler. Ils se sont notamment interrogés sur les conditions nécessaires pour faire de la « démarche interculturelle » et du principe de laïcité des leviers pour construire du lien.

Ces séances ont donné l'occasion aux personnes en poste d'adultes-relais de s'interroger sur leurs pratiques professionnelles et sur les compétences à mobiliser selon les situations.

FLANERIE HISTORIQUE AVEC LES ANCIENS MIGRANTS... EXPOSITION « DE L'IMMIGRE AU CHIBANI »

En 2011, l'ORIV a été sollicité par Aléos²⁰ pour coordonner un projet de recueil de mémoire de migrants âgés d'origine maghrébine résidant dans des foyers. L'objectif était de témoigner de leur vécu, mais aussi de contribuer à une reconnaissance de ces migrants au sein de la société, pour une optimisation des liens intergénérationnels.

²⁰ Structure associative gestionnaire de résidences sociales et de foyers de migrants dans la région mulhousienne.

L'analyse des témoignages recueillis a permis d'envisager plusieurs pistes de valorisation de la parole de ces migrants.



Parmi ces pistes, l'une d'elle consistait dans le fait, à partir des témoignages recueillis auprès de Chibanis²¹, de rendre effectif leur appartenance à « notre » histoire. Cela supposait, à partir de l'analyse de leurs récits de vie, de réaliser un travail permettant de relier leurs propos aux faits historiques. En effet, au-delà de la situation faite à ces populations dans les foyers de travailleurs migrants, ou aujourd'hui en résidences sociales, la faible connaissance par la société française de l'histoire et de la contribution, de ces « travailleurs migrants », de ces hommes, d'origine d'Afrique du Nord, à la prospérité économique notamment, constitue une source d'incompréhension autant qu'un facteur aggravant les tensions sociales.

A côté de l'intérêt pour l'Histoire de la valorisation des itinéraires de ces chibanis, le projet vise à faire reconnaître à leur juste valeur l'ancrage et l'apport de la diversité au sein de l'unité républicaine.

En 2016, le partenariat entre Aléos, des chercheurs du CRESAT (Centre de recherches sur les économies, les sociétés et les arts et les techniques), la ville de Mulhouse (Musée historique) et l'ORIV a consisté à inscrire les propos recueillis dans une perspective historique qui rend compte des histoires de ces migrants âgés dans l'histoire de la société française.

L'action menée a permis la réalisation d'une exposition historique itinérante sur les parcours de vie d'immigrés algériens dans le Haut-Rhin entre 1945 et 1974.

Un comité de rédaction, composé de deux historiens (Yves Frey et Marie-Claire Vitoux), d'une personne en charge de l'iconographie, d'Aléos et de l'ORIV s'est réuni de nombreuses fois au cours de l'année 2016 afin d'élaborer le contenu des différents panneaux de l'exposition.

Le travail a consisté en la rédaction des textes des panneaux, au choix de verbatim correspondants aux différentes thématiques, en la mise en forme, la recherche et les choix iconographiques.

Afin de faire le point sur cette démarche et d'en permettre un portage institutionnel, une réunion partenariale a été organisée le 3 novembre 2016 permettant de mobiliser différents acteurs (institutionnels et associatifs) sur la finalité de ce travail.

L'exposition sera inaugurée, en février 2017, au Musée historique de Mulhouse avant d'être itinérante et de se déplacer dans différentes villes de la région Grand Est et au-delà. Les enjeux de cette itinérance sont de permettre à ces récits de servir de support à la mise en œuvre d'actions et d'activités pédagogiques, sur différents territoires, avec pour objectifs de rétablir le lien social et/ou intergénérationnel.

En 2017, ce travail doit servir de support à l'ORIV, en lien avec différents acteurs du territoire, pour susciter des débats. Il est question non seulement de la transmission d'une mémoire mais c'est aussi un enjeu de filiation et un enjeu pour les jeunes plus globalement.

L'édition d'un livre qui reprendra, en les étoffant, les thèmes développés dans l'exposition, est également prévue en 2017. La réalisation d'un livret pédagogique (support à une appropriation par les enseignants) et celle d'une bande dessinée sont également prévues.



²¹ Ce terme, littéralement « cheveux gris », désigne classiquement des migrants âgés venant du Maghreb.

PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA NON-DISCRIMINATION DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



SENS DE L'INTERVENTION

Les discriminations sont une atteinte au principe d'égalité et relèvent de processus protéiformes. Aborder cette question, quel que soit le domaine concerné, renvoie à des questions difficiles et sensibles sur le plan conceptuel, social, professionnel et personnel.

Il s'agissait pour l'ORIV en 2016 de s'inscrire dans une logique de co-construction avec les professionnels-les afin de déceler les actes et les processus discriminatoires et de promouvoir une "approche intégrée" de la prévention des discriminations.

La réflexion s'appuie sur les situations vécues par les professionnels-les pour s'ancrer dans les pratiques, mettre en évidence les risques discriminatoires et permettre une transformation effective de ces dernières.

- ➔ **Identifier les discriminations à l'œuvre, en particulier systémiques, et permettre leur prise en compte par les acteurs- locaux**
 - Accompagnement de réflexions et de démarches inter-acteurs-trices visant à agir sur les discriminations via les pratiques professionnelles (dans le domaine de la santé et de la petite enfance).
- ➔ **Capitaliser et diffuser les enseignements issus de ces démarches**
 - Production d'écrits (dossiers ressources, notes...) visant à identifier les enjeux liés aux discriminations, les modes d'intervention et les leviers d'action mobilisables.
 - Organisation de temps d'échanges pour diffuser les enseignements issus des groupes de travail et promouvoir des actions de prévention des discriminations.
- ➔ **Réaffirmer le principe d'égalité dans l'action publique comme cadre ou support d'intervention**
 - Accompagnement de collectivités engagées dans des démarches locales de prévention des discriminations
 - Soutien aux acteurs-trices dans une logique d'approche intégrée de l'égalité dans le cadre des contrats de ville.



ACTIONS MENEES

IDENTIFIER LES DISCRIMINATIONS A L'ŒUVRE ET PERMETTRE LEUR PRISE EN COMPTE PAR LES PROFESSIONNELS-LES

PRATIQUES PROFESSIONNELLES NON-DISCRIMINATOIRES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

L'ORIV a, depuis une dizaine d'années, porté une attention particulière aux problématiques relatives au domaine de la santé, en lien avec ses thématiques de travail.

La santé est un droit fondamental et universel protégé par les textes internationaux de protection des droits de l'Homme et la Constitution française. Il doit être reconnu à tout être humain pour lui garantir sa dignité et bénéficie d'un statut singulier. Toute personne doit avoir la possibilité de se soigner et il ne peut y être apporté de restrictions à ce droit. Pour autant, les réalités du terrain et du quotidien des professionnels-les de santé peuvent parfois sembler bien éloignées de cet idéal d'égalité et de justice.

Pour travailler sur la prévention des discriminations liées à l'origine dans le champ de la santé, l'ORIV a collaboré régulièrement avec l'association Migrations Santé Alsace sur plusieurs projets relatifs aux questions d'immigration, d'intégration et d'égalité d'accès aux droits dans le champ de la santé.

Il s'agit, à chaque fois, d'associer les compétences et les connaissances des deux structures pour mener des démarches aux objectifs suivants : mieux connaître et appréhender ces phénomènes complexes ; sensibiliser les professionnels-les à ces enjeux ; faire évoluer les pratiques professionnelles ; envisager des pistes d'actions pour lutter contre les inégalités repérées.

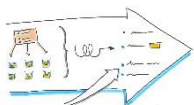
Au fil du temps, les projets menés avec Migrations Santé Alsace ont été de différentes natures :

- Conduite d'une étude sur la santé des migrants en 2007 (en partenariat avec l'ORSAL).
- Organisation de temps d'échanges sur les impacts des discriminations sur les pratiques professionnelles en 2013 et 2015, respectivement à Strasbourg (dans le cadre de la Semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations, coordonnée par la Ville) et à Mulhouse. Dans les deux cas, ces derniers ont été préparés au sein de groupes de travail réunissant un ensemble de partenaires locaux.
- Animation d'un groupe de travail de professionnels-les du champ sanitaire sur les discriminations liées à l'origine (de 2014 à 2016).
- Production, puis diffusion, en 2016, d'une note de synthèse restituant les problématiques soulevées lors de ces échanges.



En 2016, au titre du partenariat entre Migrations Santé Alsace et l'ORIV dans le domaine des discriminations de santé, les objectifs étaient de :

- Finaliser et diffuser la note de synthèse permettant de restituer les réflexions et les problématiques soulevées lors du groupe de travail co-animé pendant 2 ans avec Migrations Santé Alsace
- Organiser un colloque sur la thématique de la prévention des discriminations dans le champ de la santé pour restituer les travaux menés et élargir la réflexion
- Valoriser l'ensemble des travaux menés par l'ORIV et Migrations Santé Alsace sur ce champ.



De fait l'année 2016 a été consacrée à la finalisation puis à la diffusion de la note de synthèse « Discriminations dans le champ de la santé. Les repérer et les prévenir tout au long du parcours de soins ».

Par ailleurs, les travaux ayant donné lieu à cette note ont fait l'objet d'une présentation auprès de la Commission des Usagers des Hôpitaux de Strasbourg en septembre 2016 (15 personnes présentes).

La fin de l'année a porté sur la préparation du colloque « Discriminations dans le champ de la santé : comprendre, prévenir, agir pour plus d'égalité » en partenariat avec Migrations Santé Alsace et l'ensemble des partenaires membres du Groupe de travail (composé de 13 professionnels de santé).

Ce colloque est prévu le 20 janvier 2017.

Par ailleurs, l'ORIV a également assuré la mise en ligne des actes de deux temps d'échanges sur les impacts des discriminations sur les pratiques professionnelles dans le domaine de la santé, en 2013 et 2015, à Strasbourg et Mulhouse.



- Rédaction et diffusion de la note de synthèse « Discriminations dans le champ de la santé. Les repérer et les prévenir tout au long du parcours de soins ».
- Elaboration et diffusion des actes du temps d'échanges réalisé à Mulhouse en juin 2015 « Discriminations dans le champ de la santé : quelles réalités ? Quels impacts sur les pratiques professionnelles ? » ;

PRATIQUES PROFESSIONNELLES NON-DISCRIMINATOIRES DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

Depuis 2009, l'ORIV travaille avec Le Furet, centre de ressources dans le domaine de la petite enfance, sur la thématique : « Discriminations et petite enfance : quelles réalités ? ».

La démarche a pour objectif de travailler auprès de professionnels-les de la petite enfance afin de :



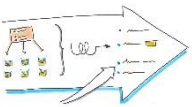
- repérer les phénomènes ou risques discriminatoires dans ce domaine ;
- réfléchir collectivement aux pistes d'amélioration des pratiques et des fonctionnements institutionnels en partant de situations identifiées ;
- identifier les leviers d'action pour, au quotidien, prévenir les risques de discrimination et agir face à des situations de discrimination.

Entre 2009 et 2015, la démarche a mis l'accent sur la prévention des discriminations au sein de l'accueil collectif par la production de différents documents (études, articles...) et l'organisation de différents temps d'échanges.

Les enjeux traités ont été les suivants : accès aux structures et mise en place de critères ; organisation du quotidien ; pratiques pédagogiques ; relations de travail.

En 2014, Le Furet et l'ORIV ont entamé une réflexion sur « Accueil familial et prévention des discriminations » avec la mise en place d'un groupe de travail ayant pour objectifs de repérer les processus de discriminations au sein de ce mode d'accueil.

Durant l'année 2015, les membres de ce groupe de travail (composé de représentantes du Conseil départemental, de la CAF du Bas-Rhin, de la FEPEM, de l'organisme de formation Référence, de Relais d'assistants-tes maternels-les, de services de Petite enfance de collectivités) s'étaient réunis à 4 reprises et l'année avait été ponctuée de différents temps d'échanges.



L'année 2016 a été marquée par la poursuite de la réflexion sur « Accueil familial et prévention des discriminations » via le groupe de travail (composé de 12 professionnels-les de la petite enfance).

Au-delà l'objectif était de synthétiser l'ensemble des réflexions produites par le groupe dans une note de synthèse et d'identifier les pistes de travail et d'actions à mettre en œuvre avec les professionnelles parties prenantes de la démarche.



Le travail mené a abouti à la production d'une note « Prévention des discriminations au sein de la petite enfance : quels enjeux au sein de l'accueil individuel ? »

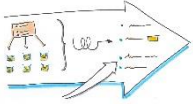
ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE STRASBOURG

Depuis 2008 et la nomination d'un adjoint en charge de la lutte contre les discriminations, la Ville de Strasbourg s'est engagée dans une politique volontariste et visible de prévention et de lutte contre toutes les formes de discrimination, sur l'ensemble du territoire communal. Elle s'est attachée à donner une réelle légitimité à la problématique, à définir le sens d'une action dans ce domaine ainsi que des modalités d'intervention concrètes. Cette action s'est notamment traduite par la mise en place d'un service administratif dédié, avec la création d'une mission spécifique «Lutte contre les discriminations » en juin 2010.



L'ORIV assure depuis une mission d'accompagnement auprès de la mission Prévention et lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg. Elle se traduit globalement par l'apport de ressources documentaires et méthodologiques tout au long de l'année en lien avec les projets et les actions menées par la collectivité dans le cadre de la commission inter-associative animée par la ville.

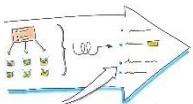
En 2016, cet accompagnement s'est traduit par plusieurs actions.



1) La participation active à la préparation de la semaine pour l'égalité en lien avec la chargée de mission et une implication forte durant la semaine.

La 5^{ème} édition des semaines de l'égalité s'est tenue du 26 septembre au 15 octobre 2016. Dans ce cadre l'ORIV s'est investi dans trois actions :

- La poursuite et le pilotage du groupe de travail « Actions universitaires » pour sensibiliser les étudiants-es et les agents-es de l'université à la prévention et lutte contre les discriminations, avec la réalisation de temps de sensibilisation à destination des étudiants-es et de « porteurs de parole » sur le campus pendant les semaines de l'égalité
- La participation au groupe de travail « Jeunesse et prévention des discriminations » et la rédaction d'une note synthétique suite à l'analyse des éléments clefs de trois « porteurs de paroles » réalisés dans le cadre de ce groupe.
- La réalisation d'un Recueil des outils pédagogiques développés par l'ensemble des partenaires de la Semaine dans le cadre du Groupe de travail Ateliers éducatifs.



2) L'apport d'éléments de réflexion (sur le plan méthodologique et en termes de contenu) par rapport à la mise en place d'un groupe de travail dédié aux « victimes de discriminations ».

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX D'EGALITE – MULHOUSE

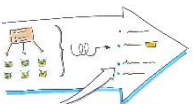
En novembre 2015, la Ville de Mulhouse, sous l'impulsion de l' élu en charge des questions d'égalité, a lancé une démarche ayant pour objectif de faire évoluer les rencontres de la diversité vers la constitution et la consolidation d'un réseau d'acteurs-trices mulhousiens-nes engagés-es pour l'égalité et la lutte contre les discriminations.

Les objectifs étaient de :



- fédérer les acteurs et actrices mulhousiens-nes engagés-es sur ces thématiques
- aller vers un engagement plus collectif autour des enjeux d'égalité et de prévention des discriminations sur le territoire mulhousien
- afficher cet engagement commun et collectif en faveur de l'égalité par le biais d'outils tels qu'une charte d'engagement, un logo commun...

A compter d'avril 2016, l'ORIV a assuré une mission d'accompagnement auprès du chargé de mission de la collectivité, en lien avec l' élu.



Cet accompagnement a consisté à proposer des apports méthodologiques, des apports documentaires et des éléments de synthèse ainsi qu'à assurer la co-animation des séances de travail.

Les séances (14 avril, 10 mai, 14 juin, 20 septembre) ont réuni chacune entre 6 à 18 représentants-tes de structures associatives et institutionnelles du territoire mulhousien impliqués sur les questions d'égalité (Rue L, l'Hêtre, APF, Autre regard, Pas sans nous, Protection Judiciaire de la Jeunesse, CIDFF, Mouvement du Nid, Service Communication de la ville, Centre socio-culturel Papin).

Chaque séance a été abordée dans une logique de co-construction et a donné lieu à la production d'éléments de synthèse.

Ces derniers ont ainsi permis de dégager trois objectifs partagés : identifier les situations de discriminations, informer et sensibiliser aux phénomènes de discriminations, promouvoir et faire connaître les acteurs sur le territoire.

Cette démarche a permis d'alimenter, en novembre 2016, la rédaction d'une note à destination du Maire de Mulhouse faisant état de différentes propositions.

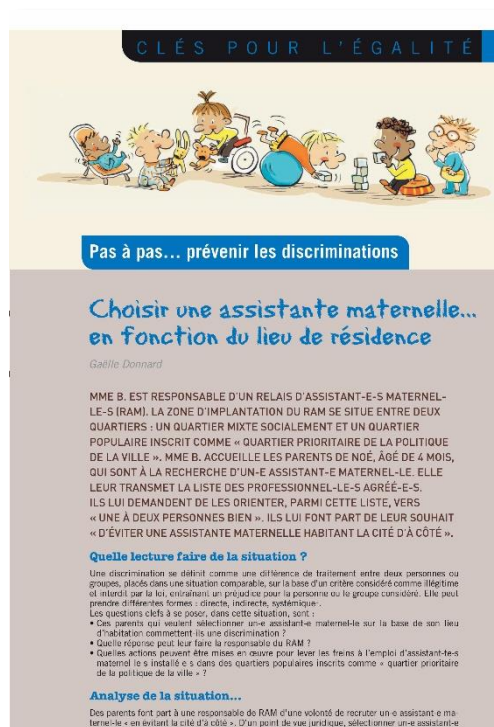
Suite au changement de gouvernance à la Ville de Mulhouse et au sein de l'intercommunalité, les services sont en attente d'arbitrage sur les suites à donner.

CAPITALISER ET DIFFUSER LES ENSEIGNEMENTS ISSUS DE CES DEMARCHES

ECRITURE DE LA RUBRIQUE « PAS A PAS...PREVENIR LES DISCRIMINATIONS » POUR LA REVUE LE FURET

L'ORIV collabore à la revue « Le Furet » depuis 2015. Cette revue, éditée par Le Furet, est diffusée nationalement auprès des professionnels-les de la petite enfance et a pour objectif de « présenter des approches théoriques, des points de vue originaux, des témoignages sur des sujets d'actualité, matière à réflexion, pour revisiter et améliorer les pratiques professionnelles ».

L'ORIV assure la rédaction de la rubrique « Pas à pas...prévenir les discriminations » qui a pour objectif, à partir de situations concrètes, de sensibiliser les professionnels-les de la petite enfance aux risques de discriminations dans leurs pratiques au quotidien.



- Quatre articles ont été rédigés en 2016 :
- L'accueil d'un enfant présentant des problèmes de santé – Furet n°80
 - Jeux et stéréotypes de genre – Furet n°81
 - L'intégration d'un nouveau collaborateur – Furet n°82
 - Choisir une assistante maternelle...en fonction du lieu de résidence – Furet n°83

PRODUIRE DES ELEMENTS DE CONNAISSANCE SUR « APPROCHE INTEGREE ET DISCRIMINATIONS »

L'ORIV a contribué, dans le cadre du Réseau RECI, à la production d'une note permettant de rendre compte de la manière dont la question des discriminations a été inscrite dans les contrats de ville en tant que documents contractuels.

Le contrat de ville, souvent formel, présente les grands axes de l'action publique pour les 6 ans à venir, marquant ainsi l'intention politique d'agir sur le champ en question. Il ne reflète donc pas nécessairement la manière dont cette question a été et est effectivement traitée.

Le travail d'analyse a porté sur un échantillon de contrats de ville :

L'ensemble des contrats de ville signés pour les régions : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire et Picardie.

Les contrats de ville qui avaient bénéficié d'un diagnostic territorial stratégique conduit entre 2005 et 2014 concernant la commune et/ou l'agglomération en Midi-Pyrénées, Provence-Alpes Côte – d'Azur et Rhône–Alpes.

Soit au total une analyse portant sur 139 contrats de ville, soit 36% des 390 contrats de ville signés en métropole.

La méthode, qui a consisté en une analyse de contenu, à partir de la recherche du mot clé « discrimination », a permis de voir comment le sujet était abordé, en lien avec quels autres sujets, sous quelles formes, en quoi cela affectait la gouvernance, les modes d'actions mais aussi si la question était prise en compte sous l'angle d'une approche intégrée .

L'analyse réalisée a permis d'identifier des points de vigilance sur les intentions formulées, sachant que l'enjeu majeur est d'assurer la prise en compte de la dimension « prévention et lutte contre les discriminations » dans la durée du Contrat de ville.



La note a été diffusée en novembre 2016 et est accessible via le lien suivant :

<http://reseau-reci.org/contrat-de-ville-et-prevention-des-discriminations-analyse-de-laxe-lutte-contre-des-discriminations-dans-les-contrats-de-ville/>

APPORTS DE RESSOURCES ET TEMPS D'ÉCHANGES INTER-ACTEURS-TRICES

L'ORIV a participé à différents temps d'échanges ou groupes de travail dans une logique de qualification.

- Intervention dans le cadre de la formation Regards Croisés « Le cadre juridique de la lutte contre les discriminations », en matinée, 18 novembre à Strasbourg, 25 novembre à Mulhouse.
- Intervention au CSC de la Meinau « S'outiller collectivement pour mieux prévenir et lutter contre les discriminations », en matinée, 5 octobre 2016, dans le cadre du Groupe éducatif local.

REAFFIRMER LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ DANS L'ACTION PUBLIQUE COMME CADRE OU SUPPORT D'INTERVENTION

APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES AXES TRANSVERSAUX DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

En 2016, l'ORIV et la Mission Prévention et lutte contre les discriminations ont travaillé à la formalisation du programme transversal « Prévention et lutte contre les discriminations » du contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg.

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre des axes transversaux (plus particulièrement de l'axe Prévention et lutte contre les discriminations) dans le cadre du contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg, l'ORIV a mené les actions suivantes durant le 2^{ème} semestre 2016 :

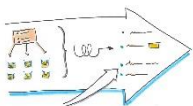
- Conduite d'entretiens exploratoires avec des chefs-fes de projet et des élus hors Ville de Strasbourg²² pour affiner la connaissance des actions menées sur les territoires des

²² Quatre entretiens (trois téléphoniques, un présentiel) ont été menés :

- Pour les chefs de projet : André Untersinger pour les Villes de Bischheim et Schiltigheim, Christine Chevallay pour la Ville d'Illkirch ;
- Pour les élus : Fabien Weis pour la Ville de Bischheim et Rodolphe Mathus pour la Ville de Schiltigheim.

collectivités signataires du contrat de ville et identifier les freins et les leviers pour mettre en œuvre l'axe transversal sur la prévention et la lutte contre les discriminations.

- Participation aux réunions organisées par l'équipe Direction du Contrat de Ville ayant pour objectifs de définir les modalités d'actions concrètes pour la mise en œuvre des axes transversaux²³l.
- Elaboration d'une grille d'analyse des conventions d'application territoriale pour identifier les sujets en lien avec les axes transversaux et analyse de 5 conventions d'application territoriale sur cette base.



Pour assurer une cohérence d'intervention, il a été décidé de travailler sur une approche commune aux trois axes transversaux du contrat de ville : l'action avec et pour les jeunes (programme 1 du contrat de ville) ; la prévention et la lutte contre les discriminations (programme 2) ; l'égalité femmes-hommes (programme 3).

A travers les différentes réunions menées en 2016 (4 réunions entre août et décembre), il a été constaté que la mise en œuvre de ces axes pose plusieurs enjeux :

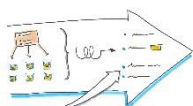
- La manière dont ils sont pris en compte au sein des programmes thématiques mais également par les conventions d'application territoriale ;
- Le lien entre les communes pour porter ces axes, à partir de ce qu'elles ont pu développer sur le sujet et compte tenu de l'absence de compétences communautaires sur ces trois axes ;
- La manière dont ils se traduisent dans la programmation et les actions financées dans le cadre du contrat de ville ;
- L'accompagnement de l'ensemble des acteurs concernés (techniciens-nes, élus-es des collectivités, porteurs de projet, têtes de réseau) pour les sensibiliser et/ ou les former à leur prise en compte.

L'ensemble de ces éléments ont amené l'ORIV à réaliser une note sur la prise en compte des axes transversaux dans le cadre du contrat de ville. Différentes pistes de travail se sont dégagées pour 2017, notamment la rencontre avec les directions de projet à partir des conventions d'application territoriale ayant pour objectif d'identifier les leviers et difficultés concernant la mise en œuvre des axes transversaux

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LONGWY

Le contrat de ville de l'agglomération de Longwy a été signé le 4 septembre 2015 par 15 signataires.

Comme prescrit dans la loi du 21 février 2014 créant les contrats de ville, le contrat de ville prévoyait qu'un plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations lui soit annexé.



Une démarche a été engagée, par l'Etat et l'intercommunalité, à compter de septembre 2015 dans la perspective d'élaborer un plan de lutte contre les discriminations. L'ORIV a été sollicité par l'Etat pour accompagner la démarche.

Elle a consisté tout d'abord dans l'établissement d'un diagnostic des difficultés rencontrées et des actions menées à partir d'entretiens individuels et collectifs menés auprès des acteurs du territoire par le chef de projet et le délégué du Préfet du territoire. Ce diagnostic a donné lieu à un premier temps d'échanges le 10 novembre 2015 en présence d'élus-es, de techniciens-nes et d'acteurs-trices associatifs-ves. Les échanges ont permis d'affiner l'analyse.

Le travail de diagnostic a ensuite été poursuivi dans la perspective d'une seconde réunion devant permettre de faire le point sur les actions menées et celles à développer au regard des enjeux identifiés. Cette réunion a eu lieu le 9 février 2016.

²³ Réunions du 26 août, 13 septembre, 10 novembre, 16 décembre 2016.

[2]

Suite à cette réunion, différentes démarches ont été engagées :

- réponse à un appel à projet pour bénéficier d'une formation à destination des acteurs-trices impliqués dans la démarche,
- approfondissement des actions à mener par le biais d'entretiens,
- analyse des actions inscrites au titre de la programmation contrat de ville,
- inscription d'un volet spécifique lutte contre les discriminations dans le cadre de l'appel à projet 2016 du contrat de ville.

L'ensemble des éléments, formalisés dans un document-cadre, ont ensuite été repris et discutés lors d'une réunion inter-acteurs le 15 septembre 2016. Elle a notamment permis de présenter les orientations du plan d'actions.

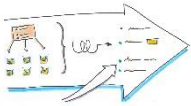
Suite à cette réunion, une formation-action, assurée par l'IFAR et financée par le CGET, a impliqué les acteurs volontaires. Deux réunions thématiques ont également été organisées pour approfondir les actions à inscrire au plan territorial.



Enfin une dernière réunion en plénière a permis, le 17 novembre 2016, de valider techniquement le contenu du plan. Sur cette base, le plan a fait l'objet d'une formalisation pour l'annexer au contrat de ville. Il a été officiellement signé le 10 mars 2017.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (21 février 2014) et dans le cadre du contrat de ville communautaire 2015-2020, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC), avec le soutien de l'Etat, s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations.



En 2016, les démarches engagées relèvent d'une logique de sensibilisation des acteurs locaux :

- 2 petits déjeuners présidés par le Préfet et le Président de la communauté d'agglomération en direction des acteurs institutionnels et des signataires du contrat de ville, ainsi que des acteurs du monde économique et de l'emploi animés par le PRILDE du GIP ARIFOR.
- 6 journées de sensibilisation sur la prévention des discriminations dont quatre animées par le PRILDE (juin 2016) puis deux animées par l'ORIV (décembre 2016) à destination des acteurs associatifs (intervention socio-éducative, aide aux victimes), du monde de l'emploi, des directeurs-trices des services de la Ville, de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et du CCAS.
 - ➔ Environ 140 personnes ont bénéficié de ces journées de sensibilisation.

Par ailleurs, l'ORIV a été amené à participer à différentes réunions de travail visant à apporter ses compétences dans la cadre de la réflexion sur la stratégie et le plan d'action à développer.

La communauté d'agglomération et la ville de Châlons-en-Champagne souhaitent poursuivre la dynamique engagée.

Un diagnostic territorial sur les discriminations dans l'emploi sur le critère de l'origine réelle ou supposée sera mené courant de l'année 2017.

Elle souhaite également engager un travail en direction, plus particulièrement, des professionnels des centres sociaux culturels (CSC). L'ORIV proposera un temps de travail commun avec les CSC sur les discriminations avec trois objectifs visant à définir les besoins pour poursuivre la réflexion. Suite à ce recensement, il s'agira de proposer un cycle de qualification organisé sous forme de 4 demi-journées pour approfondir la question des discriminations.

APPUI DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE SUR VITRY-LE-FRANÇOIS

La Ville de Vitry-le-François s'est engagée dans un diagnostic territorial de prévention des discriminations fin 2015.

Il a été finalisé en fin d'année et présenté au comité de pilotage le 16 décembre 2016.

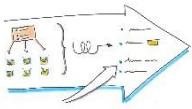
Le PRILDE du GIP ARIFOR puis l'ORIV en tant que centre de ressources ont participé au comité de pilotage du diagnostic territorial.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE REVIN

La Ville de Revin ainsi que les partenaires locaux et institutionnels, sont engagés depuis 2007, dans une réflexion et des actions en matière de prévention et de lutte contre les discriminations, contractualisées par un plan territorial en 2011.

De nombreuses actions ont ainsi pu être menées. Un Groupe Local de Lutte contre les Discriminations s'est créé.

La sortie de Revin de la géographie prioritaire de la politique de la ville en 2015 aurait pu casser cette dynamique. La signature d'un contrat de ville de veille active a permis de la maintenir, sans toutefois bénéficier des crédits alloués aux territoires prioritaires.



C'est dans ce contexte que le Groupe Local de Lutte contre les Discriminations a exprimé le besoin de redéfinir les objectifs du plan, en prenant en compte un certain nombre de paramètres : l'actualité, les préconisations du diagnostic « discriminations dans l'accès aux stages » réalisés auprès du lycée, l'élargissement des membres aux acteurs-trices de l'Education Nationale.

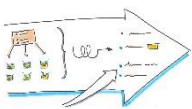
L'ORIV a assuré un accompagnement pour aider à la redéfinition des objectifs du plan territorial Prévention des discriminations, au repérage des besoins de qualifications.

Ce travail se poursuivra en 2017 et donnera lieu, éventuellement, à la mise en place d'un cycle de qualification.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE LA CORA DU HAUT-RHIN

Le Comité Opérationnel de Lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme (CORA) du Haut-Rhin a été mis en place par un arrêté du Préfet de département le 19 janvier 2016. Il y est précisé l'objectif du CORA ainsi que sa composition et les instances à mettre en place. La mise en place de cette instance, qui a eu lieu le 14 mars 2016, suppose également l'élaboration d'un plan d'actions.

Mme Marie-Claude LAMBERT, sous-préfète d'Altkirch, est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du CORA et du plan d'actions départemental.



Ce dernier doit préciser le contour des contenus abordés et faire le point sur l'existant. Au-delà de l'articulation avec la stratégie départementale en matière de prévention de la délinquance, il doit identifier les articulations nécessaires avec les sujets proches, en l'occurrence ceux liés aux discriminations, voire à la radicalisation.

L'Etat a sollicité l'appui de l'ORIV pour élaborer ce document qui est en cours d'élaboration.

OUTILLER LES ACTEURS-TRICES SUR LES ENJEUX DE LAÏCITE ET DE CITOYENNETE



SENS DE L'INTERVENTION

Il s'agit d'apporter des éléments permettant aux acteurs-trices d'agir pour renforcer le « vouloir » vivre ensemble dans un contexte de peurs, de méfiance et de tensions entre les personnes mais aussi de questionnements et d'interrogations quant aux pratiques professionnelles.

Cette approche a amené l'ORIV à mettre en œuvre, en 2016, des actions privilégiant un travail inter-acteurs sur sites afin de comprendre les différents processus en jeu (construction et assignation identitaire, rejets et replis...).

- ➔ **Comprendre les mécanismes et processus à l'œuvre**
 - Production de ressources et apports d'éléments de compréhension visant à favoriser l'action.
 - Organisation de temps d'échanges et/ou interventions dans ces domaines.
- ➔ **Accompagner les acteurs-trices dans leurs pratiques**
 - Accompagnement de collectivités et/ou d'intervenants-es dans leurs actions et réflexions.
 - Appui auprès de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « valeurs de la République et laïcité » et mise en réseau d'animateurs.
 - Mise en œuvre de formation, de recherche-action visant à travailler sur les processus de construction identitaire, les principes de laïcité, les enjeux de mixité...



ACTIONS MENEES

COMPRENDRE LES MECANISMES ET PROCESSUS A L'ŒUVRE

PRODUCTION DE RESSOURCES

L'ORIV s'est engagé depuis 2011 dans des démarches visant à mieux appréhender les enjeux liés à la laïcité.

Les actions menées par l'association portaient d'un double constat : la méconnaissance de la laïcité et des principes de sa mise en œuvre, de son histoire, de son cadre juridique et politique ; la difficulté d'articuler au quotidien les principes qui la sous-tendent (liberté de conscience, droit à l'égalité, neutralité).

En 2011 et 2012, l'ORIV a organisé différents temps d'échanges, séminaires et groupes de travail sur cette thématique.



L'ensemble des interventions et des productions issues de ces temps d'échanges sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.oriv.org/documents/laicite-et-pratiquesprofessionnelles-des-temps-dechanges-pour-mieux-comprendre-etcerner-la-problematique/>

Le site internet de l'ORIV regroupe également d'autres ressources sur la laïcité : une bibliographie, une sélection de textes juridiques et différentes publications réalisées : http://www.oriv.org/thematique_secondaire/laicite/

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION LAÏCITE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Le plan de formation "Valeurs de la République et laïcité" fait suite aux engagements du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015, réaffirmés lors des Comités interministériels ultérieurs.

Il vise à répondre aux besoins des professionnels-les en contact direct avec les publics, notamment sur l'application du principe de laïcité dans les situations professionnelles qu'ils ou elles sont susceptibles de rencontrer au quotidien.

L'ORIV a assuré un appui à la mise en œuvre du plan « Valeurs de la république et laïcité » par l'accompagnement de la réflexion menée par les services de l'Etat.

Dans le cadre du plan de formation, un kit a été élaboré par les services de l'Etat.

Si le principe constitutionnel de la laïcité s'applique dans les trois départements relevant du régime concordataire (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle), la loi de 1905 dite de séparation des Eglises et de l'Etat n'est pas appliquée. Il en découle l'existence d'un droit local spécifique.

Le kit ne prenait pas en compte la situation locale. Le CGET a sollicité l'ORIV pour apporter son analyse et adapter le kit au droit local. Cela a nécessité de préciser les points d'application précis du droit local en matière de gestion du fait religieux et les différences avec le régime général découlant de la loi de 1905.

Sur la base d'une analyse des éléments de la situation locale, l'ORIV a donc été amené à proposer une réécriture des parties du kit à adapter au droit local : dimension historique, information sur les sources du droit local, formalisation de situations relatives au financement des cultes et à l'enseignement religieux.

Ces éléments ont été transmis au CGET fin d'année 2016 et donneront lieu à un document spécifique.



Ce travail a permis de faire la production d'éléments de connaissance sur le droit local alsacien-mosellan au titre du principe de laïcité. Une note sera réalisée et mise en ligne sur le site de l'ORIV en 2017. Ces éléments d'analyse seront également utilisés dans le cadre de la mise en réseau des formateurs-trices.

PARTICIPATION AU RESEAU HISTOIRE ET MEMOIRE DE L'IMMIGRATION EN CHAMPAGNE-ARDENNE

En 2010, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Champagne-Ardenne a organisé le colloque « Mémoire des quartiers, histoire de l'immigration : enjeux et défis ».

A cette occasion, un comité de pilotage s'est constitué. Ses membres ont souhaité poursuivre et développer le travail entrepris par la création d'un réseau régional « Mémoire et Histoire de l'immigration en Champagne-Ardenne » : <http://rmhi-champagneardenne.fr/>.

La démarche vise à renforcer la connaissance de l'immigration dans l'histoire de la région ; valoriser les apports des populations immigrées dans la société ; partager notre histoire commune pour mieux vivre ensemble le présent et construire l'avenir ; faire évoluer les représentations de la société.

Les objectifs du réseau sont :

- de capitaliser les ressources existantes et de promouvoir les actions menées dans les champs relatifs à l'histoire et à la mémoire de l'immigration en Champagne-Ardenne ;
- d'accompagner et de qualifier les acteurs (accompagnement à la mise en œuvre de projets, formations) ;
- d'être un lieu de réflexion, d'impulsion de projets, de production de connaissances.

Le PRILDE a fait partie des membres fondateurs de ce réseau et a participé aux travaux jusqu'à fin juin 2016.

L'ORIV a souhaité poursuivre cet engagement à compter de juillet 2016 dans la mesure où il s'inscrit dans les enjeux poursuivis par l'association depuis sa création.

Ainsi l'ORIV a participé au temps de réunion et à la rencontre territoriale, qui a eu lieu à Reims le 8 novembre 2016, organisé en partenariat avec le Musée national de l'histoire de l'immigration sur la thématique « Mémoires des conflits contemporains et histoire de l'immigration ».

En 2017, l'ORIV souhaite rendre plus visible son positionnement sur ce sujet. L'association sera amenée à signer la charte d'engagement du réseau histoire et mémoire de l'immigration. Le réseau, quant à lui souhaite s'étendre au Grand Est et est en réflexion sur la stratégie et méthode à adopter.

RENTREE CITOYENNE – RENCONTRES TERRITORIALES EN DIRECTION DES ADULTES-RELAIS

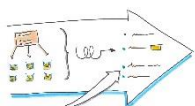
Dans le cadre des Comités Interministériels à l'Egalité et à la Citoyenneté, l'Etat a souhaité promouvoir et faire vivre les valeurs de la République et la citoyenneté. Il s'agissait également de favoriser la participation des habitants des quartiers populaires mais aussi de soutenir l'action de proximité dans les quartiers en politique de la ville.



Une circulaire du 3 août 2016, signée conjointement par le Ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports et la Secrétaire d'Etat chargée de la ville, demandait que soit organisée des réunions en direction des adultes-relais en région.

L'organisation de ces rencontres répondait à un enjeu de mobilisation renforcée des acteurs en proximité et notamment des adultes-relais. Elles visaient également à donner la parole aux adultes-relais afin de faire remonter des propositions visant à conforter la médiation sociale dans les quartiers lors de la rencontre nationale qui s'est tenue le 17 octobre 2016.

A l'échelle de la région Grand Est, il a été décidé que ces rencontres se tiendraient à une échelle infrarégionale : une réunion pour les départements de l'ex-région Lorraine, une réunion pour les départements de l'ex-région Champagne-Ardenne et une réunion par département dans l'ex-région Alsace. Pilotée par l'Etat (la DRDJSCS pour les réunions à l'échelle des ex-régions Champagne-Ardenne et Lorraine, la DDCS pour le Bas-Rhin et la Sous-Préfecture de Mulhouse pour le Haut-Rhin), la mise en œuvre a été assurée par le GIP FTLV (Formation Tout au Long de la Ville) avec l'appui de l'ORIV pour les ex-régions Champagne-Ardenne et Lorraine et par l'ORIV pour les deux départements alsaciens. Ont été invités à ces rencontres territoriales les adultes-relais en poste, leurs employeurs ainsi que les différents services de l'Etat.



Le tableau ci-dessous rend compte de ces rencontres citoyennes.

Territoire	Date et lieu	Nombre de participants	Apports ORIV
Ex-Champagne-Ardenne	13/10 journée (9h-16h30) Reims	30 adultes-relais présents ainsi que 17 employeurs et 9 représentants de l'Etat (et les animateurs / organisateurs)	Appui conception, animation et interventions (en lien GIP FTLV)
Ex-Lorraine	10/10 journée (9h-16h30) - Nancy	46 Adultes-relais présents, ainsi que 15 employeurs et 8 représentants de l'Etat (et les animateurs / organisateurs)	Appui conception, animation et interventions (en lien GIP FTLV)
Bas-Rhin	6/10 journée (9h30-16h), à Strasbourg	28 adultes-relais et 20 employeurs présents	Animations d'atelier et appui méthodologique
Haut-Rhin	12/10, matin (9h30-13h) - Mulhouse	35 adultes-relais et employeurs présents	Appui conception, animation et interventions

Ces rencontres ont permis de mettre en avant des profils d'adultes-relais très différents selon les territoires et en fonction des « métiers ». Les échanges ont fait apparaître une difficulté (récurrente depuis des années) à parler du programme « adulte-relais » : est-ce un emploi aidé ? est-ce un métier ? une fonction ? Le « programme » a également suscité beaucoup de questions quant à la durée du contrat et au financement de l'Etat.

Au niveau des actions menées, elles apparaissent souvent centrées sur des publics très identifiés et ciblés (personnes en situations difficiles, parents, personnes ne maîtrisant pas la langue française).

Les adultes-relais ont surtout fait émerger des besoins en termes de formation, de qualification, de mise en réseau du côté des adultes-relais et d'encadrement et de meilleure définition des missions (avec formulation de fiche de poste, entretien annuel, plan de professionnalisation sur la durée) du côté des employeurs. Par ailleurs, la question de la place de l'Etat auprès de ce binôme (auquel s'ajoute l'organisme en charge du plan de professionnalisation) est apparue comment devant être clarifiée.

APPORTS DE RESSOURCES ET TEMPS D'ÉCHANGES

L'ORIV a participé à différents temps d'échanges et est intervenu lors des événements suivants :

- Intervention de clôture (mise en perspective) lors d'une journée de travail organisée par Citoyenneté Active Lorraine, le 20 janvier 2016, à Nancy.
- A Langres, lors d'un temps de travail avec des jeunes autour de « laïcité, citoyenneté et vivre ensemble, le 19 mai 2016.
- Auprès des salariés du Vaisseau (Conseil Départemental) le 1 septembre 2016 sur les enjeux de laïcité, à Strasbourg.
- Conférence-débat à Rixheim, le 17 novembre 2016, sur « la place des religions dans l'espace public en application du principe de laïcité », à l'invitation du GAIC du Haut-Rhin.

En termes de formation, l'ORIV est intervenu dans le cadre d'une formation universitaire expérimentale à la prévention de la radicalisation auprès de cadres religieux musulmans (26 mai 2016 et 7 juillet 2016).

Par ailleurs, l'ORIV est intervenu auprès de cadres et agents de services pénitentiaires sur la question des représentations en lien avec les enjeux migratoires et identitaires (23 mai 2016 à Ensisheim, 22 juin et 12 octobre à Strasbourg, 29 novembre à Mulhouse).

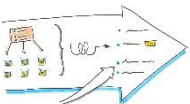
ACCOMPAGNER LES ACTEURS-TRICES DANS LEURS PRATIQUES

PROJET D'AMELIORATION-CONSTRUCTION D'UN LIEU DE CULTE MUSULMAN A KINGERSHEIM

La Ville de Kingersheim a été sollicitée fin 2015 par une association gérant un lieu de culte musulman sur la commune afin de construire un espace plus adapté. La Ville a souhaité apporter une réponse favorable au projet de l'association tout en soulignant la nécessité d'une démarche « partagée » et pédagogique.

La Ville a souhaité ainsi affirmer son attachement au principe de laïcité (liberté d'expression, de conscience et de culte) et indique, par la même, que les religions (toutes les religions) ont leur place dans l'espace public. Le soutien de la Ville relève de la mise en œuvre d'un des principes fondateurs de la laïcité (à savoir le droit de tout un chacun de pratiquer sa religion) mais aussi de sa volonté à ce que les activités menées par l'association (notamment sur le plan socio-éducatif) contribuent au renforcement du lien social, au même titre que d'autres associations.

Par ailleurs, le projet relève d'un projet d'intérêt général dans la mesure où il désigne une action (projet d'amélioration-construction d'un lieu de culte) qui intéresse la population dans son ensemble. Enfin, la démarche s'inscrit également dans une logique d'exemplarité avec le souci de permettre à tout un chacun de comprendre l'intérêt d'avoir un Islam « de » France qui s'intègre dans l'espace public et dans la République.



La Ville a sollicité dès le début de l'année 2016, l'ORIV afin de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de la démarche. L'ORIV a ainsi apporté son expertise tant sur la méthode que sur les contenus.

La réflexion a été engagée par un débat public qui a eu lieu le 20 septembre 2016 en soirée, à la Maison de la Citoyenneté à Kingersheim. Plus d'une centaine de personnes ont participé à ce débat en présence de Joël ROMAN, philosophe et de Pauline METAIS, chargée de mission et juriste à l'Observatoire de la Laïcité. Le débat a porté sur la « place des religions dans l'espace public en application du principe de laïcité ».

Suite à ce débat, un conseil participatif a été mis en place. L'objectif du conseil participatif est d'affiner le projet, à partir de sujets identifiés (notamment lors du débat public), afin in fine de permettre à la Ville de prendre les décisions utiles par rapport au projet de l'association et à la demande de mise à disposition d'un terrain. Il est composé de 4 types d'acteurs représentant environ une cinquantaine de personnes : des personnes volontaires (23 habitants-es), des représentants de l'association culturelle (10 personnes), des élus-es (8 personnes) et des personnes ressources (8 personnes).

Le conseil participatif a été amené à se réunir à quatre reprises en soirée : 18 octobre 2016, 10 novembre 2016, 29 novembre 2016 et 10 janvier 2017. Par ailleurs, une visite du lieu de culte musulman d'Illzach a été organisée, le 19 novembre 2016 en matinée et une visite du terrain envisagé pour la construction du lieu de culte.

Les sujets de travail soumis à la réflexion des membres du conseil participatif ont été ceux mis en avant lors de la réunion publique du 20 septembre 2016. Le conseil participatif a ainsi travaillé sur les sujets suivants :

- Fonctionnement du lieu de culte et modalités de financement : bail emphytéotique, dons...
- Activités proposées au sein du lieu de culte notamment par rapport au volet culturel et lien avec les autres associations existantes sur la Ville : cours d'arabe, soutien scolaire...
- Participation de l'association aux activités menées par ailleurs dans la ville : ouverture à tout public une fois l'an.
- Modalités de relation sur la durée entre l'association et la Ville / les habitants-es: charte, mise en place d'une instance commune de travail, création d'un collectif inter-religieux...



Un document de synthèse capitalisant les éléments issus des temps d'échanges au sein du conseil participatif et des apports juridiques et documentaires a été élaboré par l'ORIV. Il a servi, après discussion avec les membres du conseil participatif, de support pour clarifier le positionnement de la Ville. Sur cette base, elle a élaboré une proposition de délibération (incluant une annexe sur les engagements réciproques de l'association et de la Ville), votée lors du conseil municipal du 30 janvier 2017.

JOURNEE DE REFLEXION INTER-ACTEURS « LAÏCITE ET CITOYENNETE »



L'ORIV a été amené à apporter son appui auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, et plus particulièrement du Pôle Cohésion Sociale et Solidarités, pilotant le Contrat de Ville. Il s'agissait d'accompagner la conception et l'organisation d'une journée de réflexion inter-acteurs intitulée « La laïcité et la citoyenneté pour construire du lien entre les personnes ».

Elle s'est tenue le 8 juillet 2016, à Epinal et a été ouverte aux élus-es, institutionnels, professionnels associatifs mais aussi membres des Conseils Citoyens et habitants-es.

Au point de départ se trouve une interrogation sur la capacité de « faire société », renforcée par les attentats de l'année dernière... entraînant tensions, rejets donnant lieu à des replis, des fermetures... Il en résulte une conviction : la nécessité de retravailler le lien entre les personnes participant à la société... Mais est-ce que la laïcité qui est souvent mise en avant comme favorisant le « vivre ensemble » peut remplir ce rôle ? et à quelles conditions ?

Dans ce contexte, la journée poursuivait quatre objectifs :

- Etre en capacité d'analyser et de comprendre les situations.
- Disposer d'une culture commune sur quelques notions clés liées au « vivre-ensemble ».
- Connaître le cadre juridique / le cadre d'action de ces notions.
- Avoir une approche pragmatique à partir de situations concrètes identifiées par les participants-es.

Pour aborder ces points, il a été proposé de s'appuyer sur des personnes ressources : Joël ROMAN, philosophe ; Faïza GUELAMINE, sociologue ou encore Jean-Claude VALENCE de l'association Citoyenneté Active Lorraine. Les ateliers organisés pendant la journée ont permis de traiter de situations concrètes reprises et discutées en plénière avec l'appui des personnes ressources.

Les actes de cette journée seront mis sur le site internet de l'ORIV en 2017.

CYCLE DE QUALIFICATION INTER-ACTEURS-TRICES « LAÏCITE, CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE... »



Sur le territoire de Reims et dans le cadre notamment du contrat de ville, plusieurs structures ont déposé des dossiers relatifs, au vivre ensemble, à la laïcité, etc.... Pour permettre d'optimiser les contenus proposés, un cycle de qualification (proposé par l'ORIV) leur a été proposé autour des enjeux de citoyenneté, laïcité et vivre ensemble.

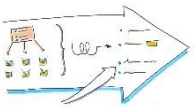
Ce cycle de qualification visait à :

- Clarifier et unifier (autrement dit disposer d'une culture commune) sur les notions de laïcité, citoyenneté, identité(s) et vivre-ensemble.
- Connaître le cadre juridique de ces notions.
- Etre en capacité d'analyser et de comprendre les situations.
- Se doter d'outils d'analyse et de compréhension.

- Décliner les enjeux en matière de laïcité, de citoyenneté et de vivre-ensemble en termes de pratiques professionnelles et d'actions en travaillant à partir de projets d'actions soumis par le groupe.

La démarche proposée s'inscrivait dans une logique de co-formation permettant de tenir compte des connaissances des acteurs-trices et d'apporter des ressources complémentaires dans un souci d'optimisation de l'action, en tenant compte des champs de compétence propres à chaque acteur-trice.

Les structures participantes étaient l'AFEV, le CIAM (collectif interculturel d'association de migrants), une structure d'accès aux droits des publics étrangers, Radio primitive (radio associative), Questions d'époque (troupe de théâtre faisant du théâtre forum), la LICRA, les Femmes relais, les Francas et l'AMQR (Association des Maisons de Quartier de Reims).



Le cycle a été initié par une journée de travail en commun qui a eu lieu le 24 novembre 2015 à Reims. Il s'agissait à partir d'une intervention de l'ORIV d'apporter des éléments de clarification (historiques, juridiques et sociologiques) sur les notions de vivre-ensemble, de laïcité, de construction identitaire et de citoyenneté dans un souci de construction d'une « culture » commune autour de ces sujets.

La suite du cycle s'est déroulée en 2016 autour de trois demi-journées de qualification. La première séance (26 février 2016) a été consacrée aux enjeux de laïcité : « Laïcité et fait religieux : décrypter les enjeux pour mieux agir », avec l'intervention de Faïza GUELAMINE. La seconde séance (22 mars 2016) a porté sur le genre et le lien social : « Le vivre ensemble au prisme des questions de genre » animé par Claudy VOUHE. La troisième séance (13 mai 2016) a mis l'accent sur précarité et citoyenneté : « La citoyenneté : comment être pleinement acteur-trice de sa vie et de la société ? » animé par ATD Quart Monde. Au total (en cumulé) ce sont une centaine de personnes qui ont participé aux séances.

Un bilan du cycle de qualification en présence des acteurs-trices ayant participé a eu lieu le 2 septembre 2016, à Reims. L'ORIV diffusera début d'année 2017 un document de capitalisation de ces journées de qualification. Ce document sera accompagné d'une bibliographie et d'une sitographie.

MATINALES « LAÏCITE PARLONS-EN ! » - MULHOUSE

Entre juin et novembre 2016, le pôle « Proximité, Solidarité, Démocratie » de la Ville de Mulhouse et de la Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) a souhaité engager une réflexion sur les enjeux relatifs à la laïcité par le biais de temps d'échanges ouverts aux agents-es du pôle.



Il a été fait appel à l'ORIV pour accompagner cette démarche de qualification qui a consisté en l'organisation d'un cycle de trois séances de travail (23 juin, 29 septembre, 24 novembre 2016).

Les objectifs étaient les suivants :

- Apporter des connaissances sur le principe de laïcité dans le cadre des missions de service public ;
- Favoriser l'échange d'expériences entre agents-es du pôle ;
- Construire une culture partagée et réfléchir aux positionnements des personnes en tant qu'agent du service public.



Ce document a pour objectifs de capitaliser les contenus abordés durant ces trois séances de travail en reprenant de manière succincte les principaux éléments échangés lors de ces trois séances de travail autour des objets suivants :

- Laïcité, connaître le cadre et se situer.
- Laïcité, travailler autour de situations professionnelles.
- Laïcité et liberté religieuse des fonctionnaires.

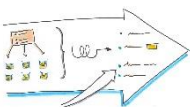
L'action de qualification des agents-es du Pole Démocratie, Solidarité, Proximité de la Ville a touché 18 agents-es. Un dossier de capitalisation sera réalisé et diffusé en mars 2017. Il reprendra les enseignements de la démarche.

CITOYENNETE, LAÏCITE, COLLECTIF... EN PRATIQUE, C'EST QUOI ? DES SUJETS, DES DEBATS, DES PISTES DE REFLEXION...

Un collectif d'associations de jeunesse et d'éducation populaire s'est créé fin 2015 sur le territoire de la Champagne-Ardenne sous l'impulsion de la DRDJSCS (Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale). Ce collectif est composé des Francas, de l'UFCV, des CEMEA, du CFAG (Centre de formation d'animateurs et de gestionnaires), de l'OFIRA (Organisme de formation d'ingénieurs et de ressources de l'animation), du Radio Primitive ainsi que du Pôle Ressources intégration, lutte contre les discriminations du GIP ARIFOR. Ce dernier a participé activement à ces journées de formations en tant qu'intervenant et était également membre du collectif depuis sa création. Depuis juillet 2016, l'ORIV en est devenu membre (en lieu et place du PRILDE), permettant de mobiliser, au-delà des compétences dans le champ des discriminations, des ressources en lien avec le principe de laïcité.



L'objectif de ces journées est de permettre aux acteurs et actrices de jeunesse, en situation de face à face pédagogique, d'échanger autour de leur expérience, leurs pratiques et de débattre de situations concrètes rencontrées au cours de leur quotidien sur les thématiques abordées. Ces journées privilégiaient le débat, l'échange d'expériences et de pratiques et concouraient à la réflexion collective, alternant temps pléniers et ateliers en petits groupes.



Le collectif a organisé, en 2016, différentes journées de formations permettant de répondre aux besoins de qualification des encadrants-es des accueils collectifs de mineurs sur des sujets relatifs à la laïcité, à la lutte contre les discriminations, à la posture de l'encadrant-e.

L'intervention de l'ORIV a consisté à participer aux comités de pilotage et à l'élaboration du contenu des journées d'échanges et de débats.

Afin de poursuivre le travail engagé sur les 4 départements du territoire champardennais, le collectif propose des journées d'échanges et de débats sur l'ensemble de l'ex région Champagne-Ardenne, de janvier à mai 2017 sur des thématiques liées à la citoyenneté, la laïcité, l'éducation à l'information et aux médias et la relation socio-éducative où l'ORIV interviendra en tant que ressources pour apporter des éclairages conceptuels sur les sujets abordés ainsi que sur le cadre juridique lors des journées.

LA FEDERATION DES CENTRES SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN... SE QUALIFIER COLLECTIVEMENT POUR MIEUX APPREHENDER LE PRINCIPE DE LAÏCITE DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES STRUCTURES

La diversité culturelle, sociale, religieuse des usagers et des usagères, des salariés-es, des bénévoles est au cœur des pratiques et des métiers de l'éducation populaire. Comme beaucoup

d'acteurs du champ social, les centres socio-culturels sont confrontés à des demandes liées à des pratiques religieuses : jeûne, prière, port de signes religieux, rites alimentaires...

En 2015, le conseil d'administration de la Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin a souhaité initier une démarche autour des enjeux de laïcité. Elle faisait suite à une première action de qualification menée auprès d'animateurs-trices jeunes de différents centres sociaux et socio-culturels du Bas-Rhin. Ces temps de travail avait mis notamment en avant l'importance pour les structures de disposer d'un cadre clair d'intervention par rapport au principe de laïcité.

La Fédération a fait appel à l'ORIV pour l'accompagner dans cette réflexion. Cette démarche de qualification menée auprès des administrateurs et administratrices s'est appuyée sur un cycle de plusieurs séances de travail entre février et décembre 2016 (cinq séances au total) qui ont permis d'apporter des connaissances sur le cadre juridique de la laïcité et de construire des positionnements sur la base des situations quotidiennes rencontrées.



Les objectifs étaient triples :

- Mieux cerner le principe de laïcité, son contenu et son cadre juridique au regard des missions et du contexte des centres socio-culturels ;
- Permettre de construire des positionnements pour répondre aux situations qui se présentent, en « restant le plus objectif possible » et en référence aux éléments de droit.
- Produire un document de cadrage autour des enjeux de laïcité à destination des membres de la Fédération.

Cette action de qualification en direction des membres de la Fédération des CSC Bas-Rhin a mobilisé 25 personnes.

Un document de capitalisation sera disponible au courant du premier trimestre 2017. Il a pour ambition de reprendre de manière synthétique les principaux enseignements tirés de cette démarche. Il s'adressera à l'ensemble des membres du réseau de la Fédération

CONSTRUCTION IDENTITAIRE... ENJEUX EN TERMES DE PRATIQUES POUR LES ADULTES-RELAIS



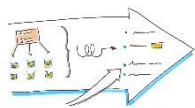
Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'accompagnement professionnel à destination des personnes relevant du dispositif « adultes relais » dans les quatre départements de l'ex-région Champagne-Ardenne.

L'ADPS, structure gérant ce plan pour l'ex région Champagne-Ardenne a sollicité l'ORIV pour l'organisation de journées d'échanges de pratiques partant du constat suivant.

De plus en plus de personnes expriment des difficultés pour définir leur appartenance, voire réfutent leur appartenance à un pays qui est parfois celui où ils ont grandi, allant parfois jusqu'à le quitter voire développer des actions portant atteinte à sa sécurité intérieure. La dimension identitaire devient un objet de fracture fort entre les groupes, voire un enjeu de tension. Les acteurs-trices de la médiation sociale sont tout particulièrement en prise avec ces enjeux.

Le contenu proposé visait donc à travailler sur les processus de construction identitaire et à identifier les mécanismes à l'œuvre permettant d'en faire un levier d'action dans une logique de construction de liens. La thématique et le contenu des journées ont été proposés en cohérence avec les journées organisées antérieurement, à savoir en particulier une journée d'échanges « Comment favoriser l'égalité dans sa pratique ? » ou encore « Accueil du public et démarche interculturelle ».

L'objectif général était de disposer d'un temps d'échanges permettant aux adultes-relais de partager leurs pratiques professionnelles afin de prendre du recul, de réfléchir à des outils permettant notamment de répondre à des problèmes identifiés et d'intégrer de nouvelles pratiques.



L'ORIV a assuré, en 2016, l'animation de trois des quatre journées départementales d'échanges de pratiques : le 14 novembre dans la Marne (Reims), le 21 novembre 2016 dans l'Aube (Troyes) et le 23 novembre 2016 dans les Ardennes (Charleville-Mézières). 32 adultes-relais ont suivi ces 3 journées de formation.

La 4e journée aura lieu en mars 2017 en Haute-Marne (Chaumont). Un document de capitalisation sera produit en 2017 sur la base des contenus abordés et des échanges.

RECHERCHE INTERVENTION « CONSTRUIRE ET RENFORCER L'ESPRIT CRITIQUE DES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES »

Le constat initial repose sur des alertes d'acteurs locaux sur leurs difficultés à dialoguer avec les jeunes des quartiers populaires du fait de leurs représentations du monde, de la société, de leur place. Elles ne sont pas nouvelles mais s'intensifient (notamment dans le contexte des attentats en 2015 et 2016). Face au désarroi des professionnels-les, élus-es et acteurs-trices associatifs-ves, il a semblé opportun d'engager un dialogue avec les jeunes des quartiers populaires sur leur lecture du monde et leurs évolutions.

C'est dans cette perspective que s'est inscrite la recherche-intervention « Renforcer l'esprit critique chez les jeunes des quartiers populaires » initiée en 2015 par Joëlle Bordet, psychosociologue au CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Elle a été mise en œuvre dans cinq sites en France (Strasbourg, Echirolles, Villiers-le-Bel, Gennevilliers, Nantes) dans le cadre d'une convention de recherche entre le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). Elle bénéficie également de l'appui des différentes municipalités pour les actions menées au niveau local. A Strasbourg, la recherche a été portée par l'Eveil Meinau, avec un appui de l'ORIV.

Engagée fin 2015, la mise en œuvre effective des démarches s'est déroulée au cours l'année 2016. Au-delà de l'association Eveil Meinau et de l'ORIV, deux autres acteurs ont été particulièrement impliqués dans le projet, à savoir la JEEP Meinau et le CSC Meinau. La recherche a consisté à étudier le rapport des jeunes à la mondialisation et la manière dont cette mondialisation joue sur leurs construction identitaire et sentiment d'appartenance (ou de non appartenance).



Concrètement, la recherche-intervention s'est déployée en trois volets.

Un volet national

Il a consisté en une action de mise en perspective à l'échelle nationale des enseignements issus des différents sites. Il s'est concrétisé par l'organisation de journées de travail inter-sites en présence du CGET, animées par Joëlle Bordet. L'ORIV a été amené à participer à ces journées de travail (10 mai et 6 décembre 2016).

Un volet local

Il s'est déployé à l'échelle du quartier de la Meinau. L'action a été pilotée et animée par Joëlle Bordet en lien avec Eveil Meinau. Il s'agissait dans le lien avec les équipes de travail de recueillir la parole des acteurs-trices (jeunes, adultes et partenaires) et de travailler à l'évolution des pratiques sur la base des constats co-construits avec les professionnels-les. La méthodologie a été définie par le CSTB (en cohérence avec les démarches menées sur les 5 sites).

Ce volet du travail a notamment donné lieu, en mars 2016, à la réalisation de 8 entretiens collectifs auprès de groupes de jeunes, d'une part et de 4 auprès de groupes d'adultes, d'autre part. Ainsi ce sont 35 garçons et 24 filles, soit au total 59 jeunes qui ont pu s'exprimer. Ces groupes ont été constitués par Eveil Meinau, la Jeep Meinau, le CSC de la Meinau et la Maison des Potes.

Ces entretiens ont fait l'objet d'une retranscription intégrale par les acteurs qui ont ensuite mené, en lien avec d'autres acteurs partenaires au niveau local, un travail d'analyse de ces paroles (24 mars 2016).

L'ORIV a coordonné l'organisation des entretiens collectifs et la journée de travail collective et a finalisé le document issu de ce premier travail d'analyse. Ces éléments transmis au CSTB ont donné lieu à une analyse de contenu réalisée par une équipe de psychologues, psychanalystes et sociologues. Les éléments issus de cette analyse ont été présentés lors d'une journée de capitalisation nationale (10 mai 2016).

L'ORIV a au-delà de sa participation effectivement aux démarches menées (recueil de la parole, analyse...) apporté son appui technique et méthodologique à Eveil Meinau dans l'organisation des différentes étapes de travail et dans la réalisation des documents demandés pour alimenter la recherche.

L'ORIV a également participé aux instances de travail et de pilotage mises en place dans le cadre de la recherche-intervention : le groupe d'expérimentation (13 juillet, 27 septembre et 15 novembre 2016) et le comité de suivi (23 mars et 16 novembre 2016).

Volet territorial

Une action de capitalisation-essaimage des enseignements de la recherche-intervention au-delà du territoire de la Meinau est assurée par l'ORIV. Dans la mesure où cette action s'appuie sur les éléments issus de la recherche-intervention, elle a surtout consisté en 2016 en des temps de réflexion (menée en lien avec les services de la Ville de Strasbourg ainsi que l'Etat d'une part et avec les acteurs locaux impliqués dans la recherche-intervention d'autre part) pour en affiner les contours au regard des premiers éléments d'analyse.

Dans l'état actuel de la réflexion, il est prévu en 2017 la mise en place d'un groupe de travail inter acteurs (professionnels-les intervenant auprès de jeunes) afin de permettre l'échange d'expériences, et l'organisation d'une journée d'échange en présence de jeunes (notamment de la Meinau impliqués dans la recherche-intervention) visant à rendre compte des enseignements. L'enjeu est de tirer parti du travail mené localement et de le partager avec d'autres acteurs-actrices / professionnels-les qui agissent sur des enjeux identiques. Plus globalement, il s'agit de mettre en commun et de réfléchir aux modes d'intervention et aux actions proposées aux jeunes dans un contexte d'incompréhensions entre jeunes et adultes et dans une logique visant à favoriser l'autonomie des jeunes.

Les premiers enseignements issus de la recherche-intervention insistent sur l'importance, pour les jeunes rencontrés, d'avoir des repères sur lesquels s'appuyer pour se construire. La notion d'accompagnement ainsi que celles d'écoute, de dialogue, et de respect de la parole apparaissent comme essentielles pour ces jeunes. L'enjeu pour les politiques publiques réside dans le fait d'assurer les conditions de cette reconnaissance, de mettre en place des relais et des ressources pour y faire face. Il s'agit également de permettre une réassurance des professionnels, mais aussi plus largement des interlocuteurs des jeunes (c'est-à-dire de tous adultes en lien avec ces jeunes).



L'ORIV a compilé un document rendant compte de la démarche et des premiers enseignements pour chacun des partenaires du projet (décembre 2016). Joëlle Bordet doit produire d'ici la fin du premier semestre 2017 une note diffusable sur la recherche-intervention.

ANNEXES



ANNEXE 1 : Le Conseil d'Administration de l'ORIV

ANNEXE 2 : Site internet - documents les plus téléchargés par grandes thématiques d'intervention de l'ORIV

ANNEXE 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORIV

Administrateurs-trices élus-es lors de l'Assemblée Générale du 31 mars 2016
Les membres du Bureau apparaissent avec leur fonction en souligné dans la liste ci-dessous.

Personnes morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), *représentée par Haydar KAYBAKI et/ou Muharrem KOC*
- CIMADE *représenté par Pierre GREIB, Vice-Président*
- Ecole Supérieur en Travail Educatif et Social de Strasbourg (ESTES) *représenté par Bruno MICHON, Secrétaire-adjoint*
- Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM) *représentée par Chantal MAZAEFF*
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) *représenté par Paul KERN*
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) *représentée par Christine LAEMMEL*
- THEMIS *représenté par Guillaume ALBERT*
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF) *représentée par Francine STROBEL*
- Union Régionale des Associations Familiales (URAF) *représenté par Guy DIDIER*

Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Nathalie CHAMAGNE
- Daniel CHINAGLIA
- Sébastien DASSONVILLE
- Naouel EL MAHROUG
- Brigitte FICHET
- Michel FOUDRAT, Vice-Président
- Marie-Christine GINDENSPERGER
- Guy GIRAUD
- Florence GRAFF-VALLAT
- Francis GRANDJEAN, Trésorier-Adjoint
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Emilie JUNG
- François LAFLAHI
- Véronique LEROUX
- Dan LIAU, Trésorier
- Jacqueline MAURY, Secrétaire
- Richard SANCHO
- Guy SCHMITT
- Rudi WAGNER, Vice-Président

ANNEXE 2

SITE INTERNET - DOCUMENTS LES PLUS TELECHARGES PAR GRANDES THEMATIQUES D'INTERVENTION DE L'ORIV

CITOYENNETE - DEMOCRATIE LOCALE - PARTICIPATION DES HABITANTS

- **Participation des habitants et contrats de ville. Quels enjeux ? Quelle mise en œuvre ?**
Note de l'ORIV - octobre 2014 (853)
- **Citoyenneté Démocratie locale Participation des habitants. Démarches de l'ORIV** – mars 2014 (276)
- **Développement endogène des quartiers et participation des habitants** - Atelier des Professionnels de la Ville - Compte-rendu de la séance du 5 novembre 2013 (277)
- **La « mobilisation des habitants » au cœur d'un fonctionnement associatif. Regard sur une expérience « d'empowerment »** - Note de capitalisation - novembre 2013 (273)
- **La gouvernance participative et la rénovation urbaine en France et en Allemagne** – Maurice Blanc – octobre 2013 (371 contre 505)
- **Mobilisation de la parole des habitants et rénovation urbaine** - Dossier Thématique - novembre 2011 - 35 p. (1260 contre 1370 en 2015)
- **Bibliographie « Participation des habitants – Rénovation urbaine »**, février 2011 (356 contre 458)
- **Comprendre les obstacles à la participation citoyenne – Contribution à une autre reconnaissance du citoyen** - Note thématique - 4 pages - mars 2005 (712)
- **La participation des habitants : réflexions et questionnements** - Note thématique - 28 pages - mars 2000 (1574)

Des numéros du bulletin mensuel *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville* :

- **Le pouvoir d'agir, alternative à la "participation des habitants" ?** n° 91, mars 2014 (204)
- **Le principe de coresponsabilité : une démarche de mobilisation des acteurs d'un territoire**, n° 85, juin 2013 (186)
- **Politique de la ville et participation des habitants**, n° 48, – juillet-août 2009 (249)

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

Généralités

- **Note sur l'élaboration du « rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville »** - 2016 (247)
- **La politique de la ville en France : fondements, évolution et enjeux. Dossier ressources** – novembre 2012 (3836 contre 2912).
- Les différents comptes rendus des **Ateliers des Professionnels de la Ville (APV)** ont fait l'objet de 8259 téléchargements (9010 en 2015), dont : Réussite éducative et rôle des parents (9 novembre 2006) ; Comprendre la politique de la ville (22 février 2011) ; L'utilité sociale, un référentiel pour l'action (28 septembre 2012). Formation linguistique et accès aux compétences de base : quelles politiques aujourd'hui ? (10 novembre 2009) ; La construction sociale des rapports de genre (27 novembre 2009).

Adultes-relais

- **Etat des lieux du dispositif adultes-relais en Alsace.** Dossier thématique - novembre 2009 (684 contre 752) + synthèse (205)

- **Adultes-relais, entre professionnalisation et reconnaissance : Actes du séminaire du 1er octobre 2009** – Mulhouse – Cahier de l'ORIV n° 44 – janvier 2010 (480 dans sa version intégrale contre 160 en 2015 – 2512 par chapitres contre 1931)

Réforme de la politique de la ville de 2014

- **Contrats de ville – Document de référence sur les enjeux - Note de l'ORIV** - septembre 2014 (982 téléchargements)
- **Participation des habitants et contrats de ville. Quels enjeux ? Quelle mise en oeuvre ? Note de l'ORIV** - octobre 2014 (853)
- **Communautés de communes et compétence « Politique de la ville » / contrats ville** - Note de l'ORIV et du CRPVL - 20 juin 2014 (382)
- **[Contrat de Ville Préfiguration – Mulhouse Alsace Agglomération](#) - Note de synthèse méthodologique - Contribution ORIV** – février 2014 (491 contre 917)
- **Emploi et développement économique dans la politique de la ville. Contribution à la préparation des contrats de ville - Note de l'ORIV** - novembre 2014 (254 contre 341)

Rénovation urbaine

- **[Etude sur l'implantation d'activité économique sur les territoires en rénovation urbaine et en Zone Franche Urbaine à Strasbourg \(Haute-pierre-Neuhof\)](#)** - Dossier thématique - avril 2015 (370). La synthèse de ce document a été téléchargée 307 fois.
- **Etude des parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé au Neuhof** **Projet de rénovation urbaine du Neuhof – Strasbourg** - Dossier thématique - juin 2013 (385 contre 522). La synthèse de ce document a été téléchargée 274 fois.
- **De la rénovation urbaine au développement social. Cycle de qualification à destination des acteurs de la politique de la ville - Dossier thématique** - juin 2013 (405 contre 385)

Des numéros de notre bulletin mensuel *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville* :

- **Rénovation urbaine et mixité : illustration à partir d'un quartier strasbourgeois**, n° 106, février 2016 (253)
- **Diversité de la prise en compte de la prévention des discriminations dans les contrats de ville**, n° 105, décembre 2015 - janvier 2016 (285)
- **Economie Sociale et Solidaire et Politique de la Ville**, n° 104, novembre 2015 (327)
- **Penser les politiques jeunesse avec les jeunes**, n° 102, septembre 2015 (270)

EGALITE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

Petite enfance



- **Petite enfance : plus d'égalité par une prévention des discriminations. Guide des professionnels**, Le Furet, l'ORIV, 2013 (327 contre 544)
- **Débusquer des effets de discriminations dès la petite enfance pour avancer sur la qualité et la pertinence des services - Note thématique réalisée en lien avec le Furet - 24 pages** décembre 2010 (253 – tout comme en 2015)
- **Petite enfance et prévention des discriminations - Bibliographie** - Le Furet - ORIV - septembre 2014 (234)

Santé

- **Discriminations dans le champ de la santé. Les repérer et les prévenir tout au long du parcours de soins** - Note de synthèse - mai 2016 (106)
- **Discriminations dans le champ de la santé : quelles réalités ? Quels impacts sur les pratiques professionnelles ?** – Actes de l'après-midi d'échanges - 11 juin 2015 – Mulhouse (214 téléchargements)
- Des numéros de notre bulletin mensuel *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville* :

- **Discriminations dans le champ de la santé : les repérer et les prévenir tout au long du parcours de soin**, n° 109, mai - juin 2016 (120)
- **L'interdiction des discriminations dans le champ de la santé : quel cadre juridique ? Quelles réalités ?** n° 108, avril 2016

Généralités

- **La lutte contre les discriminations : un enjeu social incontournable**, *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville*, n° 98, mars 2015 (202)

- **Prévention des discriminations - Bibliographie** - février 2015 (355)



- **Etat des lieux des pratiques d'accompagnement des victimes de discriminations et de leurs accès aux droits en Alsace**. Dossier thématique - septembre 2011 (536 contre 514)

- Les fiches de la publication « [Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser? Annuaire des structures qui agissent auprès des victimes](#) » – mai 2012 ont été téléchargées **4170** (contre 3020 fois en 2015).

- **Racisme, discrimination, discrimination positive : éléments pour une comparaison franco-américaine - Rencontre de l'ORIV - Synthèse de l'intervention du 10 décembre 2013** - janvier 2014 (200 contre 248)

En présence de Daniel Sabbagh, directeur de recherche au CERI (Centre d'études et de recherches internationales), unité mixte de recherche Sciences Po – CNRS.

- **Dossier ressources** « [Discriminations : éléments de compréhension et d'action](#) » - décembre 2006 (409 contre 747)

IMMIGRATION

- **Bibliographie Immigration / Intégration** – novembre 2014 (585 contre 576)

- **Bibliographie Mémoire de l'immigration – Mémoire et Ville** - septembre 2014 (428)

- **Les différentes notes statistiques** réalisées par l'ORIV sur la présence étrangère et immigrée, dont :

- « Demandeurs d'asile, réfugiés, en France et en Alsace » – juin 2012 (810 contre 1706)
- « Etrangers en Alsace : Données de cadrage et constats en terme d'enjeux » – octobre 2007 (546 contre 795)
- « La présence turque en Alsace : Quelques éléments d'explication » – février 2003 (586 contre 757)

- **Demandeurs d'asile et processus d'intégration** - Cahier de l'observatoire n° 42 - juillet 2009 (1620 contre 1799 – 852 par chapitres contre 665)

- **Les migrations turques vers l'Europe, tendances récentes**, Actes de la Conférence-Débat avec Stéphane de Tapia - 16 septembre 2003 - mai 2004 (541)

INTEGRATION

- **Renouveler le regard sur les enjeux d'intégration sociale – Actes de la Journée d'étude** – janvier 2016 (926 contre 315)

- **Bibliographie « Intégration »** - octobre 2015 (409)

- **Immigration et intégration en France aujourd'hui**, Maurice BLANC, Murielle MAFFESSOLI - Intervention faite dans le cadre d'un séminaire organisé par l'Euro-Institut et l'ORIV sur « Défis de l'intégration : Quels modèles et pratiques inclusifs dans le Rhin supérieur ? » – Kehl - 24 septembre 2015 (287 contre 166 téléchargements)

- **Intégration... quels nouveaux défis aujourd'hui ? Actes du cycle** – janvier - mars 2015
Les différentes interventions ont fait l'objet au total de **1660** téléchargements et les documents complémentaires de **1197** téléchargements.



- **Les carrés confessionnels musulmans, la spécificité de l'Alsace et de la Moselle.** Dossier thématique - février 2011 (**572** contre 702)

- **Immigration, intégration, discriminations... de quoi parle-t-on ? Quelques éléments de compréhension** - Dossier Ressources – avril 2008 (277)

- **Dans la rubrique consacrée à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace – Guide pour comprendre et agir », 7897 fiches** ont été téléchargées (contre 6823 fiches en 2015). On constate une hausse des téléchargements des fiches. Elles se répartissent de la manière suivante :

- Les fiches du chapitre sur la **Religion(s)** sont toujours les plus téléchargées (**1830** contre 1797 en 2015).

- Le chapitre **l'Immigration / intégration : y comprendre quelque chose !** a également fait l'objet d'un nombre important de téléchargements de fiches (**1067** contre 965 en 2015).

Ensuite vient le chapitre concernant **Les étrangers en Alsace (890** contre 829), puis les chapitres intitulés **Accueillir (605** contre 516) et **Santé (596** contre 514). Les chapitres sur la **Langue française (493** contre 443) et la **Participation des habitants (487** contre 456) viennent après.

Les deux chapitres suivants portent sur **l'Ecole (427** contre 367) et **Lieux et personnes ressources (432** contre 330).

Pour finir par les chapitres sur **Représentations et incidences (391** contre 303) **Logement et mixité (362** contre 309.) et **S'installer en France (317** contre 297).

Femmes

- **Intégration professionnelle des femmes immigrées en Alsace** – juin 2012 (**296**)
- [Vécu des femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés.](#) Dossier thématique - juin 2009 (**718** contre 773)

Formation linguistique

- [Formation linguistique : un nouvel enjeu des politiques d'intégration ? Du droit à la langue aux politiques publiques de formation linguistique à destination des adultes immigrés](#) - Cahier de l'Observatoire - n° 43 - décembre 2009 (470 contre 740 dans sa version intégrale et 1519 par chapitres contre 998)
- « **La présence étrangère en Alsace et l'enjeu linguistique** » – juin 2007 (298 contre 415)

Parentalité

- « **La parentalité est-elle affectée par la migration ? Des enseignements pour la mise en œuvre d'actions de soutien à la parentalité en direction des parents immigrés** » - Note thématique avril 2013 (205 contre 296)
- **L'impact de la migration sur la parentalité : réalité ou représentations ?** Dossier thématique - août 2012 (**1183** contre 1737 en 2015)
- « **Parentalité et migration. Relation Famille – Ecole** » - Bibliographie - juillet 2012 (792)

LAÏCITE

- **Laïcité et pratiques professionnelles : des temps d'échanges pour mieux comprendre et cerner la problématique,** juin 2016

Les différents documents proposés dans cette rubrique (interventions, dossier du participant...) ont fait l'objet de 467 téléchargements.

- **Sélection de textes relatifs au cadre juridique de la laïcité, à la liberté de conscience et à l'interdiction des discriminations fondées sur la religion** – mars 2016 (26)

- **Bibliographie « Laïcité »**, 2016 (386 téléchargements)

- **Laïcité... De quoi parle-t-on ? Comment agir ? Eléments pour un référentiel d'action,** Note de l'ORIV - juillet 2015 (30)

- **Vivre ensemble, mixité, identités, laïcité. Clarification de quelques notions récurrentes dans le débat public,** Note de l'ORIV - mars 2015 (469 contre 286)

- Les numéros de notre bulletin mensuel *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville* :

- **Affirmation du pluralisme religieux dans les sociétés contemporaines : nouveau défi pour la laïcité ?** n° 75, mai 2012 (414)
- **Expression du fait religieux au travail : entre liberté et discrimination**, n° 71, décembre 2011-janvier 2012 (416)
- **La laïcité : d'hier à aujourd'hui...** n° 67, juin 2011 (469)

OBSERVATION / EVALUATION

- **Observation et utilisation des statistiques** – Dossier Ressources - février 2014 (**1192**)

- **Les conditions de vie dans les quartiers prioritaires – Rapport ONZUS 2013** - Atelier des Professionnels de la Ville - Compte-rendu de la séance du 18 février 2014 - avril 2014 (**582**)

- **Observation - Bibliographie** - janvier 2012 (344)

- **Observation locale : quels outils ? Atelier des Professionnels de la Ville : synthèse des échanges de l'après-midi du 15 juin 2010** – juin 2010 (375)

- **Evaluation, bilan/suivi, indicateurs** - Note thématique - novembre 2007 (**1665**)

- **Le Guide de l'observation sociale territorialisée**

Sa version complète a fait l'objet de **1286** téléchargements (contre 911 en 2015). Le guide est téléchargeable partie par partie (au total **2042** contre **1812** en 2015).



PERSONNES AGEES IMMIGREES

Les fiches « Ressources » :

- **Les "personnes âgées immigrées" : quelle réalité ?** - Fiche ressources 1 - mai 2015 (**200** téléchargements contre 215 en 2015)
- **Les immigrés âgés : des problématiques spécifiques ?** - Fiche ressources 2 - mai 2015 (**209** contre 223)
- **Quelle politique publique en direction des immigrés âgés** - Fiche ressources 3 - mai 2015 (**263** contre 252)

- **Les immigrés âgés à Strasbourg : un vieillissement singulier**, *Compas études*, n° 15 - février 2015, réalisé conjointement par le Compas et l'ORIV (**334** contre 315)

- Les numéros de notre bulletin mensuel *Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville* :

- Agir auprès des personnes âgées immigrées : un défi pour les politiques publiques, n° 83, avril 2013 - (**415** contre 265)
- « Personnes âgées immigrées », numéro spécial, juin 2006 + son supplément (379)
- « Personnes âgées immigrées », numéro spécial, février 2004 (120)

- **Point de vue sur... Personnes âgées immigrées : Un devoir de (re)connaissance pour une action adaptée à leurs besoins**, Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI), juin 2013 (91)

- **Profil socio-démographique des immigrés résidant en Lorraine. Zoom sur les immigrés âgés en Moselle**, mai 2013 (**172** contre 233)

- **Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace... Actes de la rencontre régionale, du 13 février 2003**, Cahier de l'Observatoire n° 38, juillet 2003, 147 pages (**208** téléchargements)

- **Des itinéraires de migrants algériens vieillissants. Quelles nécessaires modifications de l'Action sociale pour une meilleure prise en compte des immigrés âgés ?** Cahier de l'Observatoire n° 35, mai 2002, 163 pages (**155** téléchargements)



2016

Observatoire
Régional de
l'Intégration
et de la Ville,
Grand Est

1 rue de la Course
67 600 Strasbourg

tél : 03 88 14 35 89
fax : 03 88 21 98 31

contact@oriv.fr
www.oriv.org

association de droit
local (loi 1908) inscrite
au Tribunal d'instance
de Strasbourg
volume LXXIV n°127
APE : 9499Z
SIRET : 408 211 159 000 12